

DÉDICACE

PRÉFACE

INTRODUCTION

CHAPITRE I

La paix des Étoiles

LETTRE AU
PRÉSIDENT ARISTIDE

CHAPITRE II

Lettre au
Pape Jean-Paul II

CHAPITRE III

Lettre au Professeur
Carl Sagan
La théorie de Newton
Couleur, optique
et racisme
Ère spatiale, optique
et racisme

CONCLUSION

Haïti à l'épreuve

ANNEXE I

ANNEXE II

ANNEXE III

ANNEXE IV

ÉPILOGUE

LETTRE AU
PRÉSIDENT CLINTON

L'AUTEUR
DE CE LIVRE

COLLABORATEURS





English



Contact



Contact
CANADA-HAÏTI

Actualité

Alliance Québec - Haïti

BILL A RI et voici la lumière !

Archives

DÉDICACE

PRÉFACE

INTRODUCTION

CHAPITRE I

La paix des Étoiles

LETTRE AU
PRÉSIDENT ARISTIDE

CHAPITRE II

Lettre au
Pape Jean-Paul II

CHAPITRE III

Lettre au Professeur
Carl Sagan
La théorie de Newton
Couleur, optique
et racisme
Ère spatiale, optique
et racisme

CONCLUSION

Haïti à l'épreuve

ANNEXE I

ANNEXE II

ANNEXE III

ANNEXE IV

ÉPILOGUE

LETTRE AU
PRÉSIDENT CLINTON

L'AUTEUR
DE CE LIVRE

COLLABORATEURS

DÉDICACE

Je dédie ce livre au Président américain Bill Clinton, à son épouse Hillary et à leur fille Chelsea. Leadership : voilà le mot, l'image de marque, qui s'attachent au Président et à la famille présidentielle, en cette aube du XXI^{ème} siècle.

Ce livre a notamment pour objectif immédiat de sensibiliser les dirigeants et les peuples d'Occident sur leurs graves responsabilités vis-à-vis de l'actuel tragique sort d'Haïti. Il est ainsi rappelé les liens de dominant et de dominé qui prévalent dans les relations Occident-Monde noir.

Le cas d'Haïti, qui est pris comme exemple, n'échappe pas à cette réalité générale. Et cette publication voudrait, entre autres, contribuer à une plus grande solidarité de l'Occident pour l'action menée, sous l'égide de l'ONU, par le Président William Jefferson Clinton et le Président Jean Bertrand Aristide.

Lucien Bonnet

| Navigation |

| Actualité |

| Alliance |

| BILL A RI |

| Archives |

| Contact |

| English |

DÉDICACE

PRÉFACE

INTRODUCTION

CHAPITRE I

La paix des Étoiles

LETTRE AU PRÉSIDENT ARISTIDE

CHAPITRE II

Lettre au Pape Jean-Paul II

CHAPITRE III

Lettre au Professeur Carl Sagan
La théorie de Newton

Couleur, optique et racisme
Ère spatiale, optique et racisme

CONCLUSION

Haïti à l'épreuve

ANNEXE I

ANNEXE II

ANNEXE III

ANNEXE IV

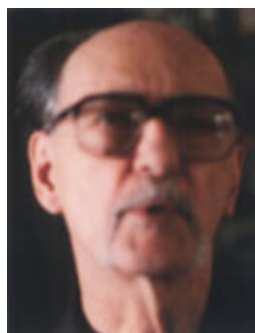
ÉPILOGUE

LETTRE AU PRÉSIDENT CLINTON

L'AUTEUR DE CE LIVRE

COLLABORATEURS

PRÉFACE



Monsieur Lucien Bonnet me demande d'écrire une préface pour son ouvrage. Je le fais très volontiers. Connaissant M. Bonnet depuis une quinzaine d'années, je sais la sincérité de ses efforts pour préciser et mettre sur papier ses idées sur la couleur noire et je ne peux que l'encourager à s'exprimer de la façon qu'il a choisie. Ayant effectué moi-même un « virage vers la couleur » en 1974, j'ai été de plus en plus séduit par le caractère multidisciplinaire et profondément humain de ce domaine. La couleur ne peut se comprendre qu'en relation avec le sujet qui la perçoit. La couleur n'existe pas dans les rayonnements ni dans les objets. Elle n'existe que dans le sujet percevant, au moment où ce sujet peut déclarer : je vois rouge, vert ou autrement.

C'est là un premier aspect. Par ailleurs, on l'a graduellement compris, depuis deux ou trois siècles, la connaissance rationnelle de la couleur ne peut s'approfondir qu'en faisant intervenir toutes les sciences : chimie, biologie, physiologie, physique, mathématiques. Or, encore une fois l'être humain intervient, il est à la fois le créateur et le porteur obligé de toute science : il est doublement vrai qu'il n'y a pas de connaissance rationnelle de la couleur en dehors de l'humanité. Je viens de mentionner les sciences exactes et naturelles, mais la connaissance de la couleur requiert encore les disciplines des sciences humaines et celles des arts plastiques, et il faudrait ajouter la mode, le commerce et la publicité et, bien sûr, ce domaine technico-artistico-commercial qu'est devenu la photographie. En définitive, la couleur importe dans presque tous les domaines où s'exerce notre activité ou notre réflexion.

Cet aspect d'universalité humaniste de la couleur que j'ai cherché à mettre en évidence apparaît dans le présent ouvrage. M. Bonnet n'a pu trouver mieux, pour exprimer sa pensée sur la couleur, que lui associer sociologie et politique d'une façon tout-à-fait originale.

Il faut dire que sa pensée est orientée vers la couleur noire. Hérésie pour un physicien dès l'abord, sans doute, mais qu'importe ! Il est entendu qu'il n'y a pas de rayonnement correspondant à la couleur noire : pour un physicien, le noir résulte de l'absence de tout rayonnement perceptible par la vue. Il ne s'agit pas de rayonnement noir comme celui d'une source d'infra-rouge, ce qui, permettant la vision nocturne, fut si pratique à sa façon et si mortellement efficace dans la guerre contre l'Iraq ; il ne s'agit pas non plus d'ultra-violet, de cette « lumière noire » suscitant des fluorescences dans l'obscurité ; il ne s'agit pas de ces innombrables rayonnements Hertiens totalement invisibles à nos yeux mais qui déterminent les couleurs de nos écrans dans nos récepteurs de télévision.

Il s'agit, dans l'ouvrage de M. Bonnet, de la couleur noire pour ce qu'elle est et pour ce qu'elle représente. Tous les marchands de peinture d'art ou de bâtiment vous vendront du noir, et il en existe plusieurs dans les nuanciers. Les échelles savantes de la colorimétrie selon Munsell ou Oswald, l'échelle des imprimeurs, contiennent le noir à l'une de leurs extrémités. Le noir a droit

de cité.

Le noir, ai-je écrit, mais quel noir ? Le noir, est-ce une perception visuelle, ou voulez-vous dire quelqu'un ? Le sens ordinaire du mot est double en effet. À la question posée : « Que pensez-vous du noir » ? Monsieur tout le monde répliquera en demandant si vous voulez parler de la teinture de deuil, d'ailleurs de moins en moins pratiquée, ou du monsieur aperçu au magasin.

Et là se situe la transition entre l'aspect étriqué quoique déjà doublement humanisé du domaine abstrait couleur, et cet aspect autrement et profondément humanisé de la couleur que vit et expérimente toute personne de couleur, de couleur noire bien sûr.

Cette transition, cette jonction entre trois aspects humanisés de la couleur, M. Bonnet a le mérite d'avoir tenté de la faire reconnaître, de la réaliser. En définitive, son œuvre est autant sinon plus sociologique et politique que scientifique. De toute apparence, M. Bonnet est le premier à concrétiser cette tentative.

Faut-il déclarer sa tentative touchante ? Certainement, lorsqu'on connaît un peu des problèmes apparemment insolubles du peuple haïtien. Faut-il la déclarer profitable au point de vue scientifique, de la part d'un photographe qui obtient de « beaux noirs » sur ses épreuves couleur ?

Un physicien pur et dur dira non. Un physiologiste sera peut-être moins catégorique, parce qu'il sait que les plages noires, dans un paysage autrement pourvu de lumières, correspondent à un mode d'excitation distinct.

Et j'invoquerai la mémoire de Goethe et celle de Bachelard. Si Goethe revenait, lui qui a écrit un long *Traité des couleurs*, il serait sûrement attentif à la démarche contenue dans l'ouvrage de M. Bonnet. Goethe, dans son *Traité* de 1820, a constamment cherché des interprétations basées sur des apparences extérieures, ou sur des expériences humaines, refusant les doctrines du physicien Newton, qu'il considérait comme un adversaire ; dans sa « controverse » ou plutôt sa critique contre l'Anglais Newton, mort au siècle précédent, se mêlent des ressentiments politiques. À la vérité, s'il est vrai que Newton a parlé de boules de lumière, anticipant de deux siècles sur la découverte des quanta par Planck et de Broglie, il faut reconnaître qu'il n'a nullement aperçu le caractère ondulatoire de la lumière, découvert seulement après lui et après Goethe par Fresnel.

Plus près de nous, Bachelard a présenté une critique de la théorie de Goethe, critique qui m'a fait comprendre la raison de l'opposition farouche qu'entretennent les physiciens d'aujourd'hui, les purs et durs à tout le moins, envers cette théorie. Goethe plaçait les couleurs sur un cercle, qui fermait, dit Bachelard, les perspectives de l'imagination et de la réflexion sur la nature des couleurs et de la lumière ; la théorie de Goethe ne suggérait par suite aucune extrapolation, aucune possibilité de découvertes nouvelles. Au contraire, le spectre linéaire résultant de la décomposition de la lumière blanche par le prisme de Newton suggérait l'exploration de part et d'autre, vers l'au-delà du rouge, vers l'au-delà du violet, exploration qui en effet devait se montrer féconde, avec les rayons X, avec les ondes Hertziennes. Toutefois, malgré l'opinion adverse de Bachelard, certains physiciens et biomathématiciens croient que la structure circulaire de Goethe pourrait être pourvue d'une fécondité potentielle pour l'interprétation du monde physique.

Et voilà ce que j'ai trouvé à écrire pour présenter l'ouvrage de M. Bonnet. Je n'ai guère développé l'aspect politique, celui de la négritude, mais M. Bonnet s'en charge. Pour conclure, je dirai vive la liberté de parole, vive la liberté de s'exprimer et de chercher sa liberté politique, vive Haïti et surtout, vive ce sympathique Lucien Bonnet qui s'est trouvé bien au Québec et vive son ouvrage qui saura vous intéresser autant que moi !



*Professeur Pierre Demers,
Physicien,
(Université de Montréal).*

| [Navigation](#) |

| [Actualité](#) |

| [Alliance](#) |

| [BILL A RI](#) |

| [Archives](#) |

| [Contact](#) |

| [English](#) |



 **Contact
CANADA-HAÏTI**

INTRODUCTION

Haïtien de naissance et initié au Monde de l'Optique et des couleurs, je fus très tôt frappé par de nombreuses inexactitudes entourant cet univers. De longues et patientes recherches m'ont permis d'identifier les préjugés qui sont à l'origine de ces entorses à la Science et au bon sens. Aussi, ai-je tenté d'attirer l'attention de personnalités religieuses, politiques et scientifiques sur ces éléments qui continuent, entre autres, de compromettre de saines relations entre les peuples noirs et le Monde occidental.

Les récents profonds changements qui se sont manifestés en Haïti, surtout depuis l'arrivée au pouvoir du père Jean Bertrand Aristide, m'ont laissé croire que des correctifs sont également possibles dans la perception que l'on a du Monde noir en Occident. Perception dont les conséquences atteignent aussi bien les relations interpersonnelles entre Noirs et Blancs que le type d'échanges économiques qui prévaut entre l'Occident et les peuples noirs. Toute tentative d'amélioration dans ce domaine sera certes difficile mais pas impossible, comme on a pu le constater notamment avec le succès de l'amorce d'une saine orientation politique en Haïti.

En effet, et cela n'a pas été perceptible à beaucoup de gens, l'accession aux commandes de l'État par Jean Bertrand Aristide semble être un symbole du difficile dialogue entre le pouvoir blanc dominant et le pouvoir noir dominé. Aristide n'avait-il pas été renié, voire même combattu par les tenants du pouvoir politique et religieux occidentaux ? Or, il se trouve que le nouveau Président a été porté au pouvoir par le peuple noir qu'il est, certes, à même de représenter mieux que quiconque. Et c'est ce qui fait qu'il se trouve non seulement très proche de la réalité et de la vérité du Monde noir, mais aussi qu'il a su s'imposer aux niveaux tant national qu'international. Sur un plan plus large des relations entre le Monde noir et l'Occident, pourquoi ne pas rêver d'une telle victoire de la vérité noire sur les préjugés blancs ?

Les préjugés occidentaux concernant le Monde noir sont profonds et multiples. Ils ne remontent certes pas à la nuit des temps mais ont surtout pris racines il y a de cela quelques siècles, à une époque où l'Occident avait besoin de justifier l'esclavage des seuls Noirs. Sur les plans politique, religieux et scientifique, n'a-t-on pas tout fait pour laisser croire que tout ce qui était noir était négatif, dévalorisant, voire même nocif ?

Dans la lettre adressée au Président Aristide, je me suis fait un devoir d'attirer l'attention des dirigeants du Monde noir sur les aspects politiques engendrés par une telle vision méprisante du noir, un univers dont Haïti est partie intégrante. Vision qui se traduit, au niveau politique, par cette attitude arrogante et dominatrice de l'Occident à l'égard de ce petit pays des Caraïbes. Un tel mépris des Noirs ne se retrouve-t-il pas d'ailleurs dans le comportement du Christianisme occidental ?

À cette question les résultats de ma recherche m'incitent à répondre par l'affirmative dans ma lettre adressée au Pape Jean-Paul II, à l'occasion de la première visite de ce dernier en Haïti, en mars 1983. Dans cette lettre se trouvent clairement indiqués les concepts anti-noirs qui se sont

DÉDICACE

PRÉFACE

INTRODUCTION

CHAPITRE I

La paix des Étoiles

LETTRE AU
PRÉSIDENT ARISTIDE

CHAPITRE II

Lettre au
Pape Jean-Paul II

CHAPITRE III

Lettre au Professeur
Carl Sagan
La théorie de Newton

Couleur, optique
et racisme
Ère spatiale, optique
et racisme

CONCLUSION

Haïti à l'épreuve

ANNEXE I

ANNEXE II

ANNEXE III

ANNEXE IV

ÉPILOGUE

LETTRE AU
PRÉSIDENT CLINTON

L'AUTEUR
DE CE LIVRE

COLLABORATEURS

infiltrés dans la pratique chrétienne en Occident. De tels préjugés anti-noirs n'ont même pas épargné le Monde scientifique en Occident, comme tente de le démontrer ma lettre au célèbre astrophysicien, le professeur Carl Sagan. L'on constate ainsi que les données concernant l'Optique et la signification des différentes couleurs se trouvent déformées à leur point de départ. Aussi, pourrait-on dire que la Science occidentale souffre elle-même de préjugés anti-noirs profondément enracinés dans la conscience occidentale.

Il revient maintenant aux lecteurs de prendre connaissance de cette modeste réflexion sur les causes profondes qui rendent difficile, sinon impossible, un sain dialogue entre l'Occident et le Monde noir dont Haïti, mon pays d'origine, est une composante. Et puisse ce modeste Essai être un point de départ à d'autres recherches plus complètes et plus approfondies.

Lucien Bonnet

« Quand les amoureux et amoureuses se rencontrent, ils se regardent au blanc des yeux... À la croisée des regards, regards des yeux du cœur, pétille l'amour. C'est à la source de cet amour qu'ensemble nous nous plongeons en nous saluant mutuellement, en nous embrassant fraternellement... »



C'est à la lumière de cet amour que j'ai découvert une grammaire, la grammaire politique. C'est à la lumière de cet amour que j'ai découvert un chapitre, le chapitre démocratique...

Là, au cœur de ce chapitre démocratique de la grammaire politique, j'ai trouvé un mot, amour. J'ai trouvé une vie, une vie d'amour. J'ai trouvé une histoire, une histoire d'amour...

Car le défi du siècle passe par cette expérience. L'an 2000 verra s'il y aura eu des hommes et des femmes capables de demeurer debout pour la démocratie ».

Extrait du discours du Président de la République d'Haïti Jean Bertrand Aristide à l'Aréna Maurice-Richard, à Montréal, le 9 décembre 1991.



| Navigation |

| Actualité |

| Alliance |

| BILL A RI |

| Archives |

| Contact |

| English |

CHAPITRE PREMIER :

POLITIQUE OCCIDENTALE FACE AUX NOIRS



Comme indiqué dans notre introduction, le malaise qui existe dans les relations entre l'Occident et le Monde noir s'exprime à tous les niveaux et plus particulièrement sur le plan politique et donc économique. Le premier étant le dominant et le second le dominé. Cette relation se manifeste dans le cas d'Haïti qui est pris ici comme exemple. Et c'est dans ce contexte que nous présentons dans ce chapitre une analyse de l'évolution politique d'Haïti en rapport avec l'Occident, ainsi qu'une lettre que nous avons adressée au leader politique Jean Bertrand Aristide.

HAÏTI À L'AUBE DE « LA PAIX DES ÉTOILES »



« Il faut que quelque chose change ici », avait déclaré le Pape Jean-Paul II lors de sa visite en Haïti en mars 1983. Le Saint-Père voulait bien sûr faire allusion à la situation

- DÉDICACE
- PRÉFACE
- INTRODUCTION
- CHAPITRE I
La paix des Étoiles
- LETTRE AU PRÉSIDENT ARISTIDE
- CHAPITRE II
Lettre au Pape Jean-Paul II
- CHAPITRE III
Lettre au Professeur Carl Sagan
La théorie de Newton
Couleur, optique et racisme
Ère spatiale, optique et racisme
- CONCLUSION
Haïti à l'épreuve
- ANNEXE I
- ANNEXE II
- ANNEXE III
- ANNEXE IV
- ÉPILOGUE
- LETTRE AU PRÉSIDENT CLINTON
- L'AUTEUR DE CE LIVRE
- COLLABORATEURS



répressive dans ce pays mais, aussi, à n'en point douter, à quelque chose de plus profond et de plus vaste, à un changement dans l'attitude de l'Occident face au Monde noir.

DUVALIER : SIMPLE INSTRUMENT

N'est-il pas révélateur que l'annonce de la chute présumée du Président Jean-Claude Duvalier ait été faite par le Président américain Ronald Reagan ? N'est-ce pas là une façon brutale de signifier au Peuple haïtien que son devenir, comme cela avait été le cas pour ses ancêtres, dépend de la volonté de son maître occidental ? Car, enfin, par ses gestes passés et présents, l'Amérique ne s'affirme-t-elle pas comme

étant le seul véritable maître de cette île, les Duvalier et autres dictateurs n'étant que ses instruments dociles ?

Le problème du régime répressif des Duvalier n'est en fait que la conséquence d'un problème encore beaucoup plus vaste et profond qui conditionne l'ensemble des attitudes conscientes et inconscientes de l'Occident, dit chrétien, face au Monde noir.

La grande dichotomie chrétienne, écrit à ce propos un savant français, Roger Bastide, c'est celle du blanc et du noir. Le blanc, expression de la pureté et le noir du diabolique. Ce qui fait que l'opposition du Christ et de Satan, de la vie spirituelle et de la vie charnelle, du bien et du mal, se traduit finalement par cette opposition de la blancheur et de la noirceur qui subsume toutes les autres. Même chez l'aveugle qui ne connaît que la nuit : mais les mots prononcés, ou entendus, suffisent chez lui comme chez le voyant à entraîner la ronde des anges et des diables : « une âme noire », « la noirceur d'une action », ou « une sombre action », « la blancheur innocente du lys », « la candeur d'un enfant », « se blanchir d'un crime³... Ce ne sont pas simples substantifs ou adjectifs.

La blancheur se réfère à la lumière, à l'ascension dans la clarté, à la neige vierge et immaculée, au vol des colombes du Saint-Esprit, à la transparence limpide, tandis que la noirceur reste le paysage de l'Enfer, la couleur du Diable, comme celle des entrailles de la terre, des laves infernales... Ce jeu d'associations d'idées fonctionne automatiquement, tant notre pensée est esclave de notre langage, lorsque « l'homme blanc » se trouve en contact avec un Noir. Mario de Andrade a dénoncé, avec juste raison, les méfaits de ce symbolisme chrétien, aux origines même du préjugé de couleur.



Et, en Amérique, lorsque un nègre est accepté, pour le détacher du reste de sa race, on dit de lui : « C'est un nègre, oui, mais à l'âme blanche ».

Duvalier parti, le nouveau régime haïtien sera sans nul doute tout aussi répressif et corrompu s'il obéit à un « maître » méprisant à l'égard de l'homme noir. Seule une indépendance véritable de ce pays des Caraïbes, assumant pleinement son identité, permettra au peuple haïtien de se soustraire du carcan de la relation maître-esclave. Indépendance qui, malheureusement, ne pourra réellement se concrétiser sans un changement fondamental dans le comportement de ceux qui ont les moyens de perpétuer leur domination sur le Monde noir. Car c'est là, à notre avis, « qu'il faut que quelque chose change » d'abord.

L'OCCIDENT : ESCLAVE DES PRÉJUGÉS ANTI-NOIRS

Nous connaissons aujourd'hui fort bien les mécanismes avec lesquels l'Occident dit chrétien a véhiculé et justifié les préjugés anti-noirs. De nombreux savants occidentaux ont même eu le courage de dénoncer un tel état de choses. Parmi eux, citons encore l'anthropologue français Roger Bastide qui explique comment, chose à première vue inoffensive, le christianisme apporte avec lui une certaine symbolique des couleurs. Il souligne également qu'il y a dans le racisme anti-noir infiniment plus que l'effet de ce symbolisme. En particulier des racines économiques.

Ainsi, écrit-il : « Lorsque des chrétiens ont voulu justifier l'esclavage, en faisant remonter la noirceur de la peau à une punition de Dieu, soit l'anathème jeté sur Caïn, meurtrier de son frère, soit celui jeté sur Cham, fils de Noé, qui avait découvert la nudité de son père, ils utilisaient sans doute le symbolisme de la noirceur, mais en deçà de ce symbolisme, ils inventaient des contes éthologiques, destinés à justifier à leurs propres yeux un mode de production fondé sur l'exploitation des travailleurs Noirs « importés » d'Afrique ».



Les conséquences néfastes issues de ces préjugés anti-noirs véhiculés par la civilisation occidentale dite chrétienne ont déjà été largement constatées au niveau socio-politique (esclavage, conflits raciaux, apartheid, etc.). Et la nocivité de ces préjugés est telle que même le domaine scientifique que l'on croyait à l'abri de cette contagion ne semble guère épargné.

Cette constatation paraît d'une manière plus évidente encore dans le domaine des Sciences dites exactes qu'est l'Optique. En effet, dès que l'on aborde cette discipline scientifique qui concerne l'étude de la lumière sous toutes ses formes, on se bute immédiatement à des ambiguïtés, à des imprécisions, à des interprétations équivoques ou fantaisistes, voire même contradictoires.

La notion de couleur issue d'expérimentation à caractère scientifique découle, en Occident, de la

fameuse démonstration à laquelle se livra, en 1665, le célèbre savant anglais Isaac Newton. Cette expérience consiste à faire passer un rayon lumineux visible, appelé « lumière blanche » à travers un prisme dans une chambre noire, et provoquer la décomposition de cette lumière en un spectre continu de toutes les couleurs. Il est aisé de constater que cette expérience et les conséquences qui en ont découlé sont loin d'être scientifiques ou concluantes.

Wolfgang Gœthe, le plus illustre des écrivains allemands et savant de grande valeur, a d'ailleurs mené, en son temps, un âpre combat sur ce qu'il appelle « l'erreur de Newton ». Selon lui, « cette clarté transparente qui paraît devant l'obscurité c'est la preuve de la loi selon laquelle la lumière n'est qu'un mélange de lumière et de ténèbres, à des degrés divers ». Le célèbre professeur américain Carl Sagan abonde dans son sens. Les ténèbres de l'espace, à son avis, cachent jalousement d'incroyables ressources bénéfiques à la Science. Or, il décèle dans la recherche de pointe telle la recherche astrophysique un ensemble de préjugés anti-noirs qui, selon lui, sont autant de freins pour l'avancement des découvertes de l'ère spatiale : « Après Apollo, dit-il, les savants ont été découragés ? Vous savez pourquoi ils ont été découragés ? Parce que le ciel sur la Lune est noir. Ça les a déprimés. Vous croyez qu'il s'agit d'une blague ? Pas du tout. Les savants sont plus fragiles qu'il n'y paraît. Or le ciel de Mars est rose. Les voilà qui reprennent espoir.

Aujourd'hui, quelques savants, après avoir constaté « cette obscure clarté qui tombe des étoiles », suggèrent qu'il faut redéfinir le mot « lumière », c'est-à-dire rejeter la loi de Newton sur la couleur. Car il devient de plus en plus évident qu'à l'échelle cosmique comme à l'échelle terrestre, l'obscurité ou la noirceur fait partie intégrante du processus de la lumière et de la couleur.

Ainsi, il appert que les préjugés anti-noirs profondément ancrés dans la culture occidentale, compromettent sérieusement la marche naturelle du progrès. Ils constituent également un handicap pratiquement insurmontable dans les relations Occident-Monde noir. La véritable solution du problème haïtien relève donc du long terme. La quête « de liberté, d'égalité et de fraternité », source de vérité ou de « lumière », nécessite de constants efforts.



Lucien Bonnet

Article publié dans le Journal montréalais « Le Devoir » en date du 26 février 1986 à l'occasion de la chute de Jean-Claude Duvalier. L'auteur, Montréalais d'origine haïtienne, a réalisé un film intitulé « Où vas-tu Haïti ? »



English



Contact



Actualité

Alliance Québec - Haïti

BILL A RI et voici la lumière !

Archives

DÉDICACE

PRÉFACE

INTRODUCTION

CHAPITRE I

La paix des Étoiles

LETTRE AU
PRÉSIDENT ARISTIDE

CHAPITRE II

Lettre au
Pape Jean-Paul II

CHAPITRE III

Lettre au Professeur
Carl Sagan
La théorie de Newton
Couleur, optique
et racisme
Ère spatiale, optique
et racisme

CONCLUSION

Haïti à l'épreuve

ANNEXE I

ANNEXE II

ANNEXE III

ANNEXE IV

ÉPILOGUE

LETTRE AU
PRÉSIDENT CLINTON

L'AUTEUR
DE CE LIVRE

COLLABORATEURS

LETTRE AU PRÉSIDENT ARISTIDE

Montréal, le 7 février 1991

Révérend Père Jean Bertrand Aristide
Président de la République d'Haïti
Palais National
Port-au-Prince
Haïti

Monsieur le Président,

Le monde entier a les yeux fixés sur vous, sur Haïti et sur son peuple.

Tous et chacun attendent de vous et de votre gouvernement légitime, on ne peut plus démocratique, que quelque chose se passe en Haïti.

Un des porte-paroles les plus célèbres de l'humanité, Jean-Paul II, est jadis venu chez nous en mars 1983 proclamer tout haut ce que tous et chacun murmuraient tout bas : « *Il faut que quelque chose change ici* ».

Aujourd'hui plus que jamais le peuple haïtien, debout, aspire à quelque chose et fait vraiment que quelque chose se passe.

Et l'Histoire, qui désormais repose entre tes mains chère Haïti, te dis : « *C'est à ton tour de te laisser parler d'amour* ».

Vas, Haïti, vas ! Montre-nous ton vrai visage, positivement !

À chacun alors de jouer son rôle pour donner à ce pays son cachet d'excellence.

À ce prix, volontiers, je m'adresse aujourd'hui à Votre Excellence et à « notre excellence de peuple », qui offrez à ce pays une manière d'être quelque chose. Oui, comme qui dirait : « Quelque chose comme un grand peuple ».

Vas-y, Haïti, vas ! ... sur les pas de ton Prophète devenu pour toi Homme d'État.



Dans cette optique, Monsieur le Président, à qui d'autre qu'à Votre Excellence je pourrais confier ce document adressé jadis sous forme de lettre à Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II à l'occasion de sa première visite en Haïti, ainsi que l'accusé de réception émané du Vatican ?



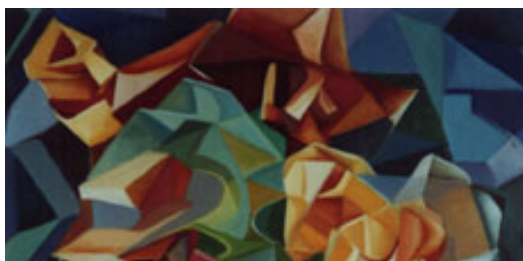
Cette « Lettre au Pape Jean-Paul II » vise à attirer l'attention sur le problème du racisme anti-noir et ses répercussions négatives au niveau même de l'avancement du progrès scientifique en Occident et plus précisément dans le domaine de l'Optique.

Dans le Monde occidental, en effet, selon la théorie admise depuis Newton, on considère que le blanc est la synthèse des couleurs ; en réalité c'est le contraire : le blanc constitue l'analyse ou le décodage « visible » de la lumière ou des couleurs, alors que le noir en est la synthèse ou la composition « invisible ».

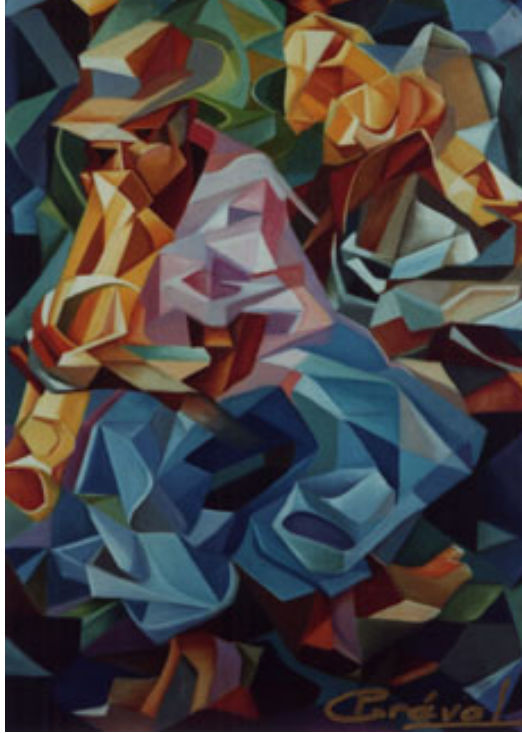
Autrement dit, l'obscurité ou la noirceur et par extension le « Trou noir » (terme utilisé à tort dans le Monde scientifique pour désigner la réalité des astres invisibles ou Soleils noirs) sont source d'énergie et de lumière.

Cette matière première de l'énergie lumineuse culmine, à son degré extrême de rayonnement par neutralisation de toutes les couleurs du spectre, sous la forme de « lumière blanche » selon l'expression consacrée.

Par conséquent, le « noir absolu » - absorption de toutes les couleurs - est une composition divisible de la lumière. La théorie de Newton, sans contredit, donne une interprétation partielle à la notion de lumière en excluant le noir. Notre apport tend à démontrer que le noir est non seulement partie intégrante du processus de la lumière mais en est la synthèse véritable. Le concept de lumière s'affirme donc comme étant un tout « divisible » comprenant une gamme d'intensités (ou de couleurs) où le noir est la forme « invisible » (ou absorbée) de l'énergie ainsi considérée.



Qu'il me soit ici permis, Monsieur le Président, pour étayer ces propos concernant les Trous noirs et le rayonnement, de poser avec Hubert Reeves, docteur en astrophysique nucléaire et conseiller scientifique de la NASA, la question suivante :



« Que deviendrait le Soleil si on le plongeait dans un rayonnement de haute température comme celui qui existait au début de l'univers ? » Au lieu d'émettre de la lumière, il en absorberait et finirait par se résorber entièrement dans le fluide cosmique.

Le fluide cosmique, Excellence, voilà ce que par « erreur d'Optique » on appelle « l'obscurité » ou « les ténèbres de l'espace ». C'est ce flux électromagnétique, océan incommensurable où baignent les planètes et les étoiles, comme la mer qui relie les continents les uns aux autres. L'obscurité est donc « la mer de l'espace ».

Mais que se passerait-il si on injectait dans ce rayonnement primordial non pas une étoile ordinaire comme le Soleil blanc mais un « Trou noir » ou « Soleil noir » ?

Selon la physique d'Einstein, un Trou noir est un lieu où la gravité est si formidablement intense que rien ne peut s'en échapper, pas même la lumière « visible ». Un tel objet devrait aspirer et absorber le rayonnement et augmenter progressivement sa propre masse ($E=MC^2$ toujours...).

Mais après Einstein, il y a eu Bohr, Heisenberg et la physique quantique ; et rien ne sera plus jamais pareil.



La version einsteinienne du Trou noir est équivalente à l'affirmation que la matière située à l'intérieur du Trou noir est définitivement « assignée à résidence » dans ce volume d'espace. Selon le mot de Hubert Reeves, « Un énoncé aussi absolu est donc contraire à l'esprit quantique d'après lequel : rien n'est jamais définitivement localisé quelque part. Il y a toujours probabilité d'en sortir. Si le mur d'enceinte est trop haut, on creusera un tunnel ; si les prisonniers sont patients, ils s'évaderont. Il suffit d'attendre ».

En vertu de ce principe, les Trous noirs « s'évaporent ». Constamment, de la matière s'échappe sous forme de rayonnement ; les Trous noirs « brillent » ! Leur surface se comporte comme celle de n'importe quel corps porté à une certaine température et ce « rayonnement » alimentera sans fin le merveilleux « fluide cosmique » que l'on s'obstine, comme des aveugles, à appeler « l'obscurité ».

Nigra sum « sed » formosa. Oui ! mais de préférence ne faudrait-il pas dire : je suis noire « et » belle ? Car l'obscurité, à la fois source et véhicule de la lumière, n'a pas à se défendre d'être la belle et infiniment discrète matière première de l'univers. L'obscurité est la mère de l'univers.

Discrète et belle es-tu, toi aussi, Haïti. Discrète, oui ; mais effacée, jamais ! À l'image de la « Vierge Noire » qui t'inspire et qui t'aime. Du sommet et par delà l'espace de ta « Cité Soleil ».



C'est pour proposer une approche plus constructive qui amène des correctifs aux données traditionnelles abusives dites encore scientifiques de l'Optique que nous nous sommes adressé, Excellence, à ce témoin authentique du signe des temps, Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II — prophète de l'ère nouvelle.

Soyez félicité, Excellence, et que soit à jamais félicitée notre « excellence de peuple » pour avoir rendu possible, aujourd'hui, que sonne l'heure et l'ère de notre « nouvelle indépendance ».

Lucien Bonnet



Actualité

Alliance Québec - Haïti

BILL A RI et voici la lumière !

Archives



English



Contact

Contact
CANADA-HAÏTI

DÉDICACE

PRÉFACE

INTRODUCTION

CHAPITRE I

La paix des Étoiles

LETTRE AU
PRÉSIDENT ARISTIDE

CHAPITRE II

Lettre au
Pape Jean-Paul II

CHAPITRE III

Lettre au Professeur
Carl Sagan
La théorie de Newton

Couleur, optique
et racisme
Ère spatiale, optique
et racisme

CONCLUSION

Haïti à l'épreuve

ANNEXE I

ANNEXE II

ANNEXE III

ANNEXE IV

ÉPILOGUE

LETTRE AU
PRÉSIDENT CLINTON

L'AUTEUR
DE CE LIVRE

COLLABORATEURS

CHAPITRE II : RELIGION OCCIDENTALE FACE AUX NOIRS



Dans le chapitre précédent nous avons pu constater à quel point l'Occident domine le Monde noir. Domination qui, nous le verrons dans le présent chapitre, tente de se justifier par toute une vision dévalorisante du Monde noir. La religion y est même utilisée à cette fin comme le souligne la présente « Lettre au Pape Jean-Paul II ».

LETTRE AU PAPE JEAN-PAUL II

Montréal, le 28 février 1983

Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II,
Cité du Vatican,

Rome,
Italie

Très Saint-Père,



Je voudrais confier ma démarche auprès de Votre Sainteté aux soins de la Divine Providence qui dispose à son gré, selon ses louables desseins, des messages et des messagers.

Au mois de janvier 1979, tandis que vous étiez à Santo Domingo, dans les Antilles, en route vers Mexico, je me suis évertué, dans la mesure du possible, à vous faire parvenir une lettre et quelques documents annexes. Sans doute le contretemps dû à la livraison tardive du courrier dans ces pays en voie de développement alors que vous étiez déjà de retour à Rome, explique aujourd'hui ma nouvelle insistance à vous en communiquer la teneur.



L'annonce de votre voyage en Haïti, prévu pour le 9 mars 1983, a déjà provoqué des commentaires au niveau politique. Elle prête aussi à réfléchir sur cet aspect vaste et toujours actuel des relations Occident-Monde noir : les préjugés anti-noirs dans le Christianisme et la Science.

Véritable fléau dans les relations inter-humaines (conflits raciaux aux États-Unis, par exemple) comme dans les relations internationales (longévité du régime d'apartheid sud-africain), le racisme anti-noir prend des formes connues sous l'appellation de préjugés anti-noirs. Même si la partie visible de l'iceberg est manifeste au grand public, l'autre partie moins visible mais fondamentalement plus importante ne cesse pourtant de conditionner la vie entre les hommes et les peuples. Ce qui constitue aussi – et beaucoup de gens en sont conscients – un pesant handicap dans le cheminement même du progrès scientifique en Occident.



Si les préjugés anti-noirs chez les occidentaux originent d'une époque bien antérieure à l'arrivée du Christianisme, il n'en demeure pas moins vrai que par certaines interprétations et pratiques en Occident, cette religion n'a pas manqué de les favoriser et de les entretenir jusqu'à nos jours. Un savant français, Roger Bastide, nous en donne une très bonne illustration dans l'une de ses études. ¹

Selon lui le Christianisme apporte avec lui une certaine symbolique des couleurs. Symbolique qui, en se propageant à travers une sensibilité formée par lui, même chez des hommes qui se prétendent détachés de la religion, alors qu'ils ne sont détachés que des Églises, et de leurs dogmes, soulève des remous qui ne peuvent que difficilement s'apaiser.



1. Il s'agit de sa communication lors du congrès « Conference on Race and Color » à Copenhague en 1965.

Il souligne aussi qu'il y a dans le racisme anti-noir infiniment plus que l'effet de ce symbolisme. En particulier des racines économiques. Ainsi, explique-t-il : « Lorsque des chrétiens ont voulu justifier l'esclavage, en faisant remonter la noirceur de la peau à une punition de Dieu, soit l'anathème jeté sur Caïn, meurtrier de son frère, soit celui jeté sur Cham, fils de Noé, qui avait découvert la nudité de son père, ils utilisaient sans doute le symbolisme de la noirceur, mais en deçà de ce symbolisme, ils inventaient des contes éthologiques, destinés à justifier à leurs propres yeux un mode de production, fondé sur l'exploitation des travailleurs Noirs « importés » d'Afrique.



« La grande dichotomie chrétienne », écrit à ce propos Roger Bastide, « c'est celle du blanc et du noir ». Le blanc, expression de la pureté et le noir du diabolique. Ce qui fait que l'opposition du Christ et de Satan, de la vie spirituelle et de la vie charnelle, du bien et du mal, se traduit finalement par cette opposition de la blancheur et de la noirceur qui subsume toutes les autres. Même chez l'aveugle qui ne connaît que la nuit.

Mais les mots prononcés ou entendus suffisent chez lui comme chez le voyant à entraîner la ronde des anges et des diables : « une âme noire », « la noirceur d'une action » ou « une sombre action », « la blancheur innocente du lys », « la candeur d'un enfant », « se blanchir d'un crime »...

Ce ne sont pas simples substantifs ou adjectifs. La blancheur se réfère à la lumière, à l'ascension dans la clarté, à la neige vierge et immaculée, au vol des colombes du Saint-Esprit, à la transparence limpide, tandis que la noirceur reste le paysage de l'Enfer, la couleur du Diable, comme celle des entrailles de la terre, des laves infernales. Dichotomie qui devient si impérieuse qu'elle peut entraîner d'autres couleurs derrière elle, le bleu céleste, simple satellite du blanc, manteau de la Vierge sans péché, le rouge des flammes de l'Enfer qui se métamorphose à son tour en une espèce de doublet sombre du noir.

Ce jeu d'associations d'idées fonctionne automatiquement, tant notre pensée est esclave de notre langage, lorsque « l'homme blanc » se trouve en contact avec un Noir.

Mario de Andrade a dénoncé, avec juste raison, les méfaits de ce symbolisme chrétien, aux origines même du préjugé de couleur. Et en Amérique, lorsque un nègre est accepté, pour le détacher du reste de sa race, on dit de lui : « C'est un nègre, oui, mais à l'âme blanche ».



Les conséquences néfastes issues de ces préjugés anti-noirs véhiculés par la civilisation

chrétienne occidentale ont déjà été largement constatées au niveau socio-politique (esclavage, conflits raciaux, apartheid, etc...). Et la nocivité de ces préjugés est telle que même le domaine scientifique que l'on croyait à l'abri de cette contagion ne semble guère épargné.



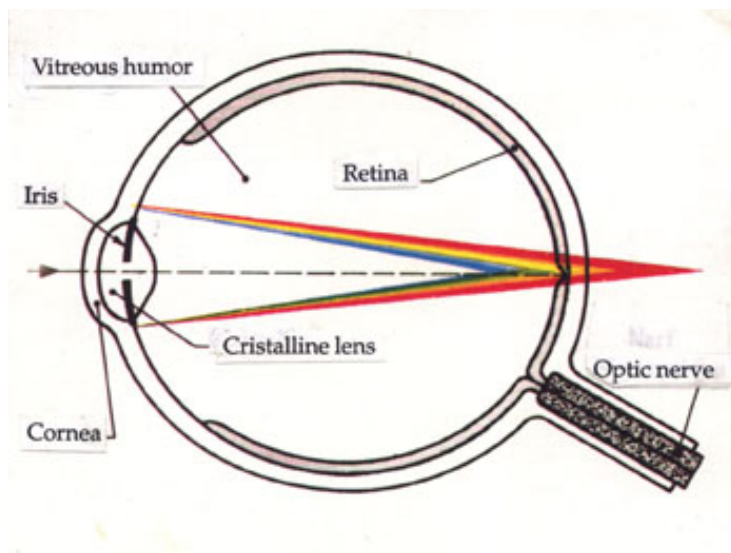
« La ségrégation raciale à l'égard des Noirs prend racine, par delà tous les facteurs historiques ou économiques, dans l'idée de la contagiosité d'une couleur diabolique ».



Cette constatation faite par Roger Bastide paraît d'une manière plus évidente encore dans le domaine des Sciences dites exactes qu'est l'Optique.

En effet, dès que l'on aborde cette discipline scientifique qui concerne l'étude de la lumière sous toutes ses formes, on se bute immédiatement à des ambiguïtés, à des imprécisions, à des interprétations équivoques ou fantaisistes, voire même contradictoires.

La notion de couleur issue d'expérimentation à caractère scientifique découle, en Occident, de la fameuse démonstration à laquelle se livra, en 1665, le célèbre savant anglais Isaac Newton.



Cette expérience consiste à faire passer un rayon lumineux visible, appelé « lumière blanche », à travers un prisme dans une chambre noire, et provoquer la décomposition de cette lumière en un spectre continu de toutes les couleurs. Il est aisé de constater que cette expérience et les conséquences qui en ont découlées sont loin d'être scientifiques ou concluantes.

Les disputes de Goethe, le plus illustre des écrivains allemands et savant de grande valeur, sont d'ailleurs bien connues à ce sujet. En 1791, à l'âge de 42 ans, Wolfgang Goethe écrivait sa Contribution à l'Optique, prélude à une série d'études qui aboutiront à la publication de la Théorie des couleurs et aux Matériaux pour l'histoire de la théorie des couleurs publiés de 1805 à 1810. Toute l'œuvre de Goethe sur les couleurs est en réalité dirigée en un âpre combat sur ce qu'il appelle l'erreur de Newton.

En 1827, il s'élève contre les professeurs qui continueront à exposer la théorie de l'illustre physicien, parce que selon le mot de Goethe lui-même, « ils doivent à l'erreur leur existence ».



En parle aussi, de nos jours, le professeur Carl Sagan, commentateur scientifique bien connu et savant de la NASA. L'une des disciplines qu'il assume, l'Exobiologie, lui permet de scruter les nuages les plus sombres de l'univers où existe l'ADN, formule nécessaire à toute forme de vie. Les ténèbres de l'espace, à son avis, cachent jalousement d'incroyables ressources bénéfiques à la Science. Or, il décèle dans la recherche de pointe telle la recherche astrophysique un ensemble de préjugés anti-noirs qui, selon lui, sont autant de freins pour l'avancement des découvertes de l'ère spatiale : « Après Apollo, dit-il, les

savants ont été découragés. Vous savez pourquoi ils ont été découragés ? Parce que le ciel sur la Lune est noir. Ça les a déprimés. Vous croyez qu'il s'agit d'une blague ? Pas du tout. Les savants sont plus fragiles qu'il n'y paraît. Or le ciel de Mars est rose. Les voilà qui reprennent espoir ».²

2. Catherine Delaprée, « L'homme clef de Viking ; Et maintenant il faut tout revoir... », Le Point no 204 - 16 août 1976, pp. 48-49.

La réalité de ces préjugés de couleur tient à la notion même de « lumière » telle que nous la connaissons encore aujourd'hui. Newton, on le sait, avait cru démontrer que la lumière blanche se décompose à travers le prisme en une série de sept rayons réfractés qui produisent sur l'écran où ils sont projetés des couleurs passant du rouge au violet. Selon Newton, la lumière blanche renferme différentes lumières dont chacune est plus sombre qu'elle en tant que partie de l'ensemble. Quant à la plus sombre de toutes, l'obscurité, elle ne saurait, dit-il, constituer qu'une absence de lumière.

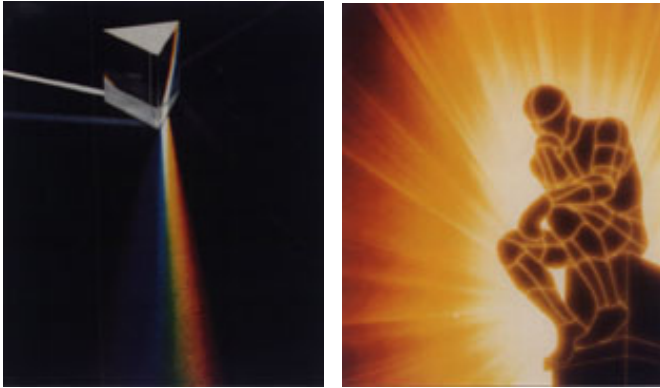
À cela, Goethe s'était opposé : « Cette clarté transparente qui paraît devant l'obscurité, c'est la preuve de la loi selon laquelle la lumière n'est qu'un mélange de lumière et de ténèbres, à des degrés divers » déclara-t-il en 1826.

Alors, qu'est-ce que la lumière, sinon l'effet d'une cause ? En physique, elle répond à la loi universelle de la conservation de la matière et de l'énergie. Sous une forme ou sous une autre, elle se mesure : « Avec l'avènement de nouvelles techniques tant au sol que dans l'espace, on mesure aujourd'hui la luminosité des objets célestes dans pratiquement tout le spectre électromagnétique, des ondes radio aux rayons gamma en passant par l'infrarouge, l'ultraviolet et les rayons X... » disent deux savants MM. Trinh Xuan Thuan et Thierry Montmerle dans une récente étude sur la masse invisible de l'univers.³



Dans cette Optique, la lumière est visible et invisible, comme l'univers, et cela se dit en termes très scientifiques, très sophistiqués entre experts. Tandis que dans le langage courant l'interprétation de tous les jours nous ramène au prisme où l'on prend pour acquis que les jeux sont faits, la réponse d'avance toute trouvée par prisme interposé.

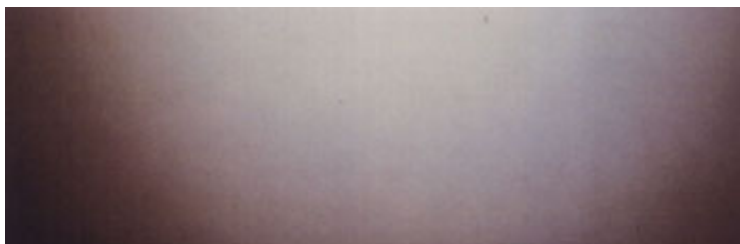
3 Trinh Xuan Thuan et Thierry Montmerle dans : La masse invisible de l'univers, La Recherche no 139 - décembre 1982, p. 1438.



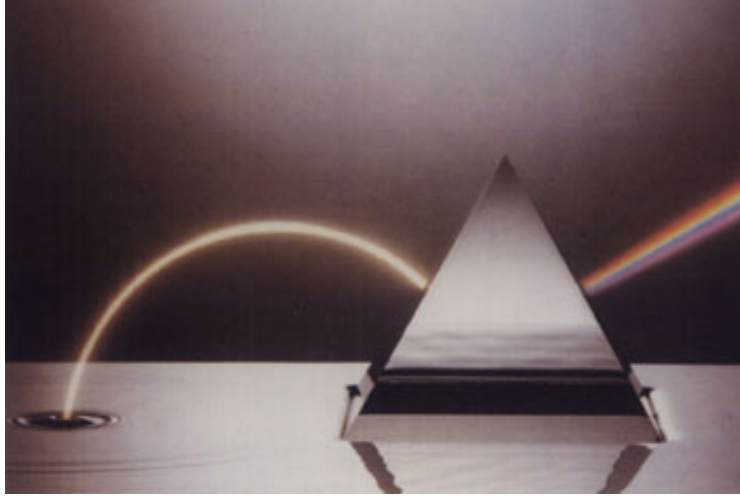
Mais le prisme est un agent neutre, dépourvu de préjugés. De même le serait aujourd'hui un ordinateur dont le programme serait l'objectivité. Cernons-le de plus près. Dans la chambre noire de l'expérience, d'un angle il reçoit l'obscurité, de l'autre un faisceau de lumière blanche. Le prisme met en situation ces deux éléments. À son niveau le rayon lumineux incident se trouve transformé, adouci sous l'effet de l'ombre environnante. Jouant le rôle de mélangeur d'ondes, le prisme intègre à la fois la lumière blanche et l'obscurité. Il en fait la synthèse « in vitro » selon un degré donné dans l'échelle des gris actuellement bien connue dans le domaine de la photographie et de la télévision en couleurs. Sous l'effet du rayon incident qui agit comme un projecteur le rayon réfracté, d'un gris très subtil, passe à travers le prisme. Issu à la fois de la lumière blanche et de l'obscurité se forme, dans une chambre quasi noire sur un écran quasi blanc, le spectre continu de toutes les couleurs.



De même un surplus de lumière blanche qui n'a pas été utile à la démonstration se retrouve sous forme diffuse, mélangée à l'obscurité de la salle. « Cette clarté transparente » dont parlait déjà Goethe de manière si intuitive, la Science d'aujourd'hui l'appelle « la luminosité ». C'est une quantité mesurable.



Trois cents ans ont passé.
Aujourd'hui l'un des plus grands physiciens-mathématiciens au monde, le professeur Stephen Hawking, titulaire à Cambridge



d'une chaire jadis occupée par Isaac Newton, déclare que l'univers contient des matériaux encore non identifiés ; il appelle cette inconnue : « la matière noire ». Selon lui, cette matière invisible est de quatre-vingt-dix à quatre-vingt-dix-neuf fois plus abondante dans l'univers que toutes les autres matières connues.

Non sans raison, Goethe s'élevait contre « ceux qui doivent à l'erreur leur existence », c'est-à-dire les professeurs qui continuaient à exposer la théorie trouvée partielle de l'illustre physicien. À la décharge de Newton, il faut le dire aussi, l'erreur est du domaine de l'homme et la vérité scientifique est sans doute partielle.

À en croire donc la loi universelle de la conservation de la matière et de l'énergie qui dit que « rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme », l'erreur, tôt ou tard, n'a d'autre alternative que de s'amender ou de se dissiper ; la vérité scientifique, notion elle-même très relative, de se réajuster ; les aspects néfastes de certaines pratiques religieuses de s'effacer ; les attitudes négatives dans la recherche scientifique de disparaître à mesure que l'Optique elle-même rejoint les lois de la Physique énergétique, dont le matériel expérimental se trouve aussi bien dans les laboratoires terrestres, que dans l'espace ou les étoiles.



« Cette obscure clarté qui tombe des étoiles » suggère aujourd'hui qu'il faut redéfinir le mot « lumière ».



« À l'échelle cosmique comme à l'échelle terrestre l'obscurité ou la noirceur fait partie intégrante,

sine qua non, du processus de la lumière et de la couleur. »

J'implore à nouveau votre paternelle bénédiction.

Lucien Bonnet





Actualité

Alliance Québec - Haïti

BILL A RI et voici la lumière !

Archives



English



Contact

Contact
CANADA-HAÏTI

DÉDICACE

PRÉFACE

INTRODUCTION

CHAPITRE I

La paix des Étoiles

LETTRE AU
PRÉSIDENT ARISTIDE

CHAPITRE II

Lettre au
Pape Jean-Paul II

CHAPITRE III

Lettre au Professeur
Carl Sagan
La théorie de Newton

Couleur, optique
et racisme
Ère spatiale, optique
et racisme

CONCLUSION

Haïti à l'épreuve

ANNEXE I

ANNEXE II

ANNEXE III

ANNEXE IV

ÉPILOGUE

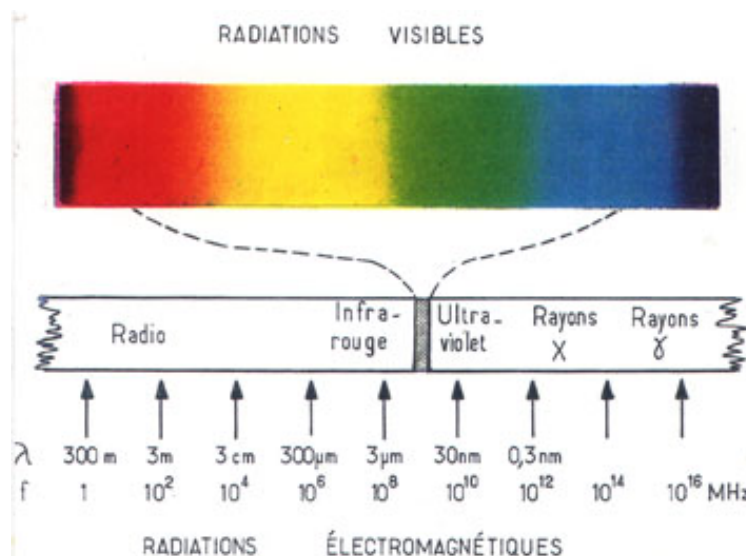
LETTRE AU
PRÉSIDENT CLINTON

L'AUTEUR
DE CE LIVRE

COLLABORATEURS

CHAPITRE III

SCIENCE OCCIDENTALE FACE AUX NOIRS



Pour justifier et perpétuer sa domination sur le Monde noir, l'Occident s'est imprégné d'une idéologie de dominateur dont les inévitables concepts erronés atteignent même le Monde scientifique occidental et l'handicape dans sa recherche de vérité. Les documents qui vont suivre l'affirment et le prouvent.

AU FOND DE L'INCONNU IL Y A LES CONQUÊTES NÉCESSAIRES



Un vulgarisateur scientifique américain bien connu et savant de la NASA, le professeur Carl Sagan est l'auteur entr'autres, avec sa femme Linda, du fameux « message spatial » gravé sur « Pioneer 10 » à l'intention d'éventuelles civilisations extra-terrestres, rencontrées un jour - qui sait - à travers notre Galaxie. Le professeur Sagan manie très bien l'humour et adore l'allégorie. C'est donc par une parabole, que le 10 avril 1978, Lucien Bonnet lui adresse ce message :

Montréal, le 10 avril 1978.

Cher M. Sagan,

Il arrive parfois qu'un rêve devienne réalité. C'est le cas aujourd'hui. Par l'entremise de M. Emil P. Ericksen, fonctionnaire au Consulat Général des États-Unis d'Amérique à Montréal, je communique avec l'homme de Science Américain dont j'admire le plus les travaux et les recherches.

Au professeur Carl Sagan et à son épouse qui, aux approches de l'an 2000, pensent que les temps sont venus de signaler, par des messages tangibles, à d'autres êtres intelligents possibles de l'univers la présence de notre humanité terrestre, qu'il me soit également permis d'adresser un message simple, issu de patientes recherches. Ce message, je le formule comme suit :

« À l'échelle cosmique comme à l'échelle terrestre, l'obscurité ou la noirceur fait partie intégrante du processus de la lumière et de la couleur ».



Mon but est de vous entretenir de ce sujet particulier et des raisons qui m'ont amené à effectuer ces recherches dans le contexte des problèmes d'un petit pays, tourmenté comme son relief, où je suis né et qui m'a vu grandir, dont le nom « Haïti » signifie « Terre de montagnes ». Ce pays connaît depuis assez longtemps certaines difficultés inhérentes à toute collectivité confrontée à un problème d'identité. Au Canada où je vis et me suis bien acclimaté, ce sujet, cependant, motive toujours mes recherches, suscite mes démarches, explique l'audace de mes propos. Dans ce contexte particulier de conflits séculaires où s'affrontent l'intérêt et l'origine raciale, il importe d'aller au fond des choses. Parallèlement, il convient de signaler l'Optique, cette branche de la Physique énergétique où fleurissent encore, tenaces, à grand renfort de brevets d'invention et de secrets de fabrication, des tabous scientifiques aberrants sur la couleur, l'obscurité, la lumière. Toute recherche rationnelle de solutions originales, même avant-gardistes, au niveau de la Science comme des mentalités, semblerait ici nécessaire et préalable à l'établissement d'une situation d'équilibre.

N'étant pas un « savant », mais peut-être le plus obscur parmi les plus obscurs des chercheurs obscurs de tous les temps obscurs, je demande au professeur Sagan de m'accorder un insigne privilège : celui d'accepter que je lui confie, à toutes fins qu'il jugera utiles au succès de cette démarche, mes modestes résultats et la démonstration ou illustration que propose mon schéma. Sur une même pellicule photographique j'ai voulu réunir, à ma façon, des éléments et conditions que je crois indispensables à l'analyse et à la synthèse des couleurs. Voici donc quatre films dits « séparations de couleurs » et les épreuves couleurs à l'appui de cette donnée.



Les phrases que je vais citer sont de vous. Elles sont tirées d'une entrevue que vous accordiez au correspondant d'un magazine français et je cite : » ... après Apollo, les savants ont été découragés. Vous savez pourquoi ils ont été découragés ? Parce que le ciel sur la Lune est noir. Ça les a déprimés. Vous croyez qu'il s'agit d'une blague ? Pas du tout. Les savants sont plus

fragiles qu'il n'y paraît. Or le ciel de Mars est rose. Les voilà qui reprennent espoir ».⁴

4 Catherine Delaprée, « L'homme clef de Viking ; Et maintenant il faut tout revoir... », Le Point no 204 - 16 août 1976, pp. 48-49.

Je vois d'ici votre sourire et celui de madame Sagan qui semblent dire : « les roses ne vivent que ce que vivent les roses, l'espace d'un matin ».

L'énigme de l'espace n'en est pas à un matin près. Ses ténèbres, avec leur profondeur inouïe, toujours si secrètes et tellement intrigantes, à la limite du désespoir et de la déraison, de la peur et du dégoût, de la haine et de la damnation, par suite de l'ignorance ou de l'indifférence, cachent jalousement d'incroyables ressources bénéfiques à la Science qu'entrevoit seulement la perspicacité ou la sagesse de chercheurs avant-gardistes de la trempe et de la personnalité du professeur Sagan.

N'en déplaise à la « Genèse » biblique qui, de génération en génération, apprend à qui veut l'entendre de cette oreille que « Dieu sépara la lumière des ténèbres » (Ge 1,4), ni à Sir Isaac Newton avec son prisme qui nous en fait voir de toutes les couleurs laissant dans l'ombre la plus grande inconnue de tous les temps, l'obscurité elle-même, je tiens à souligner que « la rose noire de l'espace », arbitrairement niée comme valeur positive, toujours perçue négativement, discrète, si peu envieuse de la lumière qu'elle l'absorbe pour bien la conserver, l'obscurité, dis-je, a pu passer pour la négation même de la lumière alors qu'elle en est le prolongement.

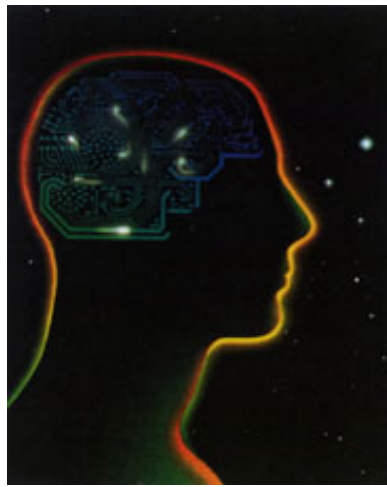


Depuis que le monde est monde l'harmonie et la complémentarité existent entre la lumière et les ténèbres dont les effets, équivalents ou adéquats, judicieusement équilibrés à l'échelle cosmique, font penser, comme les Sages de toujours, que dans ce tout cohérent constitué par l'univers « rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme ».

La question que l'on se pose le plus souvent est celle-ci : « que serait notre vie sans lumière » ? Toutes choses égales d'ailleurs et selon, entre autres, la loi universelle de la conservation de la matière et de l'énergie, « que serait notre vie sans ténèbres » ? Dès lors, que l'on dise à volonté : « l'obscurité est une absence de lumière » ou « la lumière est une absence d'obscurité », n'est-ce pas là une simple question désémanique ? Réconcilier la lumière avec les ténèbres est un message simple que tout voyageur éventuel de l'espace, de type humanoïde terrestre ou extra-terrestre devrait pouvoir saisir sans trop de difficulté. Dans l'intérêt de toute civilisation avancée, obtenir une heureuse conjugaison des formes visibles et invisibles de la matière ou de l'énergie, c'est l'occasion de se dépasser soi-même en déplaçant ses propres limites.

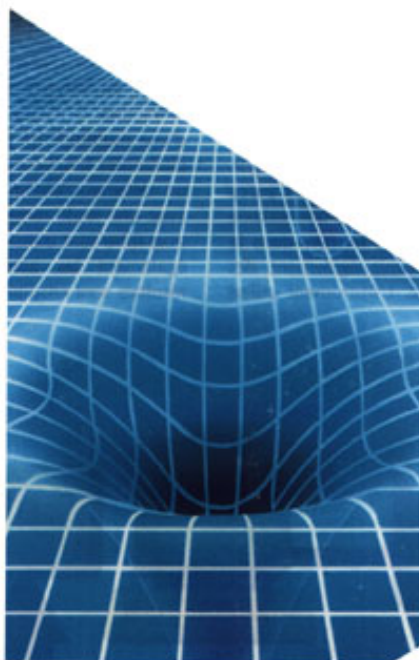
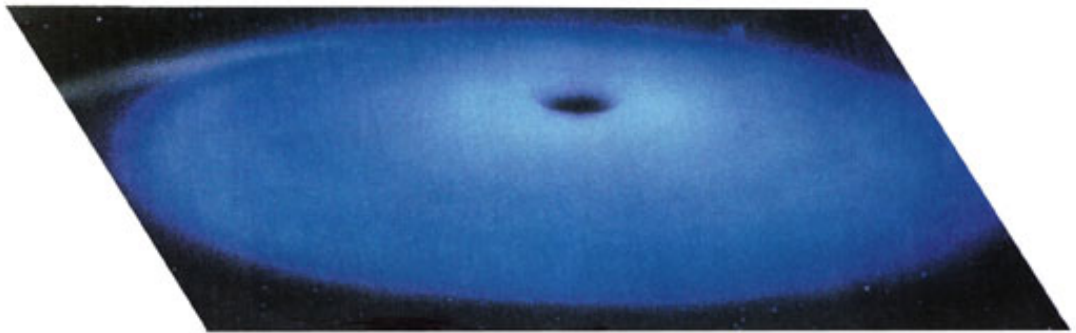
La partie dite lumineuse de l'univers, si brillante soit-elle et si représentative qu'elle semble éclipser tout le reste laissé dans l'ombre par l'éclat de son propre rayonnement, ne saurait à elle seule constituer le tout qui se livre d'emblée à la perception et à la prospection des chercheurs. Encore faut-il qu'on veuille aller au fond des choses !

Le fond des choses est souvent voilé par les mentalités. Les mentalités sont fonction du cerveau humain. Il est intéressant de noter que ce qui fait le plus notre fierté, ce merveilleux cerveau humain, physiquement, à notre insu, fonctionne depuis toujours dans la plus complète obscurité. La boîte crânienne de l'homme, sans contredit, constitue le plus beau



modèle de chambre noire qui ait été réalisé. Sur le plan strictement Optique comme sur le plan psychologique on devine aisément les blocages possibles. Quand on veut faire appel aux capacités supérieures de l'homme, on parle alors volontiers de « matière grise ». De la matière grise dans une chambre noire avec ou sans prisme quelle situation délicate ! Serait-ce là toute la subtilité ?

Du sol gris de la Lune, dans l'harmonie concertée des formes constructives visibles et invisibles de l'énergie lumineuse maîtrisée, la rose blanche et la rose noire du cosmos et la possibilité de roses de toutes les couleurs — de quoi faire rougir le ciel de Mars — posent le véritable défi de l'espace et du vaisseau spatial de l'ère moderne. Inertie, vitesse spectrale, vitesse égale ou supérieure à la vitesse de la lumière et réversibilité du phénomène savamment contrôlé, quelle synthèse nouvelle, mais aussi quelle libération ! Comparaison n'est pas raison mais la face cachée de la Lune, si mystérieuse soit-elle, n'est pas un chemin de non-retour.



À la limite de la lumière il y a l'obscurité. À la limite de l'obscurité on peut trouver la lumière. Réconcilier les « Fils de la lumière » (1 Th 5.5) — ceux du Zénith, du Soleil Levant ou du Soleil Couchant — avec les « Fils des ténèbres » (1 Th 5.6), pourrait peut-être devenir un jour une question de mentalité scientifique.

« Il y eut un soir et il y eut un matin... » (Ge 1,5).

Serait-ce là, Professeur, l'un des aspects harmonieux du cycle vital de l'espace ?

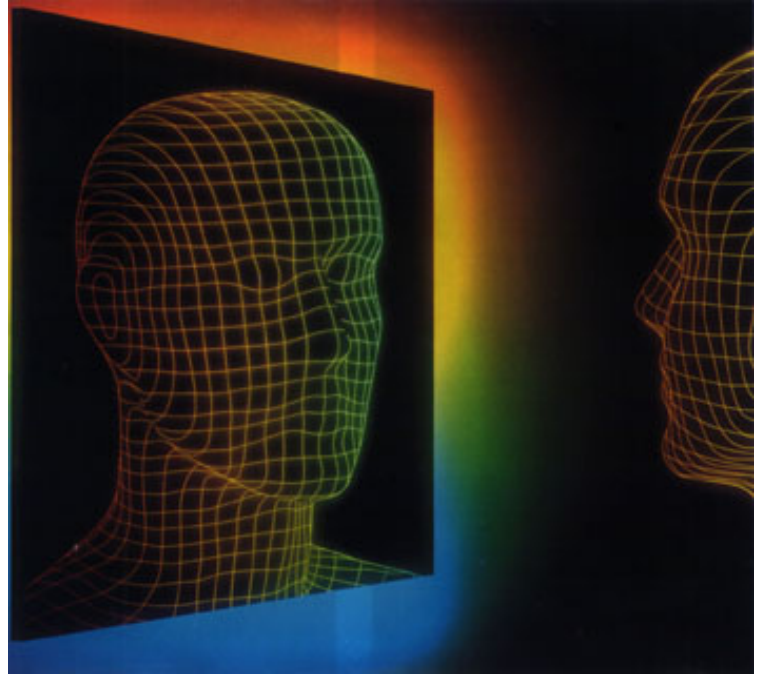
Je vous remercie de la bonne attention portée à la présente et vous prie d'agréer, monsieur Sagan, l'expression de mes sentiments distingués.



Lucien Bonnet

LA THÉORIE DE NEWTON SUR LES COULEURS, EST FAUSSE

À la suite de l'article que j'ai publié dans LE DEVOIR du 26 février dernier sur les préjugés anti-noirs en Occident, de nombreuses réactions se sont manifestées au Canada, tant dans la communauté noire que dans le milieu scientifique. La plupart de ces personnes qui ont pu me joindre, tout en m'approuvant totalement dans mon analyse expliquant les causes profondes de ces préjugés, affirment rester sur leur appétit lorsque je parle de leur nocivité dans le domaine scientifique et que je cite, comme exemple de cette contagion, la théorie de Newton sur les couleurs.



L'espace limité qui m'était réservé n'ayant pu me permettre de m'étendre sur ce point, qu'il me soit permis maintenant de démontrer, avec concision, pourquoi la théorie de Newton sur les couleurs est fausse.

Tout d'abord, qu'est-ce que cette théorie de Newton sur les couleurs ?

Rappelons que la notion de couleur issue d'expérimentation à caractère scientifique découle en Occident de la fameuse démonstration à laquelle se livra en 1665 le célèbre savant Isaac Newton.



Cette expérience consiste à faire passer un « rayon lumineux visible » appelé « lumière blanche », à travers un prisme dans une chambre noire, et provoquer la décomposition de cette lumière en un « spectre continu » de toutes les couleurs.

Newton ainsi, avait cru démontrer que la « lumière blanche » se décompose à travers le prisme en une série de sept rayons réfractés qui produisent sur l'écran où y ils sont projetés des couleurs passant du rouge au violet. Il en concluait donc que la « lumière blanche » renferme différentes lumières dont chacune est plus sombre qu'elle, « la lumière blanche », en tant que partie de l'ensemble. Quant à la plus sombre de toutes, l'obscurité, elle ne saurait, selon lui, constituer qu'une absence de lumière.

Or, à mon avis, qui est aussi le point de vue de plusieurs grands savants, la chambre noire, qui était véritablement noire, devient, une fois pénétrée par le « rayon lumineux visible », un lieu constitué d'un mélange d'obscurité et de « lumière blanche » et n'est donc plus une chambre noire. C'est là l'origine même de « l'erreur de Newton » qui provient d'une mauvaise observation.



En d'autres termes, les éléments de base de son expérience ne sont pas ce qu'il croit qu'ils sont : au cours de l'expérience, nous avons affaire en réalité à une chambre quasi noire, ou encore, quasi blanche. En conséquence, le prisme qui se trouve à l'intérieur de cette chambre quasi noire reflète cette réalité, c'est-à-dire qu'il est déjà soumis à ce mélange de « lumière blanche » et d'obscurité. Ce qui a échappé à l'observation de Newton.

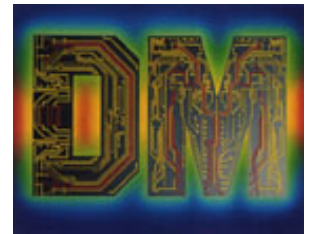


En effet, le prisme, dans la chambre noire de l'expérience, d'un angle il reçoit l'obscurité, de l'autre un faisceau de « lumière blanche ». Il met ainsi en situation ces deux éléments. À son niveau, le rayon lumineux « incident » se trouve transformé, adouci sous l'effet de l'ombre environnante. Jouant le rôle de mélangeur d'ondes le prisme intègre à la fois la « lumière blanche » et l'obscurité. Il en fait la



synthèse « in vitro » selon un degré donné dans « l'échelle des gris » actuellement bien connue dans le domaine de la photographie et de la télévision en couleurs. Sous l'effet du « rayon incident » qui agit comme un projecteur, le « rayon réfracté », d'un gris très subtil, passe à travers le prisme. Issu à la fois de la « lumière blanche » et de l'obscurité se forme, dans une chambre quasi noire sur un écran quasi blanc, le « spectre continu » de toutes les couleurs.

Ainsi donc, nous constatons que la « gamme continue » des couleurs, telle que nous la connaissons, constitue la décomposition non pas de la « lumière blanche » mais d'un mélange de « lumière blanche » et d'obscurité, c'est-à-dire d'un gris. « C'est, écrivait déjà le savant allemand Wolfgang Goethe, la preuve de la loi selon laquelle la lumière n'est qu'un mélange de lumière et de ténèbres, à des degrés divers ». La théorie de Newton sur les couleurs s'avère ainsi totalement fausse.



Et pourtant, les techniques utilisées par les industries de photographie, et donc de cinématographie et de télévision, reposent toujours sur cette théorie erronée.

En photographie, les laboratoires sont les premiers à découvrir, dans leurs manipulations, que la somme des couleurs du spectre donne un gris et non un blanc. Si bien qu'ils se trouvent contraints d'introduire la couleur noire pour obtenir le blanc. C'est là une démonstration en sens inverse que le noir est partie intégrante du processus de la lumière et de la couleur. Chose qui a, faut-il le rappeler, totalement échappé à l'observation de Newton. Malheureusement, si dans leur application et leur usage de la gamme des couleurs, les laboratoires de photographie s'aperçoivent de l'erreur de Newton et la corrigent sur le plan pratique, ils ne s'en démarquent pas pour autant.

Pourquoi ?



D'aucuns pourraient affirmer que les grandes industries utilisant le processus de la couleur (imprimerie, photographie, cinéma, télévision et même microprocesseur) maintiennent cette théorie erronée pour des questions de gros intérêts financiers, notamment en ce qui a trait aux brevets d'invention et aux secrets de fabrication, quoique, également, des préjugés anti-noirs profondément enracinés dans la culture occidentale ne seraient pas étrangers, dans le domaine de l'Optique, à « cette phase de repos et presque de stagnation plutôt que de progrès théorique ».

Il revient donc aujourd'hui au Monde scientifique (universitaires, chercheurs, etc.) de dépasser de tels handicaps et de corriger la théorie de Newton, afin de laisser libre la voie au cheminement du progrès.

Lucien Bonnet

Article publié dans le journal montréalais « Le Devoir » en date du 15 avril 1986.

L'auteur, Montréalais d'origine haïtienne, a réalisé un film intitulé « Où vas-tu Haïti ? ».

COULEURS, OPTIQUE ET RACISME



Si l'on vous proposait de chambouler toutes les lois d'Optique péniblement apprises ? Si l'on émettait l'hypothèse que le blanc est absence de couleurs plutôt qu'accumulation de toutes les couleurs ?

M. Lucien Bonnet, Montréalais d'origine haïtienne qui se fait une spécialité de l'Optique, affirme que « l'obscurité (ou la noirceur) fait partie intégrante du processus de la lumière et de la couleur » ; il éprouve de la difficulté à obtenir, des laboratoires, le rendu exact de certaines photos où la superposition de pellicules (jaune, magenta, gris et bleu) produit un contour noir, même si la scène a été prise en plein jour.

Pourquoi cette insistance de M. Bonnet qui, dans les coulisses de la 17^{ième} Assemblée générale de l'UAI (Union Astronomique Internationale) s'est encore activé à marteler ce thème hétérodoxe qui, si on l'adoptait, renverrait aux limbes plusieurs auteurs de manuels de Physique ?

M. Bonnet a déjà adressé une lettre au professeur Carl Sagan, astrophysicien de la NASA. Il a édité cette lettre à compte d'auteur et persiste à croire que le Monde scientifique dans son ensemble — et celui des spécialistes de l'Optique surtout — n'est pas tout à fait intéressé à vérifier toutes les hypothèses.

L'Optique, écrit-il, cette « chasse gardée » du Monde scientifique, ce domaine choyé « dont les approches, apparemment subtiles et barbelées, sont plutôt cousues de fil blanc »...

On aura deviné qu'à travers cette recherche, M. Bonnet essaie de rétablir les perspectives, de fouiller jusqu'aux confins du racisme anti-noir. « Le fond des choses est voilé par les mentalités » et « parfois, des choses crèvent les yeux mais on fait l'autruche ».

L'insistance de M. Bonnet aura-t-elle raison de ce qu'il qualifie de « tabous scientifiques aberrants » ? Il a bien sûr connaissance des travaux d'Asimov sur les « Trous noirs ». Le professeur Sagan a déjà laissé entendre, en schématisant, que les savants avaient expérimenté

la déprime quand ils se rendirent compte que le ciel de la Lune était noir... Mieux vaut alors axer les travaux sur Mars et son ciel... rose !

« Les penseurs comme Jacquard peuvent bien faire l'éloge de la différence mais l'impact de tels énoncés ne réussit pas à ébranler l'appareil scientifique et industriel (qui dira l'influence véritable de Kodak ?) bien réconforté dans sa gaine newtonienne », dit encore M. Bonnet. Il rend tout de même hommage à l'esprit de recherche de ses anciens professeurs : des pères du Saint-Esprit qui n'hésitaient pas à bien coter ses travaux, même s'ils allaient à l'encontre de l'enseignement officiel.



Clément Trudel

Article publié dans le journal montréalais « Le Devoir » du samedi 25 août 1979.

ÈRE SPATIALE, OPTIQUE ET RACISME



Le racisme, et plus particulièrement le racisme anti-noir, se manifeste sous de multiples formes. Mais seule la partie visible de l'iceberg est connue du grand public (émeutes raciales, ségrégations diverses, propos nettement racistes). L'autre partie moins visible mais fondamentalement plus importante ne cesse pourtant de conditionner la vie humaine. Elle constitue, en somme, un pesant handicap dans les relations inter-humaines voire même dans le cheminement du progrès scientifique.

Le professeur Carl Sagan, ce savant de la NASA, a pu déceler ainsi dans la recherche de pointe telle la recherche astrophysique un ensemble de préjugés anti-noirs qui, selon lui, sont autant de freins pour l'avancement des découvertes de l'ère spatiale.

Cet aveu lucide du professeur Sagan a provoqué une réaction positive mais critique de la part de

Lucien Bonnet, membre de la communauté noire canadienne et spécialiste en Optique, cette « chasse gardée » du Monde scientifique, ce domaine choyé dont les approches, apparemment subtiles et barbelées, sont plutôt cousues de fil blanc.

Dans le Monde occidental, en effet, selon la théorie admise depuis Newton, on considère que le blanc est la synthèse des couleurs ; en réalité, selon Lucien Bonnet, c'est le contraire : le blanc constitue l'analyse ou le décodage « visible » de la lumière ou des couleurs, alors que le noir en est la synthèse ou la composition « invisible ».

Autrement dit, selon la thèse que défend l'auteur : l'obscurité ou la noirceur et par extension le « Trou noir » sont source d'énergie et de lumière.

Cette matière première de l'énergie lumineuse culmine, à son degré extrême de rayonnement, par neutralisation de toutes les couleurs du spectre, sous la forme de « lumière blanche », selon l'expression consacrée.

Par conséquent, le « noir absolu » — absorption de toutes les couleurs — est une composition divisible de la lumière. La théorie de Newton, sans contredit, donne une interprétation partielle à la notion de lumière en excluant le noir. La thèse de Lucien Bonnet tend à démontrer que le noir est non seulement partie intégrante du processus de la lumière mais en est la synthèse véritable. Le concept de lumière s'affirme donc comme étant un tout « divisible » comprenant une gamme d'intensités (ou de couleurs) où le noir est la forme « invisible » (ou absorbée) de l'énergie lumineuse ainsi considérée.

C'est pour apporter cette nouvelle vision scientifique de l'Optique que Lucien Bonnet a adressé la lettre précédente, particulièrement significative, au professeur Carl Sagan de la NASA.

Cette lettre reproduite sous forme de plaquette, a provoqué un vif intérêt dans les milieux d'information canadiens et haïtiens.

Au Canada, deux publications prestigieuses « Le Devoir » et « Le Québec Industriel » en ont fait mention, tandis que la télévision montréalaise « Télé-Métropole » à l'occasion de la XVII^{ième} Assemblée générale de l'Union Astronomique Internationale tenue à Montréal au mois d'août 1979, a consacré une entrevue à l'auteur, Lucien Bonnet.

En Haïti, l'hebdomadaire « Le Patriote » a reproduit intégralement le document adressé au savant américain, le professeur Carl Sagan.

Conscient du fait que les notions véhiculées dans cet exposé pourraient aussi intéresser le Monde chrétien, l'auteur l'a fait parvenir également aux plus hauts dignitaires de l'Église catholique et à son Pasteur suprême, Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II.

En prenant connaissance de l'ensemble des éléments contenus dans ce sujet, le lecteur saura sans doute aborder le problème des couleurs, de l'Optique et du racisme sous un angle désormais plus serein et plus objectif.

Article publié dans Le Devoir du 25 juin 1980 .



English



Contact



Contact
CANADA-HAÏTI

Actualité

Alliance Québec - Haïti

BILL A RI et voici la lumière !

Archives

DÉDICACE

PRÉFACE

INTRODUCTION

CHAPITRE I

La paix des Étoiles

LETTRE AU
PRÉSIDENT ARISTIDE

CHAPITRE II

Lettre au
Pape Jean-Paul II

CHAPITRE III

Lettre au Professeur
Carl Sagan
La théorie de Newton

Couleur, optique
et racisme
Ère spatiale, optique
et racisme

CONCLUSION

Haïti à l'épreuve

ANNEXE I

ANNEXE II

ANNEXE III

ANNEXE IV

ÉPILOGUE

LETTRE AU
PRÉSIDENT CLINTON

L'AUTEUR
DE CE LIVRE

COLLABORATEURS

CONCLUSION

HAÏTI À L'ÉPREUVE DE L'UNIVERSALISME OCCIDENTAL

« La couleur ne peut se comprendre qu'en relation avec le sujet qui la perçoit », écrit le physicien monsieur Pierre Demers, dans la préface. Il confirme clairement la pertinence de notre présent Essai. Nous avons, en effet, cru utile de nous pencher d'abord sur l'attitude civilisationnelle (politico-religieuse) de l'Occident face aux Noirs, avant de déceler les carences de la Science actuelle — à prédominance occidentale — dans sa perception de l'univers noir.

L'attitude politique de l'Occident vis-à-vis des Noirs est, sans conteste, conditionnée depuis de nombreux siècles par la relation perverse dominant — dominé, maître — esclave, exploiteur — exploité. Et, afin de normaliser sa politique d'asservissement économique des Noirs, nous constatons que la civilisation judéo-chrétienne est allée même jusqu'à utiliser le christianisme pour légitimer ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui des « crimes contre l'humanité », tel le système "d'esclavagisme raciste" propre à l'Occident. État de choses qui fut, il est vrai, facilité par le fait que cette religion monothéiste, originellement universaliste, avait très tôt limité ses vastes horizons universels aux seuls contours de l'Occident, tandis que les autres peuples, qu'elle croit avoir attirés vers elle, semblent être là malgré eux. D'aucuns pourraient se demander si un tel abandon par l'Occident de l'universalisme du christianisme n'explique-t-il pas déjà cette incapacité de la civilisation judéo-chrétienne à se doter d'une attitude universaliste, non seulement au niveau politique, mais aussi dans le domaine de la Science.

En effet, la Science actuelle, dominée depuis quelques siècles par l'Occident, peut difficilement prétendre à l'universalisme, profondément entachée qu'elle est par le « sujet occidental » qui la perçoit ; lequel sujet a, nous le savons, perdu toute dimension authentiquement universaliste. N'a-t-il pas, en usant et abusant de la Bible, tenté de prouver la supériorité du Blanc occidental sur le Noir et sur les autres « peuples de couleur », limitant là aussi les vastes horizons universalistes de la Science aux seuls contours de l'Occident ? De fait, tout semble indiquer que la Science n'est plus universelle ; elle est « occidentale », avec toutes les conséquences que cela implique pour l'humanité et plus spécialement pour le Monde noir.

En d'autres termes, « l'optique occidentale », « l'approche occidentale » est loin d'être scientifique, neutre, objective ; elle est subjective et déformante. Subjectivité et déformation qui se manifestent avec encore plus d'évidence, comme nous l'avons constaté, dans le domaine des couleurs et plus particulièrement lorsqu'il s'agit du concept « noir ». Il faut dès lors faire appel aux sciences sociales (histoire, psychologie, psychanalyse, sociologie, sciences politiques, etc...) pour comprendre ce handicap occidental. En effet, dès qu'il s'agit de Noir, la raison occidentale vacille pour laisser place à l'irrationnel et à son cortège de phantasmes.

Notre préfacier physicien, disant avoir effectué un « virage vers la couleur » en 1974, affirme

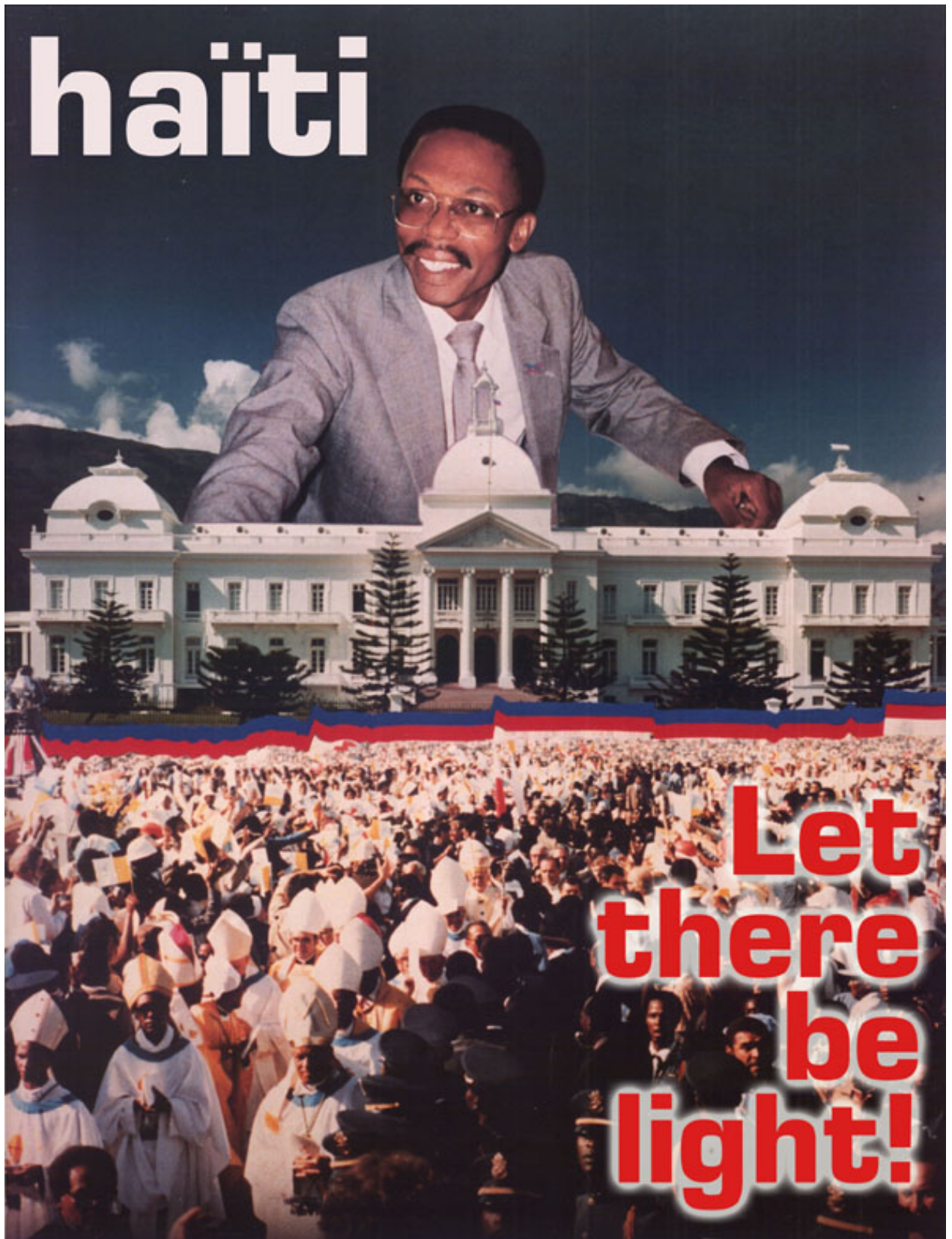
avoir été « de plus en plus séduit par le caractère multidisciplinaire et profondément humain de ce domaine », le domaine de la couleur. Il souligne que « la connaissance rationnelle de la couleur ne peut s'approfondir qu'en faisant intervenir toutes les sciences : chimie, biologie, physiologie, mathématiques ». Or, insite-t-il, « encore une fois l'être humain intervient, il est à la fois le créateur et le porteur obligé de toute science : il est doublement vrai qu'il n'y a pas de connaissance rationnelle de la couleur en dehors de l'humanité ». Il reconnaît ainsi avec nous, quoique de manière indirecte, que l'actuelle connaissance de la couleur laisse beaucoup à désirer. N'est-elle pas conditionnée par la civilisation dominante contemporaine, depuis longtemps polluée par les préjugés à l'égard des « peuples de couleur », et de couleur noire, bien sûr ?

Un tel grave handicap occidental compromet, évidemment, la bonne marche de la Science universelle comme de l'humanité entière, toutes deux victimes d'une vision raciste et donc anti-scientifique, égoïste et limitée du monde. Le cas d'Haïti, pour ne prendre que cet exemple que nous connaissons bien, est symptomatique de l'attitude non-universaliste de ceux qui dominent aujourd'hui le monde, les Occidentaux. Car s'il est encore possible d'apporter assez rapidement, au niveau scientifique, des correctifs à la vision erronée de la « chose Noire », il est bien plus difficile, sur le plan social, d'améliorer du jour au lendemain les comportements humains, les mentalités n'évoluant qu'avec lenteur. En attendant, nous ne pouvons que le constater : l'Occident continue toujours à trainer derrière lui son boulet de préjugés anti-noirs et ce, aussi bien au détriment du Monde occidental que du Monde noir.

Ce malheureux état de choses a déjà été dénoncé par le Président légitime d'Haïti Jean Bertrand Aristide. S'en prenant courageusement au comportement du Pape Jean-Paul II face au problème haïtien, il s'indigne dans son discours à l'Assemblée générale de l'ONU, le 29 septembre 1992, du fait que « rejetés par tous les États du monde, ces criminels, les putschistes haïtiens, sont pourtant reconnus par le Vatican, le seul État qui a choisi de bénir les crimes qu'il aurait dû condamner au nom du Dieu de justice et de paix ». Il se demande également avec beaucoup de pertinence : « Quelle aurait été l'attitude du Vatican si Haïti était habitée par des Blancs ? Quelle aurait été l'attitude du Pape Jean-Paul II si Haïti était polonaise ? ». Mieux encore, dans un autre discours, celui fait à Washington en janvier 1993, il dénonce sans ambiguïté la perpétuation de la domination politique et économique de l'Occident sur son pays : « Haïti, dit-il, continuera-t-elle, à l'aube du XXI^{ème} siècle, deux cents ans après la Déclaration des Droits de l'Homme, à vivre comme au XVIII^{ème} siècle ces relations maîtres-esclaves dont l'apparence seulement à changé, puisque 80% du peuple vit dans des conditions abjectes, privé du simple droit à l'éducation, sans parler des libertés les plus élémentaires ? ».

Profonds et graves propos que ces interpellations !

haïti



Dans ses relations avec les « peuples de couleur », l'Occident n'a-t-il pas toujours soutenu des dirigeants qui, tout en lui étant de véritables esclaves dociles, s'affirment comme des tyrans de leurs propres peuples ? C'était en Haïti le cas d'abord du régime dictatorial des Duvalier, puis aujourd'hui, celui des putschistes militaires du 30 septembre 1991. Or, de toute évidence, Aristide ne correspond pas du tout à cet archétype de « maître-esclave, esclave-tyran ». Ce qui explique bien sûr l'attitude ambiguë de l'Occident face au retour à ses fonctions de Président légitime d'Haïti.

Il ne fait pas de doute que l'attitude occidentale à l'égard du Président Aristide et de son pays est caractérisée par la nature profondément hypocrite qui anime les dirigeants occidentaux. En effet, après avoir d'une part soutenu du bout des lèvres le leader haïtien en exil tout en consolidant d'autre part le pouvoir militaire illégitime en Haïti, voilà que ce même Occident, face à une immigration massive haïtienne, s'intéresse sérieusement au retour au pouvoir du Président légitime Jean Bertrand Aristide. En réalité, personne n'est dupe, le geste brusquement humanitaire du Président américain William Jefferson Clinton – plus précisément de l'establishment



américain – loin d'avoir été dicté par des principes universalistes, semble plutôt avoir été provoqué par ce que nous avons appelé les phantasmes politico-culturels occidentaux face aux Noirs. Les réfugiés haïtiens de la mer dits « boat people » qui, de plus en plus nombreux, mettaient pied sur les côtes américaines, n'étaient-ils pas vus par les dirigeants américains comme étant une véritable « marée noire » qui vient « polluer » la blancheur américaine ? Visiblement, les considérations soi-disant humanitaires évoquées à ce sujet relèvent plus des phantasmes culturels que de la politique.



Du coup le charisme et la crédibilité du leader légitime haïtien sont perçus comme la planche de salut contre cette « marée noire » que l'Amérique blanche préfère contenir à distance, en Haïti. N'est-ce pas là un prélude à des comportements irrationnels touchant les politiques occidentales face au mouvement migratoire mondial et aux rencontres inévitables des « peuples de couleur » avec les sociétés de civilisation judéo-chrétienne ?



Quoi qu'il en soit, à l'instar du domaine de la Science dont l'universalisme est actuellement très contestable, la réalité de la politique mondiale de l'Occident ne s'éloigne-t-elle pas de l'universalisme pour tomber dans un quasi particularisme, œuvrant uniquement pour la promotion et la suprématie du Monde blanc ? Le Président Aristide a raison en citant le philosophe universaliste Anaxagore qui affirme : « le visible ouvre nos regards sur l'invisible ». La Science, à l'instar de la couleur, ne peut se comprendre qu'en relation avec le sujet qui la perçoit.

Lucien Bonnet

DOCUMENTS ANNEXES

L'EFFET ARISTIDE



Prêtre, formé au sein d'une communauté religieuse de l'Église catholique romaine, puis devenu le premier homme politique de son pays, le Président haïtien Jean Bertrand Aristide a été confronté aux difficiles relations entre son pays et le Monde occidental. Dans ses discours à l'ONU, à la 46^{ième}, à la 47^{ième} comme à la 48^{ième} Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, le 25 septembre 1991, le 29 septembre 1992 et le 28 octobre 1993, ce malaise est clairement exprimé pour celui qui sait lire entre les lignes.

DÉDICACE

PRÉFACE

INTRODUCTION

CHAPITRE I

La paix des Étoiles

LETTRE AU
PRÉSIDENT ARISTIDE

CHAPITRE II

Lettre au
Pape Jean-Paul II

CHAPITRE III

Lettre au Professeur
Carl Sagan
La théorie de Newton
Couleur, optique
et racisme
Ère spatiale, optique
et racisme

CONCLUSION

Haïti à l'épreuve

ANNEXE I

ANNEXE II

ANNEXE III

ANNEXE IV

ÉPILOGUE

LETTRE AU
PRÉSIDENT CLINTON

L'AUTEUR
DE CE LIVRE

COLLABORATEURS



LE 25 SEPTEMBRE 1991

ANNEXE I

LES DIX COMMANDEMENTS DÉMOCRATIQUES DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Discours du Président de la République d'Haïti

Jean Bertrand Aristide

à la 46^{ième} Session ordinaire de

l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies



NATIONS UNIES, LE 25 SEPTEMBRE 1991

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis-es,
de la 46^{ième} Session Ordinaire de l'Assemblée générale.

Je suis heureux de vous saluer au nom du peuple haïtien dont le cœur palpite au rythme de la liberté, de la fierté et de la dignité.

Liberté conquise ! Fierté retrouvée ! Dignité ressuscitée !

Au delà de la distance, s'esquisse le sourire d'un peuple heureux de vous saluer lavalassement.

Au delà de la distance, retentit la voix de la Nation haïtienne, heureuse d'être unie aux Nations Unies, heureuse d'être ici aux Nations Unies.

Tandis que résonne l'écho de ces multitudes de voix haïtiennes, je voudrais vous présenter, Monsieur le Président, mes plus chaleureuses félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la 46^{ième} Session ordinaire de l'Assemblée générale. Vos qualités exceptionnelles et votre riche expérience dans la gestion des problèmes internationaux ravivent, certes, le feu de l'Espérance.

Monsieur le Président,

Je profite de l'occasion pour exprimer nos sentiments de gratitude à votre illustre prédécesseur, M. Guido de Marco, qui a su guider l'Assemblée générale des Nations Unies avec sagesse et compétence. Je rends également un très grand hommage au courage et à la patience du Secrétaire général, M. Javier Perez de Cuellar, dont le mandat se termine malheureusement dans les prochains mois. Incontestablement, il a su, avec habileté et clairvoyance, mettre en

œuvre les prescriptions dont la Charte fait obligation à la communauté internationale. L'organisation des Nations Unies lui doit dans une très grande mesure le regain de confiance dont elle jouit aujourd'hui. On se souviendra longtemps encore de ce représentant de la diplomatie latino-américaine.

À vous chers amis latino-américains.

(En espagnol)

Donc à vous chers amis et compagnons latino-américains, une accolade fraternelle ! Déjà comme vous le savez, nous partageons la même expérience de lutte, lutte contre l'esclavage de l'homme par l'homme, lutte pour l'avènement du règne de paix et de libération intégrale du continent latino-américain et du monde tout entier. Compagnons, frères et sœurs, hier unis à vous, aujourd'hui toujours unis parce que certainement avec la démocratie la victoire sera nôtre !

La vibration de ces cordes linguistiques m'invitent, si vous le permettez, à ajouter quelques notes, juste quelques notes, à cette symphonie de langues.

(En anglais)

Je suis persuadé que les anglophones sont heureux d'entendre les voix haïtiennes leur adresser un salut n'est-ce pas ? Formidable ! nous voilà ensemble sur le chemin de la démocratie, luttant contre l'injustice sous toutes ses formes et contre l'exploitation. Le monde, j'en suis sûr, sera meilleur. Allons-y ! Ensemble et en fortifiant notre solidarité.

Nombre de nos frères africains et arabes, bien sûr parlent l'anglais. Ce qui ne nous empêche pas de faire appel, d'une part, à la langue lingala pour dire aux Africains !

(En lingala)

Je salue tous les Africains. Solidarité entre l'Afrique et Haïti ! Renouons les liens avec l'Afrique et retournons aux sources. Solidarité ! Main dans la main ! J'aime l'Afrique et j'invite les Africains à venir en Haïti.

(En Swahili)

J'aime l'Afrique !

Et de faire appel, d'autre part, à l'Arabe pour dire aux sœurs et frères Arabes :

(En arabe)

Comment allez-vous ? Ça va ? Moi, je suis très heureux. Béni soit le nom du Seigneur ! Que la paix soit avec vous !

Pour la paix au Moyen-Orient, mon cœur s'ouvre aux Juifs avec ces mots de paix :

(En hébreux)

Que la paix soit avec vous. Béni soit le nom de Yaveh. J'ai vécu trois (3) ans en Israël, ainsi j'ai appris votre langue et aujourd'hui je suis tout à fait heureux de vous dire, au nom de notre peuple : Paix à vous tous. La chance s'offre à nous de réaliser ensemble bien de bonnes choses ; cependant nous n'avons pas le temps aujourd'hui de les évoquer toutes. Que vienne ce

temps. Béni soit le nom de Yaveh ! Comment tourner les regards vers l'Allemagne et l'Italie sans dire à celle-là :

(En allemand)

Bonsoir ! Comment allez-vous ? Ensemble nous sommes forts. Nous avons beaucoup de choses à réaliser et, bien sûr, nous voyagerons toujours de concert vers la démocratie.

Déjà j'entends la voix d'un silence éloquent me demander et l'Italie ?

(En italien)

Que retentisse une note italienne ! La voilà ! Mieux vaud tard que jamais. Il m'aurait été difficile d'oublier mes amis surtout quand je pense qu'en ce moment même, nombre d'entre eux œuvrent pour la paix. Nous l'avions dit mille fois à tout un chacun et aujourd'hui nous vous le disons à nouveau : parler de paix c'est parler en même temps du peuple. Voilà pourquoi nous sommes heureux d'être avec vous. On y va !

(En créole)

Devinez quelle langue va faire son entrée aux Nations Unies en ce moment même ? Une belle langue, une très belle langue. il n'y en a pas deux comme elle, c'est notre créole à nous. Je l'avais gardé pour la fin car « les derniers seront les premiers ».

(En français)

Oui, on y va. On y va en compagnie de tous les peuples, de toutes les Nations Unies pour un lendemain meilleur.

En effet cette décennie s'ouvre sur des événements susceptibles de déterminer l'avenir de l'humanité et suscite naturellement espoirs et interrogations. La 46^{ième} Session de l'Assemblée cristallise, croyons-nous, une période de profonde réflexion pour la communauté internationale. Contrairement aux périodes précédentes, cette Session se déroulera au moment où de profonds bouleversements modifient sensiblement les axes géopolitiques de la planète. La dialectique d'une politique bipolaire conduit la communauté internationale à se demander : Qu'en est-il de la succession et de la dévolution du siège de l'URSS à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité des Nations Unies ? Qu'en est-il de la démocratie à l'échelle mondiale ?

Il y va de l'avenir des axes géopolitiques qui ne devraient nullement cristalliser un pouvoir totalitaire et absolu.

Au moment où la communauté internationale se préoccupe de la modification des axes géopolitiques de la planète, venons-en à notre chère Haïti, la fille rebelle et fidèle.

Rebelle à tout diktat impérialiste.

Fidèle à toute prescription démocratique.

Aussi, parlons-nous essentiellement de dix (10) jalons lumineux baptisés « les dix (10) commandements démocratiques » surgissant de notre praxis démocratique. Oui, notre message se limitera à ce champ démocratique. Oui, notre message se limitera à ce champ démocratique où se dressent en ligne droite « les dix (10) jalons lumineux baptisés de dix (10) commandements démocratiques ».

1. Premier jalon ou premier commandement démocratique : Liberté ou la mort



Comme vous le savez, Haïti a été l'un des premiers phares de la liberté dans l'hémisphère ouest. En 1791, nous avons offert au monde la première révolution d'esclaves qui permit à des centaines de milliers de Noirs de se délivrer du joug de la répression. Les leaders de cette révolution victorieuse ont aidé à financer la croisade de libération de Simon Bolivar en Amérique du Sud. C'est en Haïti que, pour la première fois, l'esclavage fut aboli. Un pas de géant vers la libération de l'humanité. De la révolution haïtienne surgissent les racines de la Déclaration des Droits de l'Homme. L'Haïti de Boukman, de Dessalines, de Toussaint Louverture est et demeure la première République noire du monde.

Comme une étoile de liberté, Haïti a brillé aux yeux de tous. À travers notre Histoire, souvent glorieuse, parfois troublée, nous nous sommes toujours souvenus avec fierté des exploits inouïs de nos ancêtres. Les cris Liberté ou la Mort, Liberté ou la Mort, loin de s'étouffer dans un passé stérile, retentissent continuellement au cœur du peuple devenu à jamais une Nation libre.

Tout au long de notre marche vers 1991, malgré notre contribution au monde libre, Haïti n'a pas pu ouvrir toutes les portes de la communauté internationale. Les colons d'alors et leurs alliés ont eu peur de la liberté ; nos dirigeants et l'oligarchie traditionnelle aussi. Des colons blancs aux colons nègres il a fallu briser le joug des dictateurs nègres et de leurs alliés internationaux.

Heureusement en 1986, à la surprise du monde entier, le peuple haïtien a renversé un régime dictatorial de trente ans. Tel fut le début de la fin d'une dictature dont les empreintes sont indélébiles.

Plus ces empreintes nous interpellent, plus nous crions avec force :
Liberté ou la Mort, Liberté ou la Mort.



2. Deuxième jalon ou deuxième commandement démocratique : Démocratie ou la Mort



Après avoir chassé le régime répressif et corrompu des Duvalier, le 7 février 1986, au terme de cette longue et courageuse lutte, le peuple de Charlemagne Peralte n'avait qu'un choix : instaurer définitivement un régime démocratique en Haïti. De ce fait, Liberté ou la Mort n'est autre que Démocratie ou la Mort. Aussi avons-nous livré une lutte acharnée pour la conquête de nos droits face aux groupes minoritaires qui ont eu le monopole du pouvoir après 1986. Lutte acharnée et légitime puisque le pouvoir n'a pas œuvré à changer la nature de l'État qui, pendant longtemps, a créé les conditions objectives pour maintenir le statu quo et le fonctionnement de la machine d'exploitation et de répression.

Enfin, le 16 décembre 1990, grâce au courage héroïque du peuple haïtien, grâce à votre

contribution, nous avons réalisé pour la première fois des élections libres, honnêtes et démocratiques ! Honneur aux masses haïtiennes. Gloire à nos ancêtres qui avaient déjà mis en échec le colonialisme tout au début du XIX^{ème} siècle. Bravo à la communauté internationale ! Bravo et applaudissements aux Nations Unies !

Oui, il s'agit d'une grande première dans l'Histoire. Pour une fois, pour la première fois, un peuple dans un mouvement tactique génial a réalisé une révolution par les urnes. L'élection du Président de la République à plus de 70% dès le premier tour, symbolise à la fois :

La victoire du peuple.

Le pouvoir du peuple.

Les revendications du peuple.

Ces élections libres, honnêtes et démocratiques sont en somme la résultante d'une stratégie politique qui nous est propre, à savoir l'irruption historique de Lavalasse.

Nous avons lutté lavalassement.

Nous avons gagné lavalassement.

Nous avançons lavalassement.

D'une certaine manière, la stratégie Lavalasse rejoint la pensée du Pape qui, dans son encyclique Centessimus Annus, a laissé percevoir que les événements de l'Europe de l'Est et de l'Union Soviétique pavent la route vers la réaffirmation du « caractère positif d'une authentique théologie de la libération intégrale de l'homme ». En Haïti, cette approche théologique ne saurait se limiter à une simple analyse de la réalité, elle se veut davantage une méthode de pensée et d'action à l'école du pauvre, lieu privilégié de la Révélation de Dieu, sujet historique de cette lutte pour la libération intégrale de l'homme.

C'est à partir du vécu des pauvres que s'articule la pédagogie de la praxis démocratique alimentée et illuminée certes par la théologie de la libération. La dialectique à établir entre théologie de libération et politique de libération traverse nécessairement le vécu du pauvre.

Quand Jean-Paul Sartre critiquant Hegel, affirme que ce dernier oublie que le vide est vide de quelque chose, il y a lieu pour nous théologiens de la libération de proclamer que le vide du pauvre est avide et non vide de l'essentiel.

Avide de libération, son vide insinue une attente légitime dont l'essence habite l'Esprit du pauvre.

Il vit en donnant vie à la démocratie. À nous, élu démocratiquement d'être fidèle à ses droits.

3. Troisième jalon ou troisième commandement démocratique : Fidélité aux droits humains



Si l'être humain a des devoirs, il a certainement des droits. Droits à respecter et à faire respecter. Droits à garantir pour que s'instaure enfin un État de droit.

La Déclaration universelle des Droits de l'Homme est et demeure sacrée. Il nous incombe la lourde responsabilité d'observer fidèlement la Constitution pour « garantir nos droits inaliénables et imprescriptibles à la vie, à la liberté et à la poursuite du bonheur » conformément à notre Acte d'Indépendance de 1804 et à la Déclaration universelle de Droits de l'Homme de 1948.

Respect de la Constitution pour établir le « pluralisme idéologique et l'alternance politique, fortifier l'unité nationale, éliminer les discriminations entre villes et campagnes, assurer la séparation et la répartition harmonieuse des Pouvoirs de l'Exécutif, du Judiciaire et du Parlement, ce, pour instaurer un régime gouvernemental basé sur les libertés fondamentales et le respect des droits humains, la concertation et la participation de toute la population aux grandes décisions engageant la vie nationale par une décentralisation effective ».



4. Quatrième jalon ou quatrième commandement démocratique : Droit de manger et de travailler



Il va de soi que le droit de manger s'inscrit naturellement dans le cadre des Droits de la Personne. La réalité de l'affamé parce qu'exploité, accuse d'emblée tant l'opresseur que les autorités responsables de faire respecter les droits inaliénables et imprescriptibles à la vie.

En Haïti, les victimes des axes d'exploitation internationale ont du mal à manger parce qu'elles sont mangées par ces axes d'exploitation internationale.

Pour la course aux armements, « l'ensemble des Nations consacre plus de 500 milliards de dollars l'an, soit 1 milliard 400 millions de dollars chaque jour. Avec seulement 15 jours de ces dépenses, on pourrait supprimer la faim sur toute la planète durant plusieurs années ».

Le drame de l'affamé n'est pas lié à l'absence de nourriture mais à l'absence de justice sociale. Du travail, encore du travail, voilà ce dont il a besoin pour gagner son pain à la sueur de son front. D'aucuns ont démontré que si on remplaçait la fabrication d'un bombardier B1 par la construction d'habitations, à prix égaux, on créerait 70 000 emplois ».

Comment justifier que 71% des agriculteurs haïtiens cultivent moins d'un carreau ou 1.2 ha de terre ?

Comment justifier que 30% des plus riches propriétaires terriens, chez nous, possèdent plus des deux tiers des terres arables ?

Certes, il faut transcender l'indifférence traditionnelle des secteurs politiques et économiques dominants pour exiger le respect du droit de manger et de travailler. La faim d'un homme est la faim de l'homme.

À tout un chacun de travailler pour une civilisation du travail et couper ainsi les racines de la

faim. La faim d'un homme est la faim de l'homme.

Pour aller au-delà des frontières du Verbe, explorons quelques pistes du réel tracées du 7 février 91 à nos jours :

Dès le 7 février 1991, le gouvernement Lavalasse commença à mettre de l'ordre dans l'administration. Les ressources de l'État ont nettement augmenté. Durant les quatre derniers mois du gouvernement précédent, les recettes fiscales et douanières ont atteint une moyenne mensuelle de 86.8 millions de gourdes, contre une moyenne de 122.9 millions pour les quatre premiers mois de notre gouvernement Lavalasse, avec une nette tendance à la hausse (juin 137.6 millions). En ce qui concerne les dépenses, en novembre 1990, l'ancien gouvernement a déboursé 164.7 millions de gourdes ; en juin 1991, le gouvernement Lavalasse a dépensé 86 millions. Aussi, pour la première fois depuis longtemps les comptes publics ont accusé un surplus de 41 millions de gourdes.

L'augmentation de la production alimentaire s'avère indispensable. Pour y parvenir, nous allons donc mettre en œuvre la réforme agraire prévue par la Constitution (Art. 248) et mettre à la disposition du paysan l'encadrement nécessaire pour qu'il puisse produire.

La participation du secteur privé est essentielle pour la création d'entreprises à haute intensité de main-d'œuvre. Si jadis, des pratiques illicites avaient permis à certains secteurs de piller le pays au détriment de la plus grande partie de la population, notre gouvernement Lavalasse, au contraire, veille à ce que les droits de tous soient respectés. Droit d'investir selon les normes constitutionnelles. Droit de travailler pour la croissance humaine et économique. À vous chers amis et investisseurs de l'Étranger, Haïti souhaite d'ores et déjà, la plus cordiale et chaleureuse Bienvenue.

5. Cinquième jalon ou cinquième commandement démocratique : Droit d'exiger ce qui nous est dû



« Pansepan. Panpapaw. » (creole)

Remarquable et exceptionnelle est la contribution du Peuple Haïtien à la lutte démocratique déclenchée, tout au long de ces dernières années, à travers le monde.

À la croisée des flots démocratiques de l'Europe de l'Est, de l'Asie, du Moyen-Orient, d'Afrique du Sud, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, chez nous en Haïti, fit irruption une avalanche démocratique baptisée Lavalasse. Aucune nation démocratique ne peut exister seule sans tisser des liens géopolitiques, diplomatiques, économiques et internationaux.

Aujourd'hui, nous inscrivons notre droit d'exiger ce qui nous est dû dans le cadre de ces réseaux de relations où tantôt, nous reconnaissons les fruits d'un passé riche mais appauvri, tantôt les fruits d'un présent exploité mais porteur d'espérance. Et ceci grâce à la possibilité de réconcilier un passé colonisé et un présent démocratique.

Héraclite d'Ephèse disait à juste titre : « Les Hommes éveillés n'ont qu'un monde, mais les hommes endormis ont chacun leur monde ».

Haïtiennes et Haïtiens éveillés, notre monde est celui de la justice. Justice pour tous. Justice pour nous, trop souvent victime de l'injustice sociale à l'échelle internationale !

Explorant les horizons de ce monde de justice, jusqu'à quand les appauvris devront crier avec

Démocrite : « On cherche le bien sans le trouver et l'on trouve le mal sans le chercher ».

Convaincu que « mens agitat molem » (l'Esprit meut la masse) notre politique restera à l'écoute attentive des masses dont la voix réclame dans le respect et la dignité ce qui nous est dû.

Il y va du traitement infligé à bon nombre de nos sœurs et frères haïtiens vivant en terre étrangère.

6. Sixième jalon ou sixième commandement démocratique : Légitime défense de la Diaspora, dite 10^{ième} département



Chassés jusqu'en 1991 par la brutalité aveugle de la machine répressive ou par les structures d'exploitation, érigées en système anti-démocratique, nos sœurs et frères Haïtiens n'ont pas toujours la joie de trouver une terre promise.

Illégaux, parce que les bourreaux ne sauraient remettre à leurs victimes des certificats de fortune dûment signés ; illégaux parce qu'ils ont dû voyager comme Boat People ou sans être munis de pièces légales, ils ont largement contribué cependant à la prospérité économique des patrons préférant cette main-d'œuvre taillable et corvéable à merci.

Que dire de nos sœurs et frères emprisonnés à Krome ? et ailleurs ? Au nom de la démocratie, n'y a-t-il pas lieu de se pencher sur leurs dossiers et transformer leurs peines en joie ?

En vue d'encourager les autorités concernées à orienter les démarches en cours vers cette joie tant attendue, nous gouvernement haïtien, combattons continuellement contre les pratiques de fraudes et l'obtention de faux visas sur le sol haïtien.

Monsieur le Président, si en cette 46^{ième} Session ordinaire de l'Assemblée générale, nous nous exprimons en ces termes pour le bien-être de notre communauté, nous tenons à dénoncer aux yeux de l'humanité toute entière la violation flagrante des droits des haïtiens vivant en République dominicaine.

Tandis que nous reconnaissons la souveraineté de la République dominicaine, nous devons protester énergiquement contre cette violation des droits humains.

Haïti et la République dominicaine sont deux ailes d'un même oiseau ; deux nations qui partagent la belle île d'Hispaniola. Écho de la voix de toutes victimes dont les droits sont bafoués, engagé à respecter les droits humains malgré des problèmes sociaux et les difficultés financières provoquées par ce rapatriement forcé, nous tenons à respecter les deux ailes de l'oiseau. En témoigne l'accueil qu'Haïti offre à tous ceux et à toutes celles qui traversent la frontière, entendons Haïtiens et Dominicains, Haïtiennes et Dominicaines.

Solidaires des minorités défavorisées, nous réclamons une réparation tant pour les citoyens dominicains de naissance et Haïtiens d'origine que pour les citoyens haïtiens victimes de ce rapatriement.

Arrêtés et expulsés vers le territoire haïtien, ils n'ont en général ni toit, ni famille, ni emploi. Déjà, des estimations conservatrices évaluent le nombre des rapatriés à plus de 50 000. Avec l'espoir que les instances internationales concernées nous aideront à faire respecter les droits fondamentaux de la personne, d'ores et déjà et ceci de façon solennelle, nous proclamons avec fierté et dignité que :

***Plus jamais
plus jamais
nos sœurs et frères haïtiens
ne seront vendus pour
transformer leur sang en sucre amer.***

***Du sang en sucre amer
est inacceptable
l'inacceptable ne sera pas accepté.***

***Plus jamais
plus jamais
nos sœurs et frères Haïtiens
ne seront vendus pour
transformer leur sang en sucre amer.***

**7. Septième jalon ou septième commandement démocratique :
Non à la violence, oui à Lavalasse**



Une révolution politique sans arme en 1991 ? Est-ce possible ? Oui. Incroyable mais vrai. La pédagogie lavalasse, convergence tactique et stratégique des forces démocratiques brandit l'arme de l'Unité contre celle de la violence. Victoire éclatante ! Surprise historique !

À l'école du pauvre, la pédagogie de la non violence active celle de l'unité, triomphe de la violence institutionnalisée. Après 1804, date de notre première indépendance, 1991 ouvre l'ère de notre deuxième indépendance.

Existe-t-il une nation démocratique capable de demeurer indifférente à cette victoire de la non violence précisément là où règnent encore des structures de violences économiques ?

Est-ce légitime de mettre à l'épreuve la patience des victimes de la violence économique ?

S'il n'existe pas de la politique en dehors des rapports de force, il n'existe pas non plus d'économie en dehors des rapports d'intérêt.

Le capital de non violence que les masses haïtiennes ont déjà investi insinue grâce à la Paix retrouvée, des intérêts économiques considérables. Une simple approche de psychologie sociale en dirait long. En effet moins le moi social est attaqué par la sclérose oligarchique, plus il jouit d'une santé psychologique, politique et économique.

La pédagogie de la non violence devrait constituer une interpellation susceptible de susciter une prise de conscience collective à l'endroit de notre terre de non violence.

Là où grondent les canons de la violence, que brille le soleil de la non violence lavalassement.

**8. Huitième jalon ou huitième commandement démocratique :
Fidélité à l'homme, richesse par excellence**



Parler de l'homme comme richesse par excellence peut insinuer l'oubli



de l'or, du pétrole, du billet vert... Loin de là. Il y a richesse et richesse. Le potentiel hydro-électrique de l'Amérique, selon certains experts, s'il était totalement exploité, aurait pu fournir plus d'énergie que tout le pétrole qui se consomme dans le monde.

Toutes ces richesses doivent être au service de l'homme, pivot autour duquel gravite toute la politique Lavalasse. Aussi sommes-nous prêts à témoigner de notre fidélité à lui, embrassant tout ce qui favorise son plein épanouissement. Ainsi, les liens harmonieux déjà tissés avec la CARICOM s'inscrivent dans ce cadre de solidarité caraïbéenne pour mieux promouvoir le bien-être humain.

Nous travaillons également à la croissance de nos relations Sud-Sud, entre nos voisins de l'Amérique latine et nous. Il va sans nul doute que les relations Sud-Sud ne sont pas les seules relations importantes pour Haïti. En effet, nous partageons un héritage politique avec les États-Unis dont l'indépendance nous rappelle la mémoire des pionniers haïtiens qui, précisément pour cette indépendance se sont battus et sont morts. Tant la France dont nous partageons l'héritage politique que les États-Unis, d'autres pays d'Amérique du Nord, d'Europe, du Moyen-Orient, de l'Afrique et d'autres parties du globe se situent avec nous dans les réseaux d'interdépendance des Nations de la planète.

Nous voulons adresser ces mêmes souhaits de paix et de croissance démocratique à l'endroit du Moyen-Orient et de l'Afrique du Sud.

Au cours de ces dernières années, l'ONU a su démontrer sous la houlette de Monsieur Javier Perez de Cuellar, qu'elle pouvait être efficace dans la solution des conflits pourvu qu'on lui en donne les moyens. En témoignent la cessation des hostilités entre l'Iran et l'Irak, l'indépendance de la Namibie et le début d'une solution à la question du Sahara Occidental. En fait foi aussi la façon dont l'ONU a su réagir, conformément à sa Charte, quand l'un des États qui la composent a été si cruellement agressé le 2 août 1991 par l'Irak. La manière dont le conflit a été géré a certes suscité des réserves légitimes. Toutefois, le rôle de l'Organisation n'a aucunement été mis en question. Néanmoins, la crise du Golfe a permis de soulever nombre de questions encore suspendues.

Nous le savons tous, en dépit des efforts déployés par l'ONU, il existe encore des Zones de cette planète où les intérêts divergents et l'incompréhension entre les peuples continuent à attiser des conflits entre les États et à l'intérieur des États. Malgré les victoires du peuple d'Azanie sur l'appareil juridique du système d'Apartheid, l'on est loin d'atteindre le sommet de la démocratie.

Unis aux Noirs de l'Afrique appelés à jouir de tous les droits reconnus par la Déclaration universelle des Droits de l'homme, nous profitons de cette occasion pour convier la communauté internationale et principalement les pays industrialisés, à ne pas lever de sitôt les sanctions globales prises à l'encontre du régime de Prétoria. Diamétralement opposée à l'Apartheid, la République d'Haïti lutte pour que la majorité noire d'Afrique du Sud jouisse pleinement de ses droits dans une société multiraciale et démocratique. Bravo à Mandela ! Honneur à Mandela !

Le Gouvernement haïtien a noté avec satisfaction le cessez-le-feu intervenu récemment entre les parties en conflit au Sahara Occidental et réitère son appui au processus en cours.

La souffrance d'un homme est la souffrance de l'homme. Notre politique se veut, jour après jour, un témoignage éloquent à cette fidélité. Fidélité à l'homme.

**9. Neuvième jalon ou neuvième commandement démocratique :
Fidélité à notre culture**



La praxis lavalasse entrelace des liens culturels au cœur même de l'univers politique. La résistance à l'aliénation culturelle garantit la santé psychologique du tissu démocratique. En effet, tout suicide culturel entraîne la dévitalisation du corps social et menace certainement les cellules démocratiques.

Vivre et vivre pleinement, c'est aussi s'alimenter à la source de sa culture.

Vivre et vivre pleinement, c'est plonger les racines de son être à la source de sa culture.

Celle-ci englobe la totalité de la vie d'un peuple. Il s'agit là d'une densité d'être à creuser et à explorer. Entendons par cet être, un tissu de relations, relations pluridimensionnelles. Définissant l'homme non comme fin mais comme un pont, Friedrich Nietzsche le situe, que l'on veuille ou non, à la croisée de l'acculturation et de l'enculturation. Il y va d'une transition de semences culturelles susceptibles de vivifier ou de blesser l'être en son essence.

Les germes de culpabilité pathologique transmis au contact des cultures dites dominantes / dominées ne peuvent que nuire à toute croissance démocratique.

La politique lavalasse tend à valoriser notre identité culturelle.

Aucun changement en profondeur ne peut se réaliser démocratiquement sans une articulation des valeurs autochtones imbriquées dans un tissu socio-culturel propre.

Kòd lonbrit nou
mare n ak rasin nou.

Rasin nou ak mwèl nou
se menmman parèyman.

Souse mwèl nou
se koupe rasin nou.

Koupe rasin nou
se sasinen kilti nou.

Cette fidélité à la culture de l'homme nous invite à partager les préoccupations du peuple kurde, du peuple palestinien, du peuple juif, des peuples d'Irak, tous combien attachés à leurs racines d'être.

Dans cette perspective de respect et de paix, la République d'Haïti se félicite grandement de la prochaine admission des deux Corée au sein de la famille des Nations-Unies.

La fidélité à notre culture nous incite à aiguïser notre sens critique en vue de protéger la santé de notre culture contre certains fléaux, tel le trafic illicite des stupéfiants. Le gouvernement haïtien tient à rappeler qu'une lutte efficace contre la production de la drogue passe aussi par une assistance plus forte aux pays latino-américains.

En ce qui concerne le trafic de la drogue lui-même, il est important de rappeler qu'il est généré et alimenté par la demande qui vient du Nord. Aussi, faut-il à tout prix éliminer les incitations à la production qui viennent des consommateurs des pays industrialisés. Des actions concertées entre les États du Nord et du Sud avec l'aide de l'Organisation des Nations Unies permettraient

de livrer une lutte plus efficace contre ce fléau des drogues diverses rongant femmes et hommes.

**10. Dixième jalon ou dixième commandement démocratique :
Tous autour de la table**

Oui, tous autour de la table démocratique.

Ni une minorité sur la table,

ni une majorité sous la table,

mais tous autour de la table.



Tel est bien un rendez-vous historique à la veille de 1992. C'est en vérité, un vrai défi à relever au seuil du troisième millénaire.

Sœurs et frères de la Jamaïque, de la Barbade, de Trinidad, de Cuba, de la Dominique, de la Guadeloupe, de la Martinique, etc., notre passé de lutte contre le colonialisme nous conduit inévitablement vers l'établissement de liens plus profonds tout au long de notre marche vers la table démocratique.

Nous autres en Haïti, depuis le 16 décembre 1991, date de sélections sous le haut patronage de l'ONU, nous sommes en marche vers ce rendez-vous.

Il est temps que l'endettement cesse de conditionner le transfert net des ressources de nos pays appauvris vers les pays riches. De fait, entre 1983 et 1988, le transfert net des ressources vers les pays dits développés s'est élevé à 115 milliards de dollars. Pour la seule année de 1989, ce transfert a atteint environ 60 milliards, ressources financières dont les pays du Sud ont absolument besoin pour leur croissance.

Monsieur le Président,

Je veux espérer que la quatrième décennie pour le développement produise des résultats concrets dans le cadre du nouvel ordre international à instaurer.

EN CETTE FIN DU XXI^{ème} SIÈCLE, LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI RENONCE AU POUVOIR ABSOLU, EMBRASSE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, ENTONNE L'HYMNE DE LA LIBERTÉ, DE LA FIERTÉ ET DE LA DIGNITÉ.

Liberté conquise !

Fierté retrouvée !

Dignité ressuscitée !

En cette fin du XXI^{ème} siècle, la République d'Haïti a l'honneur de saluer l'unité des Nations.

Nations Unies

pour un monde uni.

*Nations Unies
par des peuples unis.*

Quant au Peuple haïtien, nous saluons à nouveau son courage héroïque en criant :

Mieux vaut périr avec le peuple
que de réussir sans le peuple.
Mais avec le peuple,
il ne saurait y avoir de défaite, alors,
à nous la victoire !

Pase pou n reyisi san pèp la
Pito n echwe ak pèp la
E ak pèp la, nou pap echwe.

De même,
nous croyons en l'Homme.
Là où un homme est exploité,
appelez-nous.
À votre appel, nous répondrons
oui 77 fois oui.
À l'exploitation, nous répondons
non 77 fois non.
Défendre les droits de l'homme,
telle est la mission de l'ONU.

Nous croyons dans la paix.
Là où sévit la guerre,
appelez-nous.
À votre appel, nous répondrons
oui 77 fois oui.
À la guerre, nous répondrons
non 77 fois non.
Garantir la paix,
telle est la mission de l'ONU.

Nous croyons dans la fraternité des peuples.
Là où des peuples se rejettent,
appelez-nous.
À votre appel, nous répondrons
oui 77 fois oui.
Au rejet, nous répondrons
non 77 fois non.
Être un lieu de dialogue,
telle est la mission de l'ONU.

Nous croyons au Peuple haïtien.
Là où il lutte lavalassement,
nous y sommes
et nous y serons toujours.
Mieux vaut périr avec le peuple
que de réussir sans le peuple.

Tandis que retentit
l'écho de ce credo,
enguise de conclusion,
laissons retentir
l'écho du credo démocratique.

Nous croyons en ces 10 commandements démocratiques.
Nous croyons en cette politique démocratique.
Nous croyons au au rendez-vous où il n'y aura
ni une minorité sur la table,
ni une majorité sous la table,
mais TOUS autour de la table démocratique.

Qu'il en soit ainsi
au nom du Peuple
et de ses Fils
et de son Esprit Saint,
amen.

Unis, nous sommes forts.
Unis dans la Caraïbe, nous sommes une puissance.
Unis dans le monde, nous sommes une puissance de paix,
de justice, d'amour et de liberté.

Avons-nous le droit de parler ici ?

Alors, si oui, disons-le ensemble de telle sorte que l'écho résonne en Haïti :

Yon sèl nou fèb.
Ansanm nou fò.
Ansanm ansanm nou se Lavalas.

Seuls nous sommes faibles
Ensemble nous sommes forts
Tous ensemble nous sommes Lavalas.



ANNEXE II

POUR UNE CIVILISATION DE PAIX

LE 29 SEPTEMBRE 1992



Discours du Président de la République d'Haïti
Jean Bertrand Aristide
à la 47^{ième} Session ordinaire de
l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies

DÉDICACE

PRÉFACE

INTRODUCTION

CHAPITRE I

La paix des Étoiles

LETTRE AU
PRÉSIDENT ARISTIDE

CHAPITRE II

Lettre au
Pape Jean-Paul II

CHAPITRE III

Lettre au Professeur
Carl Sagan
La théorie de Newton
Couleur, optique
et racisme
Ère spatiale, optique
et racisme

CONCLUSION

Haïti à l'épreuve

ANNEXE I

ANNEXE II

ANNEXE III

ANNEXE IV

ÉPILOGUE

LETTRE AU
PRÉSIDENT CLINTON

L'AUTEUR
DE CE LIVRE

COLLABORATEURS



POUR UNE CIVILISATION DE PAIX

NATIONS UNIES, LE 29 SEPTEMBRE 1992

Puissent les Nations Unies et l'Organisation des États Américains se trouver ensemble en Haïti pour qu'enfin les belles résolutions se transforment en actions visibles et fructueuses.

Leve Kanpe poun reziste.

Jis demokrasi a retounen.

Monsieur le Président,

Au nom du Peuple Haïtien, je suis heureux de vous saluer et de vous présenter nos chaleureuses félicitations pour votre élection à cette quarante septième session de l'Assemblée Générale.

Je suis également heureux de saluer votre Prédécesseur, Monsieur Chihabi, et le Nouveau Secrétaire Général, Monsieur Boutros Boutros-Ghali à qui j'adresse mes plus sincères félicitations pour cette lourde responsabilité.

Distingués diplomates,

Chers amis de la communauté internationale,

Que je suis heureux de vous saluer et de souhaiter la plus cordiale bienvenue aux Nations sœurs qui viennent d'arriver à la maison de notre grande famille !

Comme toujours, le Peuple Haïtien ne peut s'empêcher de saluer, de façon particulière, le Président Carlos Andres Perez et le Peuple Vénézuélien.

Monsieur le Président,

Au seuil du troisième millénaire, les signaux lumineux qui jaillissent de la pollution politique nous convoquent tous au dialogue pour instaurer progressivement une civilisation de Paix. La fin de la guerre froide ouvrait pour le monde de nouvelles perspectives de paix et de coopération. Cependant, les foyers de tension et l'irruption de nouveaux conflits régionaux ont assombri le tableau des relations internationales. De la pollution politique à l'échelle planétaire surgissent : conflits armés, guerres, massacres, coup d'état contre la démocratie. Aussi, aimerions-nous partager humblement avec vous :

HUIT BÉATITUDES DÉMOCRATIQUES POUR UNE CIVILISATION DE PAIX

PREMIÈRE BÉATITUDE DÉMOCRATIQUE



Heureux ceux qui défendent la démocratie, que la paix règne chez eux !

La condamnation du coup d'état du 30 septembre 1991 exprime la volonté des Nations-Unies de défendre les principes démocratiques et les droits du Peuple Haïtien. Nous vous en remercions chaleureusement.

L'instauration de cette civilisation de paix à l'échelle de la planète passe nécessairement par le rétablissement de l'ordre constitutionnel en Haïti, où le sang coule, les cadavres s'amoncellent, la répression s'intensifie....

**LE COUP D'ÉTAT EN SOI EST UN CRIME
CONTRE L'HUMANITÉ.**

**CES 12 MOIS SYMBOLISENT UN DOUBLE
CRIME CONTRE L'HUMANITÉ.**

**QUE S'OUVRE ENFIN LA PORTE DU RETOUR
POUR QUE BRILLE LA PAIX !**

JOU SA A !!!

Cinq jours avant le coup d'état du 30 septembre 1991, ici, à la tribune de l'ONU, le Peuple Haïtien a crié :

DÉMOCRATIE OU LA MORT !

Aujourd'hui, au nom des 3,000 personnes assassinées par les ennemis de la Démocratie, le Peuple Haïtien pousse avec la MÊME Conviction - à la MÊME Tribune - le MÊME cri :
DÉMOCRATIE OU LAMORT.

Qui veut la paix, défend la démocratie,

La pè ak demokrasi
Se Kòkòt ak cheri.

Youn pa vi v s an l òt .

La pè ak demokrasi
Se Ayiti ak Ayisyen.
Youn pa vi v s an l òt .

La pè ak demokrasi
Se nou ak mwen.
Youn pa vi v s an l òt .

Que la paix revienne en Haïti !

Que la paix revienne aussi en Yougoslavie et en Somalie ! La République d'Haïti condamne les actes de terrorisme et de génocide aboutissant au paroxysme de l'horreur. Nous en appelons à la responsabilité de la communauté internationale pour l'instauration progressive d'une civilisation de paix.

DEUXIÈME BÉATITUDE DÉMOCRATIQUE

Heureux ceux qui favorisent la croissance économique, car la paix et la misère économique sont incompatibles.



Mizè ak la pè
Se lèt ak sitron.
Youn pa vle wè lòt.

Mizè ak la pè
Se Ayiti ak Cédras.
Youn pa vle wè lòt.

**Lègen la gè nanvant,
Pagenla pè nantèt.**

Depuis la seconde guerre mondiale, la production mondiale a baissé pour la première fois de 0.5% l'an dernier. Dans les pays en développement, la dégradation des conditions économiques et sociales est spectaculaire. D'où, misère infra-humaine, abus de drogue, augmentation de la criminalité...

***Les 20% des plus riches du monde
ont 83% du revenu mondial.***

***Les 20% des plus pauvres de la planète
n'ont que 1.4%.***

Aujourd'hui nous avons 1.2 billions de pauvres dans les pays en développement.

En l'an 2000, nous en aurons 1.3.

En l'an 2025, nous en aurons 1.5.

Or, le principe de base du droit international public est un principe d'égalité. Dans ce contexte, Aristote nous rappelle que la politique exige une relation de réciprocité et de symétrie où les citoyens sont mis les uns à côté des autres et non les uns sur les autres.

*Tout moun se moun.
Moun respekte moun.
Moun pa ret ak moun.*

De même, dans son ouvrage « LA JUSTICE POLITIQUE », Otfried Hoffe, titulaire de Chaire d'Éthique et de Philosophie Politique, nous rappelle que « pris dans un ensemble, Platon et Aristote déploient un bouquet bigarré de raisons pour montrer qu'une vie en commun est profitable à toutes les parties prenantes ».

**Les rapports, dès lors, sont régis par des lois ;
Des lois à respecter.
Des lois à ne pas transgresser.
Des lois pour une société de droit.**

LA JUSTICE DOIT ÊTRE L'OXYGÈNE DE L'ÉCONOMIE

Comment parvenir à une civilisation de paix sans une croissance économique et humaine à l'échelle du monde !

C'est bien dans ce monde où :

Près de 3 000 000 d'enfants meurent chaque année de maladies contre lesquelles il existe des vaccins. Sur chaque 3 enfants, 1 souffre de malnutrition grave.

Pourquoi tant de souffrances ? Entre la souffrance et l'opulence, y a-t-il offense ? Le Sud compte 77% de la population mondiale, mais ne dispose que de 15% du revenu de la planète. En Amérique Latine, 17% des propriétaires terriens contrôlent 90% des terres. Plus du tiers de la population rurale ne dispose que de 1% des terres cultivables.

Comment parler de paix quand l'égalité des droits civiques devient inégalité socio-économique ? Contraste flagrant. Contradictions spectaculaires, dues aux violations des droits de la personne.

Chez nous en Haïti, c'est encore pire. Les structures d'exploitation que nous avons héritées doivent être transformées démocratiquement en structures de participation et de justice. Participation de tous. Justice pour tous. Transparence en tout.

Dès lors, nous n'aurons plus cet héritage colonial projeté par ce tableau statistique, à savoir :

***1% de la population possède
plus de 45% des revenus nationaux.***

1.8 médecins pour chaque 10 000 habitants.

1.9 infirmières pour chaque 10 000 habitants.

***Dans nos 56 hôpitaux, dits hôpitaux,
1.5 lits pour chaque 1 000 malades.***

59% d'urbains et 3% de ruraux ont accès à l'eau potable.

85% d'analphabètes d'une intelligence lumineuse.

Analfabèt pa bèt.

Il nous incombe la lourde responsabilité de promouvoir la création d'emplois productifs et rémunérateurs. Nous y parviendrons par l'application des politiques macro-économiques judicieuses, et des mesures efficaces sur le plan méso-économique.

Aussi, devons-nous comme toujours, situer la personne humaine au cœur du développement, permettre le bon fonctionnement du marché, remédier aux déficiences, mettre en place des infrastructures matérielles, soutenir les activités d'intérêts publics, développer des rapports harmonieux avec le secteur privé, lutter contre les structures de corruption.

Le processus constitutionnel préservera la participation de tous et la justice pour tous. L'unité dans la diversité esquisse la topologie politique où les différences de vue s'harmonisent démocratiquement.

PLUS IL Y A ÉGALITÉ DES DROITS CIVIQUES, MOINS IL
Y AURA INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES.

Chodyèa pa dwebouyi yousèl bò
Fòk gen manje pou nou tout.
Travay pou nou tout.
Respè pou nou tout.

Jistis pou nou tout.
Tout moun se moun.
Moun respekte moun.
Moun pa ret ak moun.

La République d'Haïti partage l'angoisse des peuples appauvris, affamés et abandonnés. Ils sont nombreux, les peuples dépossédés, qui réclament en vain ce qui leur est dû.

En adressant nos remerciements anticipés à tous les amis d'Haïti qui voudraient envoyer de l'aide humanitaire en Haïti, nous vous prions de bien vouloir coordonner la canalisation de l'aide humanitaire avec le Gouvernement Constitutionnel de la République d'Haïti et les ONG qui accompagnent la marche du Peuple vers la Démocratie.

En dépit des controverses soulevées autour de l'embargo, le Peuple Haïtien redit Oui à l'embargo. Qu'il soit enfin un embargo réel, intégral et total. Que le flot d'armes nouvelles déversées continuellement en Haïti s'arrête. S'il faut tout un blocus pour y parvenir, le peuple Haïtien s'en réjouira.

Monsieur le Président,

Chers amis de la communauté internationale,

Pour les efforts que vous avez déjà déployés et pour le soutien que vous comptez nous offrir, merci mille fois.

Un an, c'est trop.
Douze mois, c'est trop,
Tout priye gen amen.
Li lè pou n di amen.

TROISIÈME BÉATITUDE DÉMOCRATIQUE



Heureux ceux qui héroïquement disent :

NON À L'IMPUNITÉ !
NON À LA VENGEANCE !
OUI À LA JUSTICE !
NO JUSTICE ! NO PEACE !

Le refus de bénir l'impunité s'inscrit dans la grammaire de justice et de moralité. En effet, l'article 42.3 de la Constitution de la République d'Haïti stipule :

« Les abus, violences et crimes perpétrés contre un civil par un militaire dans l'exercice de ses fonctions relèvent des Tribunaux de Droit Commun ».

En moins d'un an, 3,000 personnes sont assassinées, plus de 40,000 réfugiés politiques, des centaines de milliers de citoyens en fuite à travers le pays, plus d'une centaine de journalistes victimes de la terreur des militaires, la presse baillonnée, des prêtres sont arrêtés, battus, emprisonnés. Mgr Willy Romélus, des religieux, religieuses et membres des communautés ecclésiastiques de base ou Ti Legliz sont continuellement persécutés. Les organisations paysannes, populaires, socio-professionnelles et syndicales sont systématiquement démantelées ou ciblées. Bien des Parlementaires sont persécutés, un Député a été froidement assassiné. Le sang coule, les cadavres s'amoncellent. Jamais Haïti n'a connu une dictature si féroce, si sanglante.

Rejetés par tous les États du monde, ces criminels sont pourtant reconnus par le Vatican. Le seul État qui a choisi de bénir les crimes qu'il aurait dû condamner au nom du Dieu de Justice et de Paix.

Quel scandale !

À cause de l'impunité, **ces mêmes armes ont brûlé**, le 2 juin dernier, l'orphelinat des enfants Lafanmi Selavi ; **ces mêmes armes ont brûlé**, le 5 février 1991, 4 enfants de rue et leur orphelinat ; **ces mêmes armes**, le 11 septembre 1988, **ont brûlé** l'Église St-Jean Bosco et la vie d'une cinquantaine de personnes humaines. Ceci, en plein jour et en pleine célébration eucharistique.

Ils ont brûlé des vies humaines
Mais jamais, jamais
Ils ne pourront brûler notre amour.

Que la force de l'amour pourchasse
les ténèbres de la haine
et allume les phares de la paix !

À la lumière de cette paix où, dirait Anaxagore, « le visible ouvre nos regards sur l'invisible », qu'on se demande :

1. **Quelle aurait été l'attitude du Vatican si Haïti était habitée par des blancs ?**
2. **Quelle aurait été l'attitude du Pape Jean-Paul II si Haïti était polonaise ?**
3. **En octobre prochain, le Pape Jean-Paul II se trouvera à quelques kilomètres d'Haïti. Sera-t-il le Bon Samaritain ou le Grand Prêtre ? St-Luc 10, 30-37.**

En attendant, amour et paix au Pape, car on n'a aucun mérite à aimer ceux qui nous aiment, nous dit St-Luc 6, 32.

QUATRIÈME BÉATITUDE DÉMOCRATIQUE



Heureux ceux qui réduisent les dépenses en armement et augmentent les dépenses en développement humain !

Les dépenses militaires mondiales s'élèvent à 2 000 000 dollars par minute. De 1945 à nos jours, quelques 150 guerres ont eu lieu faisant un total de 20 millions de morts.

Au niveau des pays en développement, au cours des trois dernières décennies, les dépenses militaires sont passées de 24 milliards à 173 milliards de dollars.

Réduire l'achat d'armements, augmenter les dépenses en développement humain, voilà ce qui favorise la paix. Chez nous, malheureusement, les dépenses militaires conduisent non à la paix, mais au massacre d'une population non violente. Une armée de 7 000 hommes consomme 40% du budget national. Contradictions aigües ! De la drogue, n'en parlons pas. Certains officiers sont impliqués jusqu'au cou dans le trafic de la drogue, source de corruption par excellence.

Face à tant de corruption, des millions de victimes semblent dire comme Cicéron :

« Quousque tandem abutere, Catilina, patientia nostra ? » :

« How long will you continue to abuse our patience, Catiline ? »

En effet, le peuple exprime son rejet catégorique de cette armée. Nous n'en avons pas besoin, ne cessent-ils de répéter. Une police, Oui ! Cette armée de criminels, Non, déclarent-ils à qui veut les entendre.

À l'écoute du Peuple et de la Constitution, nous, Président de la République d'Haïti, répondons en ces termes :

L'armée, Oui. Telle qu'elle est, Non. L'armée doit être libérée de Cédras et de sa clique, responsables de la mort de plusieurs milliers de personnes.

Une fois libérée, l'armée sera intégrée dans un processus de professionnalisation et selon ce que prescrit la Constitution, nous procéderons à la création d'une force de police séparée de l'armée. Ceci pour le maintien de la paix.

L'État constitutionnel et démocratique exclut le despotisme, la tyrannie, l'anarchie et le pouvoir absolu car le pouvoir absolu corrompt absolument.

Monsieur le Président,

La République d'Haïti serait heureuse de voir les Nations-Unies constituer des commissions composées de défenseurs des droits de la personne chargées d'enquêter sur les violations des droits fondamentaux commises du 30 septembre 1991 à nos jours. Leur présence en Haïti s'avère nécessaire pour prolonger ainsi la belle expérience que nous avons ensemble entamée

après les élections du 16 décembre 1990.

Puissent les Nations Unies et l'Organisation des États Américains se trouver ensemble en Haïti pour qu'enfin les belles résolutions se transforment en actions visibles et fructueuses.

CINQUIÈME BÉATITUDE DÉMOCRATIQUE



Heureux ceux qui résistent contre la pollution politique car ils feront briller le soleil de la paix !

L'injustice délibérée ouvre deux voies parallèles : la soumission et la résistance. Nous, fils et filles de Dessalines, de Toussaint Louverture, de Charlemagne Peralte, nous disons non à la soumission et oui à la Résistance.

Tolérant à l'égard des intolérants, non violent à l'égard des violents, flexible à l'égard des inflexibles, le Peuple Haïtien doit dynamiser la Résistance et la mobilisation libératrice pour l'avènement d'une société démocratique.

Oui, Fils et Filles de liberté,
Fils et Filles de dignité,
Nous rejetons la soumission,
Nous choisissons la Résistance.

L'autoroute de la Résistance nous conduira de nouveau à la stabilité politique, condition sine qua non pour le développement économique. Février 91 - Septembre 91, sept mois de paix ! Sept mois de stabilité politique ! Sept mois de sécurité lavalassienne !

Zenglendo, pa !
Chef seksyon, pa !
Tonton makout, pa !

Fanm vanyan,
Pale mwa d sa !
Gason vanyan,
Pale mwa d sa !

Pazapa,
Ak la lwa
Sa ta va
Kòm sa dwa.

Ces sept mois de sécurité, certes nous ont permis d'obtenir de 15 donateurs internationaux 511 millions de dollars à titre de dons ou de prêts.

Hommage aux femmes d'Haïti, qui, par leur génie, ont tant dynamisé cette pédagogie de la **RÉSISTANCE**.

Kanta pou jenès Ayiti Toma a menm, se sa nèt.
Onè pou nou ! Chapo ba pou nou !

Par la **RÉSISTANCE** active et non violente, dynamisez la mobilisation devant défendre les droits de la personne. Le mépris de la vie humaine met en péril tant notre Haïti chérie que l'humanité toute entière.

Pèdi pou pèdi, se yo k pou pèdi.
Genyen pou genyen, se nou k pou genyen.

30 septanm 91, nou bite
30 septanm 93, leve kanpe.

Leve kanpe pou n reziste.
Jis demokrasi a retounen.
Jou sa a ! a a a

Jou va, jou vyen
Jou ale, jou vini,
Jou sa a ! a a a

La persévérance, dit Plutarque, est invincible. La **RÉSISTANCE**, disons-nous, est organique.

La République d'Haïti encourage tous ceux et toutes celles qui à travers les cinq continents, résistent contre les forces conflictuelles. C'est avec une attention soutenue que nous suivons les négociations qui se tiennent sur la paix au Moyen-Orient. Puissent-elles parvenir à un accord de paix dont toute femme et tout homme ont tant besoin.

SIXIÈME BÉATITUDE DÉMOCRATIQUE



Heureux ceux qui défendent la vérité, car ils cristallisent une source de justice et de paix.

En effet, le fondement de la justice est et demeure la **VÉRITÉ**. Les sciences humaines peuvent tuer ou alimenter la **VÉRITÉ**. Il en est de même pour le pouvoir politique. Quand les dirigeants puisent la vérité à la lumière de l'objectivité, ils contribuent au maintien de la paix.

Les forces économiques et anti-démocratiques peuvent déployer une stratégie susceptible de manipuler l'univers médiatique, diffusant ainsi la **VÉRITÉ** oppressive. Dès lors, l'Éthique doit surgir pour s'opposer à toute manipulation de la **VÉRITÉ** ou acceptation d'une vérité polluée.

Pour nous Haïtiens, Haïtiennes, notre existence est liée à nos racines d'être. Ces racines apportent la sève de la **VÉRITÉ** nue, de l'identité ethnique et de la dignité nutritive. Il y va de notre politique lavalassienne. Nous y puisons la sève de **VÉRITÉ** libératrice et de l'éthique démocratique.

De Socrate à Heidegger, de Hegel à Jean-Paul Sartre, au-delà des divergences philosophiques, notre Éthique politique nous oblige à puiser la **VÉRITÉ** à la source de l'objectivité. Ce, pour une civilisation de paix en **VÉRITÉ** et dans la **VÉRITÉ**.

Aussi avons-nous opté pour la démocratie constitutionnelle et non la démocratie schizophrénique impliquant rupture psychopathologique, dislocation structurelle, stéréotypes

verbales, hypertrophie du super-ego collectif.

Comme toujours, il nous faut une psychologie politique favorisant la paix sociale et l'éclosion des intérêts nationaux.

Intérêts nationaux ! Voilà !
Intérêts du pays ! Voilà !
Intérêts de la Nation, nous obligeant
à transcender les rapports inter-personnels
pour sauver la Nation.

En témoigne la détermination de plus de 90% de la population haïtienne disant encore aujourd'hui Non aux putschistes. La Patrie d'abord !

Pour le drapeau, Pour la Patrie,
mourir est beau !
Ala yon pèp gen fyèl !
Paske nou gen fyèl.
Na rive jwenn myèl.

Myèl pou yon bann ak yon pakèt
Yon pakèt ak yon pil
Yon pilakyon dal
Yon dal ak yon foul moun
Kap chante :
« Lè na libere,
Ayi t i va bèl . »

Le soleil de cette paix brillera dans bien des pays. C'est avec joie que la République d'Haïti salue la présence des Nations Unies au Cambodge où l'on est si assoiffé de justice et de paix après deux décennies de guerre et de solitude.

Il brillera un jour en Amérique Latine et dans les Caraïbes. Durant les 100 premières années qui ont suivi l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique, nous avons perdu plus de 90 000 000 d'êtres humains. Début du génocide. Que le sang de nos ancêtres fertilise l'Amérique et la Caraïbe. Que leur esprit nous fortifie, nous guide pour le triomphe de la **CIVILISATION DE PAIX**.

SEPTIÈME BÉATITUDE DÉMOCRATIQUE



Heureux ceux qui, au-delà des barrières de classe et de race, s'aiment lavalassement.

Quand le Nègre ne vit pas en paix
Le Blanc ne jouit pas de sa paix.
Quand le Blanc ne vit pas en paix.
Le Nègre ne jouit pas de sa paix.
Aimons-nous lavalassement !

Que la paix des Nègres soit avec les Blancs !

Que la paix des Blancs soit avec les Nègres !

Quand le Pauvre ne vit pas en paix.
Le Riche ne jouit pas de sa paix.
Quand le Riche ne jouit pas de sa paix.
Le Pauvre ne jouit pas de sa paix.
Aimons-nous lavalassement !

Que la paix des Riches soit avec les Pauvres !
Que la paix des Pauvres soit avec les Riches !

La politique selon Aristote exige une relation de réciprocité et de symétrie où les citoyens sont mis les uns à côté des autres et non les uns sur les autres.

Pour bâtir l'unité dans la diversité,
Aimons-nous lavalassement !

L'aspiration à la paix est inhérente à la nature humaine. Puisse-t-elle féconder la praxis politique garantissant la croissance des cultures et le respect des droits humains.

Droit de vivre dans la liberté.
Droit de manger à sa faim.
Droit de travailler.
Droit de s'asseoir tous et toutes autour de la table démocratique.

Vivant en profonde communion avec nos Sœurs et Frères de l'Afrique du Sud, la République d'Haïti condamne énergiquement le système de l'Apartheid. Tel est bien un vestige moderne de l'esclavage rongé jour après jour la dignité humaine.

HUITIÈME BÉATITUDE DÉMOCRATIQUE



Heureux ceux qui, auseuil du 3^{ème} Millénaire, découvrent le vrai visage du peuple Haïtien.

LIBERTÉ ! DIGNITÉ ! FIERTÉ !

Telles sont des valeurs écrites en lettres d'or sur le front de ce Peuple héroïque marchant la tête haute en quête de paix.

Il y a 500 ans,
nos ancêtres, en quête de paix,
se sont jetés dans la mer abandonnant
ainsi les bateaux qui les transportaient
de l'Afrique à la Caraïbe.

Après 500 ans, des milliers de réfugiés politiques,
en quête de paix, se sont dirigés vers la mer,
car l'Haïtien préfère

MOURIR DEBOUT QUE DE VIVRE À GENOUX.

Que jamais plus, le vrai visage du peuple Haïtien
soit caché par celui de papa doc, Cédras et les
tontons macoutes rejetés viscéralement,
démocratiquement et définitivement
**PAR UN PEUPLE AUX
MAINS NUES.**

LIBERTÉ, DIGNITÉ, FIERTÉ, VOILÀ !
Celui ou celle qui connaît la Diaspora Haïtienne
ou le 10^{ième} Département
peut dire comme Archimède : Eureka ! J'ai trouvé.
Celui ou celle qui connaît le Peuple Haïtien en Haïti
peut redire avec Archimède : Eureka ! J'ai trouvé.
J'ai trouvé Haïti où les racines de liberté
plantées par Toussaint Louverture
sont toujours combattues,
quelque fois battues,
mais jamais abattues.
Au nom du peuple
et de ses fils
et de son
Esprit Saint

AMEN

**YON SÈL NOU FÈB,
ANSANMNOU FÔ,
ANSANM, ANSANM NOUSE LAVALAS.**





Intérêts nationaux ! Voilà !
Intérêts du pays ! Voilà !
Intérêts de la Nation, nous obligeant
à transcender les rapports inter-personnels
pour sauver la Nation.



Pazapa,
ak la Iwa

Sa ta va
Kòm sa dwa.



LIBERTÉ ! DIGNITÉ ! FIERTÉ !

Telles sont des valeurs écrites en lettres d'or
sur le front de ce Peuple héroïque marchant la
tête haute en quête de paix.



Nations Unies pour un monde uni.

Nations Unies par des peuples unis.



Chodyèa pa dwebouyi yousèl bò
Fòk gen manje pou nou tout.
Travay pou nou tout.
Respè pou nou tout.

Jistis pou nou tout.
Tout moun se moun.
Moun respekte moun.



Qu'il en soit ainsi
au nom du Peuple
et de ses Fils
et de son Esprit Saint,
amen.



Que la paix des Riches soit avec les Pauvres !
Que la paix des Pauvres soit avec les Riches !



Pour bâtir l'unité dans la diversité,
Aimons-nous lavalassement !



Ala yon pèp gen fyèl !
Paske nou gen fyèl.
Na rive jwenn myèl.
Myèl pou yon bann ak yon pakèt
Yon pakèt t ak yon pi l

Yon pilakyon dal
Yon dalakyon foulmoun
Kap chante :
« Lè na libere, Ayiti va bèl. »
Jou sa a ! a a



**QUE S'OUVRE ENFIN LA PORTE DU RETOUR
POUR QUE BRILLE LA PAIX !
JOU SA A !!!**

Jou va, jou vyen
Jou ale jou vini,
Jou sa a ! a a



Qui veut la paix, défend la démocratie,

La pè ak demokrasi
Se Kòkòt ak cheri.
Youn pa viv san lòt.

La pè ak demokrasi
Se Ayiti ak Ayisyen.
Youn pa viv san lòt.

La pè ak demokrasi
Se nou ak mwen,
Youn pa viv san lòt.

Que la paix revienne en Haïti !



**Défendre les droits de l'homme,
telle est la mission de l'ONU..**

Jou sa a ! a a a



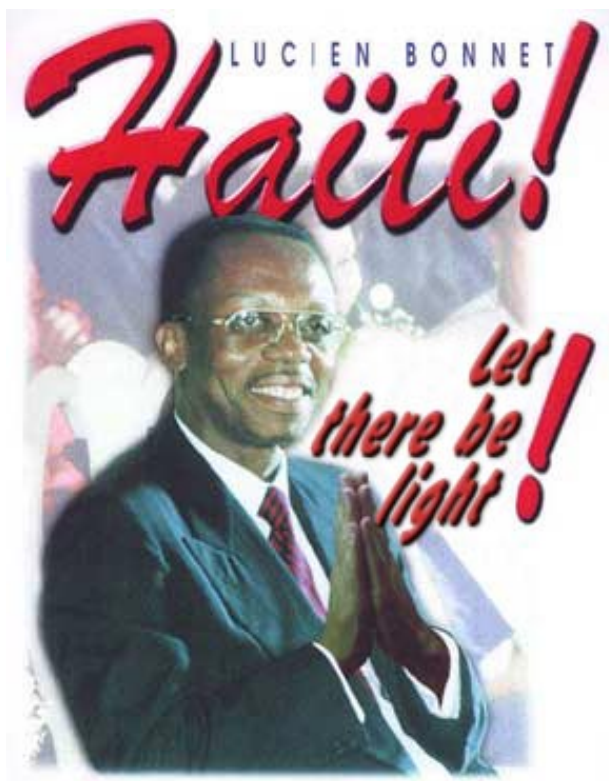
Garantir la paix,
telle est la mission de l'ONU.

Jou sa a ! a a a



Être un lieu de dialogue,
telle est la mission de
l'ONU.

Jou sa a ! a a a



LE 28 OCTOBRE 1993



Actualité

Alliance Québec - Haïti

BILL A RI et voici la lumière !

Archives



English



Contact

Contact
CANADA-HAÏTI

DÉDICACE

PRÉFACE

INTRODUCTION

CHAPITRE I

La paix des Étoiles

LETTRE AU
PRÉSIDENT ARISTIDE

CHAPITRE II

Lettre au
Pape Jean-Paul II

CHAPITRE III

Lettre au Professeur
Carl Sagan
La théorie de Newton
Couleur, optique
et racisme
Ère spatiale, optique
et racisme

CONCLUSION

Haïti à l'épreuve

ANNEXE I

ANNEXE II

ANNEXE III

ANNEXE IV

ÉPILOGUE

LETTRE AU
PRÉSIDENT CLINTON

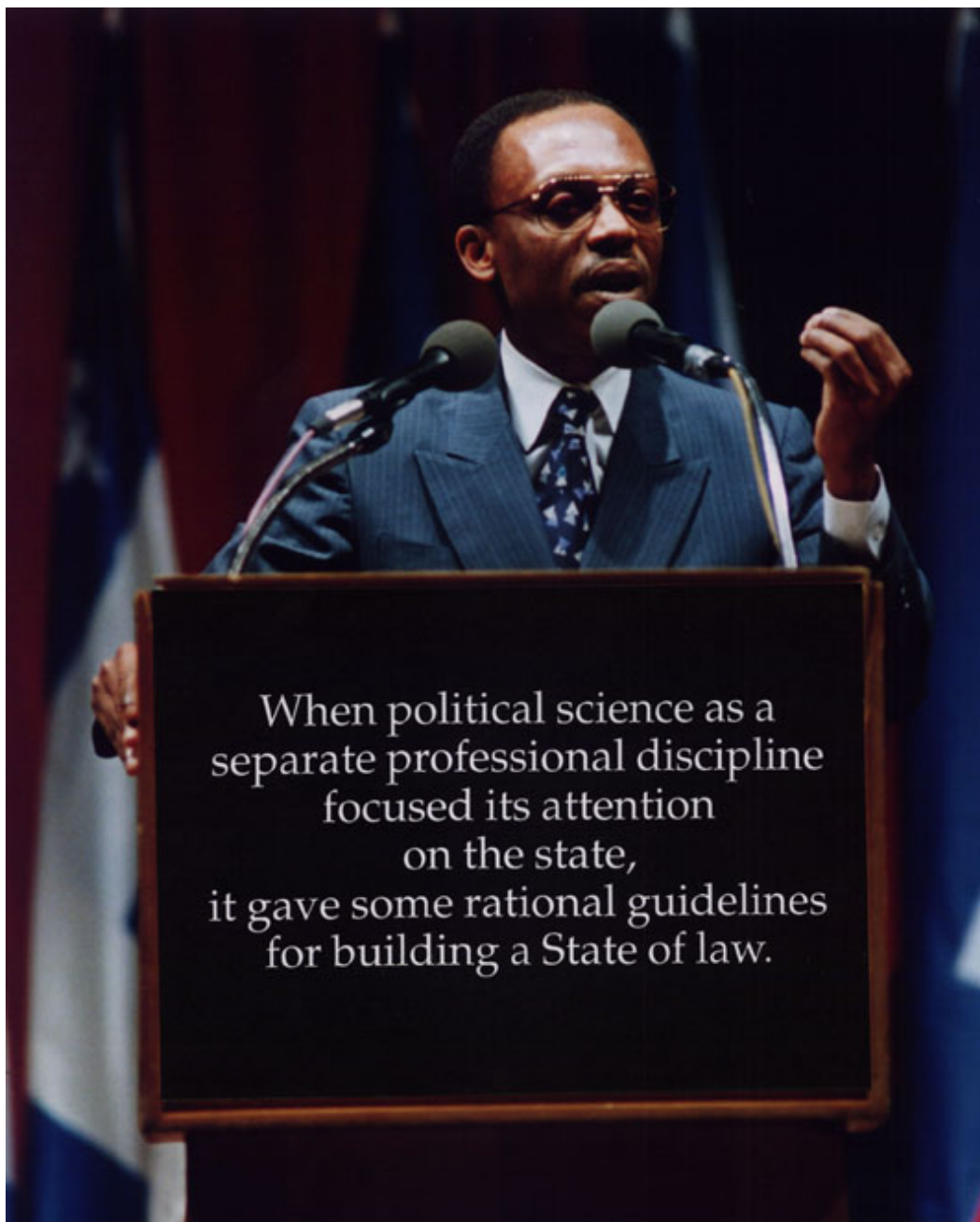
L'AUTEUR
DE CE LIVRE

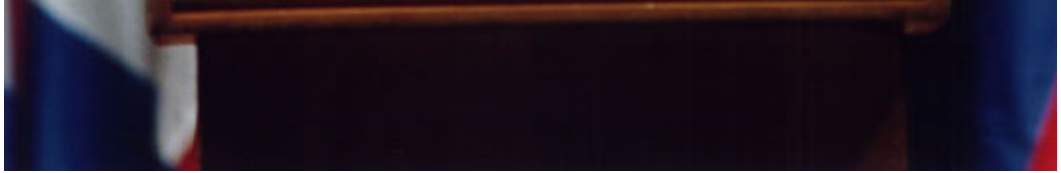
COLLABORATEURS

ANNEXE III :

BÂTIR UNE SOCIÉTÉ DE DROIT

Discours du Président de la République d'Haïti
Jean Bertrand Aristide
à la 48^{ième} Session ordinaire de
l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies





**When political science as a separate
professional discipline focused its attention
on the state, it gave some rational guidelines
for building a state of law.**

NATIONS UNIES, LE 28 OCTOBRE 1993

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Distingués Diplomates,
Chers amis,

Je suis heureux de vous saluer au nom du Peuple Haïtien.

Uni au premier ministre Robert Malval, aux ministres et aux diplomates haïtiens ici présents, j'adresse mes remerciements aux Nations-Unies et à tous ceux qui nous accompagnent vers la restauration de la démocratie en Haïti.

Un merci bien particulier au Secrétaire général des Nations-Unies, au Secrétaire général de l'Organisation des États américains, au président Bill Clinton, aux envoyés spéciaux M. Dante Caputo et l'ambassadeur Lawrence Pezzullo, aux quatre pays amis : le Canada, la France, le Venezuela et les États-Unis.

Je ne saurais oublier tous les autres amis qui nous sont si chers, tels ceux de l'Amérique, de l'Europe, de l'Asie qui nous ont réservé un accueil si chaleureux.

Nous pensons entre autre à la République de Chine (Taïwan) qui retrouvera sa place, souhaitons-nous au sein de la grande famille des Nations-Unies.

Monsieur le Président, En 1492, les peuples d'Afrique atteignirent le Nouveau Monde. Déjà, la moitié d'un millénaire s'est écoulé ! 500 ans d'Histoire où foisonnent les semences culturelles et libératrices.

De 1791 à 1804, sous l'impulsion de Toussaint Louverture et de Jean-Jacques Dessalines, Haïti conquiert son Indépendance et la sève de la liberté est devenue sang de notre sang et chair de notre chair.

Nous vivons.
Haïti vivra.
Haïti c'est nous.
Nous sommes Haïti.

Vicissitudes ! Certes. Il y en a eu. Il y en a. Pourtant, rien ne peut nous empêcher de défendre nos droits inaliénables et imprescriptibles à la vie, à la liberté et à la recherche du bonheur, conformément à notre Acte d'Indépendance de 1804 et à la Déclaration universelle des droits de la personne en 1948. C'est avec joie que nous retrouvons les mêmes valeurs fondamentales dans la Déclaration d'Indépendance des Américains, à savoir : « Tous les hommes naissent égaux, leur créateur les a dotés de certains droits inaliénables, parmi lesquels la vie, la liberté et la recherche du bonheur ».

Haïti, la plus riche colonie française du XVIII^{ième} siècle, doit constituer une nation socialement juste, économiquement libre, et politiquement indépendante.

**Lorsque la science politique,
en tant que discipline
professionnelle distincte,
prit largement l'État
comme objet d'étude,
elle nous offre une démarche
assez rationnelle
pour l'édification
d'un État de droit.**

Chez nous, au-delà de la tempête politique, nous rétablirons un État stable, bâti sur le droit. La restauration de la démocratie implique : pluralisme idéologique, alternance politique, croissance économique. Les axes scientifiques de ce processus, redisons-le, passent par l'équation politique à établir entre Réconciliation et Justice.

Réconciliation entre Tous et Justice pour Tous.

Il y va de la paix, à l'échelle nationale, hémisphérique et planétaire. L'on ne peut esquisser les grands axes du nouvel ordre mondial sans traverser le champ démocratique.

Démocratie et non-violence s'entrelacent inéluctablement. Démocratie et violence institutionnalisée sont incompatibles. Haïti subit une violence structurelle et séculaire.

Le coup d'État nous a conduits à un véritable génocide. Dans le langage juridique, l'assassinat d'un peuple ne porte qu'un nom : le génocide.

Objectif : exterminer pour dominer !



**Le coup d'État nous a conduits
à un véritable génocide.
Dans le langage juridique,
l'assassinat d'un peuple
ne porte qu'un nom :
le génocide.**

Objectif : exterminer pour dominer !

Dominer pour éliminer le processus démocratique en le remplaçant par un néo-colonialisme. Si l'esclavage n'est pas mauvais, rien n'est mauvais, écrivait Abraham Lincoln en 1864.

De même verrons-nous Pétion, président de la République d'Haïti, accueillir Bolivar vaincu par les troupes de Ferdinand VII. Il lui offrit asile et assistance afin d'abolir l'esclavage en Colombie, au Venezuela, en Équateur, en Bolivie et au Pérou.

Aujourd'hui encore, comme à la Crête-à-Pierrot, Dessalines aurait redit héroïquement : « Nous mourrons tous pour la liberté ».

- **Le capitaine Fritz Pierre-Louis est mort pour la liberté et la démocratie.**
- **Antoine Izméry est mort pour la liberté et la démocratie.**
- **Guy Malary est mort pour la liberté et la démocratie.**
- **Plus de 4 000 Haïtiens sont morts pour la liberté et la démocratie.**

Paix à leur mémoire !

Cette violence institutionnalisée empêche le libre exercice des droits humains formellement garantis par la Constitution. Heureusement, par la restauration de la démocratie, nous allons promouvoir l'éclosion de la créativité haïtienne et la transformation des conditions de vie.

Lentement mais certainement, nous passerons de la misère à la pauvreté dans la dignité. Nos 6 900 000 compatriotes, dont 2 000 000 vivent en milieu urbain et 4 900 000 en milieu rural, récolteront la paix et la joie.

La qualité de la vie sera meilleure.

- **Le taux de mortalité infantile ne s'élèvera plus à 94 pour 1 000.**
- **Le chômage ne variera plus entre 70% et 80%.**
- **90% de la population urbaine ne vivra plus dans les bidonvilles.**

Nous n'aurons plus 1 soldat pour 1 000 habitants et 1,8 médecin pour 10 000 habitants, une armée de 7 000 hommes absorbant 40% du budget national.

La qualité de vie sera meilleure.

Puisse l'assistance technique que nous avons demandée à l'ONU nous permettre enfin de professionnaliser l'armée. J'en profite pour lancer un message de paix aux officiers, sous-officiers et soldats de l'armée d'Haïti. Garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire, le président de la République rappelle que les forces armées sont apolitiques (art. 265), la police est créée pour la garantie de l'ordre public et la protection de la vie et des biens des citoyens (art. 269).

Le 15 octobre dernier, les forces armées et la police auraient dû enfin se libérer de leurs responsables en chef.

**Tard mais pas trop tard.
Ils doivent partir.**

Cette violation flagrante de l'accord de l'île des Gouverneurs ne peut qu'accélérer de façon dramatique la course vers l'effondrement national.

**Tard mais pas trop tard.
Ils doivent partir.**

La fin de la guerre froide a sonné le glas de la dictature et ouvert la voie à la négociation responsable. Aucun être humain ne peut vivre dans un monde absurde et chaotique. Il nous faut construire un État de droit, assurant la séparation et la répartition harmonieuse des pouvoirs de l'État, au service des intérêts fondamentaux de la nation.

Dans ce contexte, nous jugeons nécessaire de rappeler les six propositions partagées en juillet dernier avec le secteur privé haïtien. Il s'agira, en effet, de :

1. Prendre des mesures efficaces sur le plan méso-économique, c'est-à-dire des mesures qui établissent le lien entre les niveaux macro et micro-économique qui ont des incidences directes sur la vie quotidienne de la population et qui conduiront à une décentralisation indispensable.
2. Mettre en œuvre un processus légal pour une gestion rationnelle des ressources de l'État, tant pour les réallocations budgétaires que pour la réforme du système fiscal et bancaire.
3. Instaurer un État de droit où il existe une politique macro-économique judicieuse encourageant la création d'emplois productifs et rémunérateurs.
4. Dynamiser l'établissement de relations synergiques entre le secteur public et le secteur

privé.

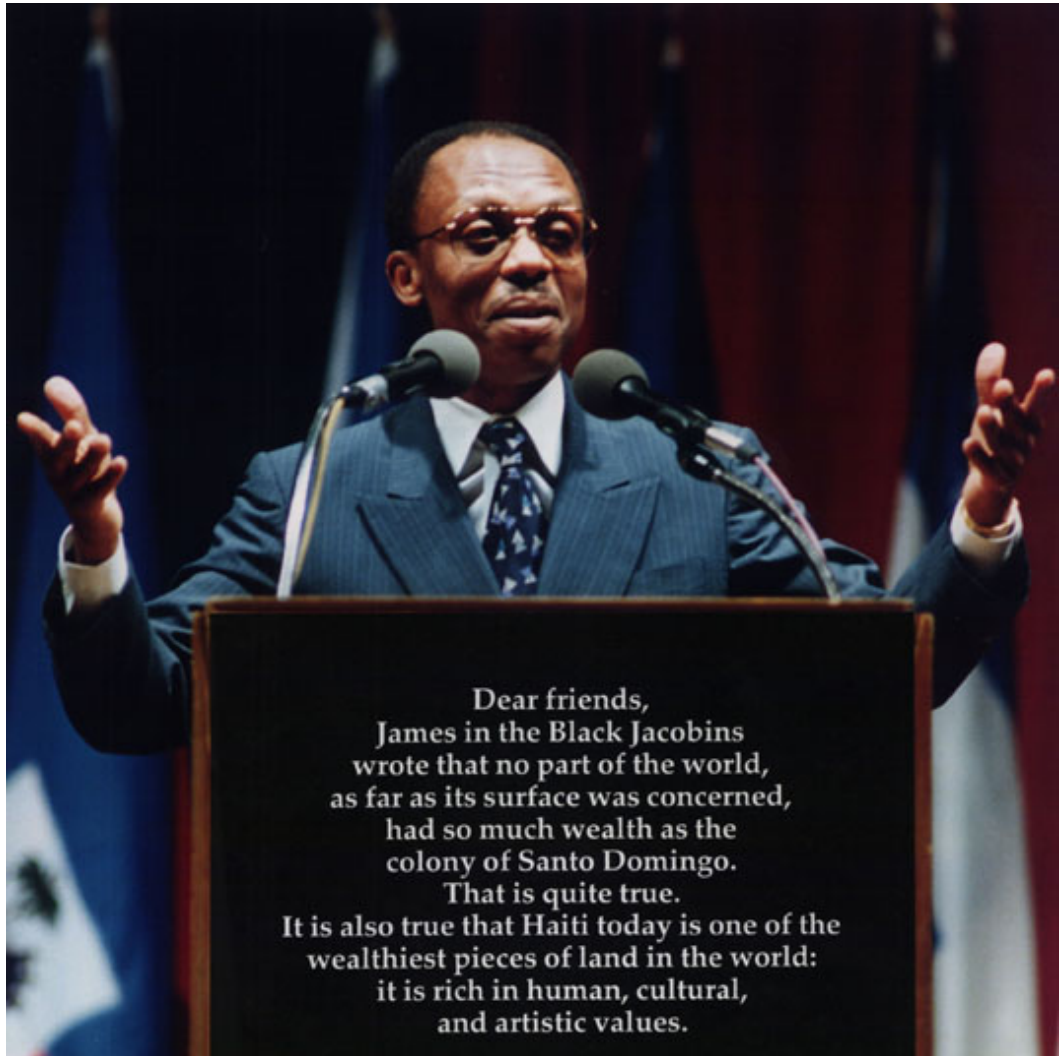
5. Remédier aux déficiences du marché par la lutte contre la drogue, la corruption et la contrebande.
6. Permettre le bon fonctionnement du marché en assurant le libre cours de la concurrence.

À ce sujet, l'art. 245 de la Constitution stipule que : « La liberté économique est garantie tant qu'elle ne s'oppose pas à l'intérêt social. L'État protège l'entreprise privée et vise à ce qu'elle se développe dans les conditions nécessaires à l'accroissement de la richesse nationale de manière à assurer la participation du plus grand nombre au bénéfice de cette richesse ».

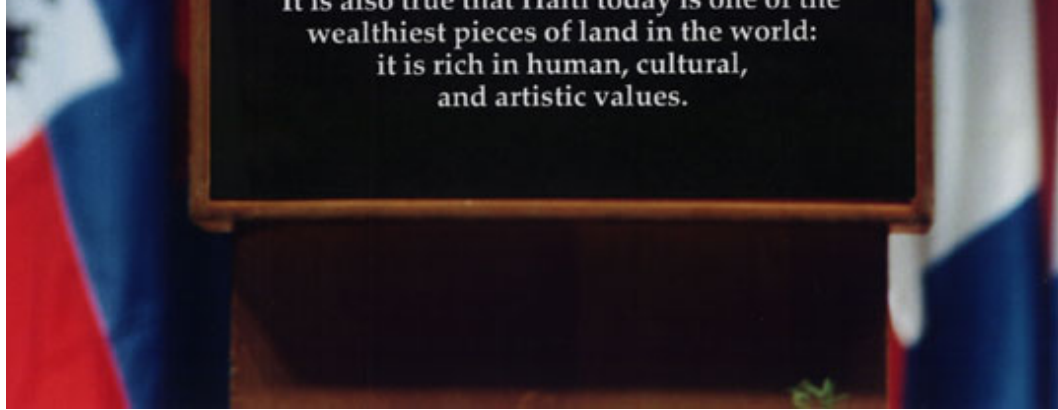
Cher amis, James dans Les Jacobins Noirs écrivait qu'aucune partie du monde, compte tenu de sa surface, ne recélait autant de richesses que la colonie de Saint-Domingue. C'est bien vrai. Et c'est aussi vrai qu'Haïti demeure l'une des plus riches terres du monde : riche en valeurs humaines, culturelles, artistiques.

Ala yon bon pèp !
Nou tèlman bon
Nou tounen bonbon
Nan lestomakmachin vyolans
la.

Ala yon bon pèp !
Tank li bon,
Se tank li santi bon !!
Mh !!!



Dear friends,
James in the Black Jacobins
wrote that no part of the world,
as far as its surface was concerned,
had so much wealth as the
colony of Santo Domingo.
That is quite true.
It is also true that Haiti today is one of the
wealthiest pieces of land in the world:
it is rich in human, cultural,
and artistic values.



**Cher amis, James dans Les Jacobins Noirs
écrivait qu'aucune partie du monde,
compte tenu de sa surface,
ne recélait autant de richesses
que la colonie de Saint-Domingue.
C'est bien vrai.
Et c'est aussi vrai qu'Haïti demeure
l'une des plus riches terres du monde :
riche en valeurs
humaines, culturelles, artistiques.**

En l'an 2000, les projections les plus réalistes nous annoncent déjà que 2 600 000 habitants, soit 65% de la population urbaine, n'auront aucune possibilité d'avoir accès à l'eau potable. La mise en œuvre de notre politique économique devra empêcher cette catastrophe.

En l'an 2000, nous aurons plus de 60% des enfants de moins de 12 mois qui ne pourront pas être vaccinés. Un autre défi à relever !

Dans sept ans nos forêts auront disparu. Il ne nous restait, il y a deux ans, qu'1,5% de couverture forestière. C'est pourquoi, chaque année, nous perdons 366 millions de tonnes métriques de terre.

Seule la restauration de la démocratie peut protéger le pays contre ce désastre écologique. Du flux massif de boat-people, n'en parlons pas. Une fois de retour au pays natal, nous rétablirons la paix. Ainsi, nos terres et nos chairs ne s'en iront plus vers la mer.

Plus jamais de boat-people,
avons-nous dit.
Plus de jamais de boat-people,
dirons-nous,
après le retour.

Plus jamais de licence pour la drogue, redirons-nous. Seule la restauration de la démocratie peut empêcher qu'Haïti soit le deuxième pays de l'hémisphère impliqué dans le trafic de la drogue. Chaque année, à partir du coup d'État, près de 48 tonnes métriques de cocaïne transitent par Haïti. Destination ? L'Amérique du Nord en particulier. La valeur marchande de cette drogue (par année) s'élève à 1,2 milliards de US dollars, dont plus de 200 000 000 pour les putschistes et alliés.

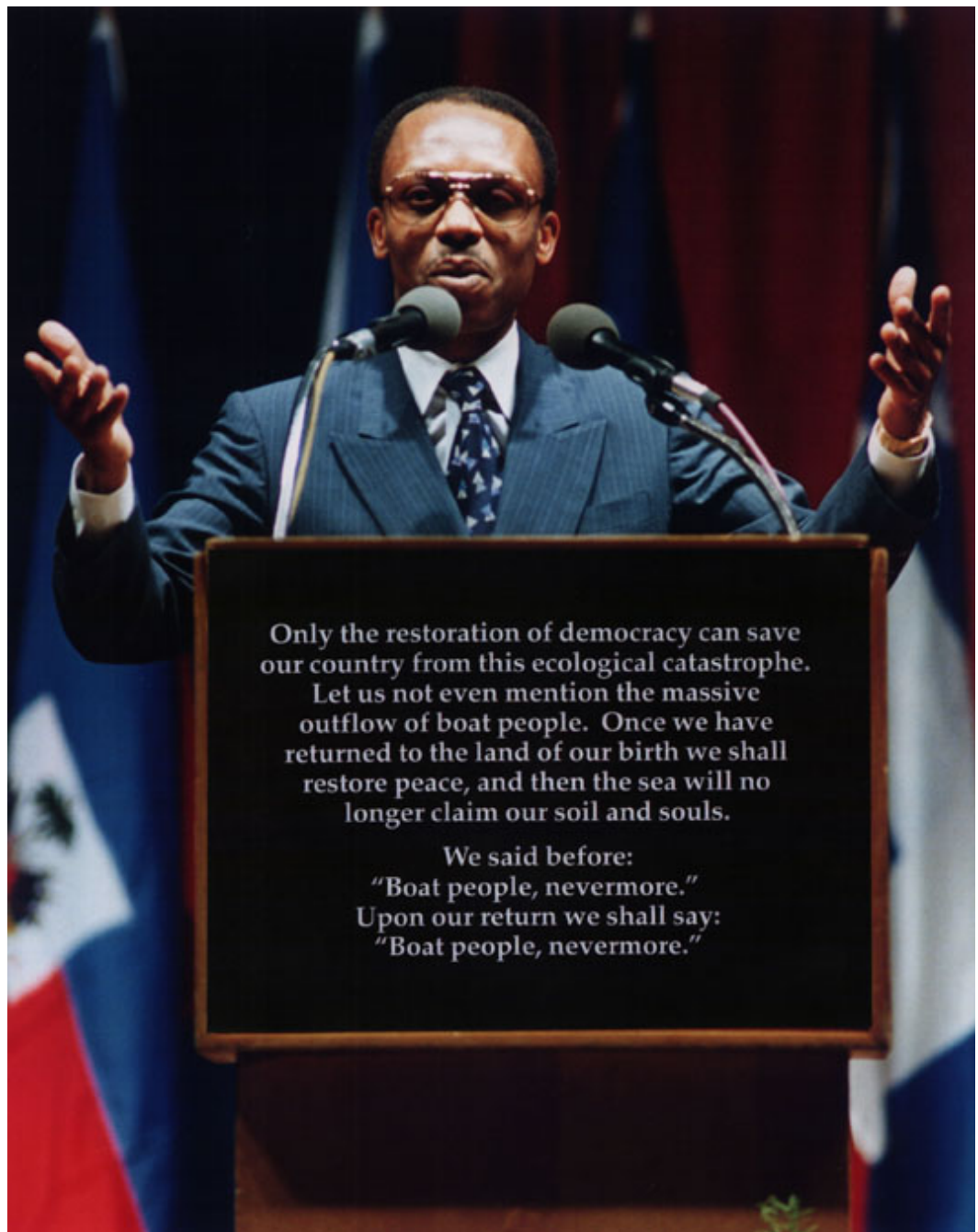
De retour, les gouvernements haïtien et américain, unis comme toujours, se protégeront contre ce fléau si violent.

À notre retour sur la terre natale, la mobilisation de toutes nos ressources humaines et

l'utilisation optimale de l'assistance des pays amis nous permettront de mettre en œuvre un programme d'emplois en urgence. Ceci implique :

1. Réhabilitation des infrastructures routières, 1 406 km de routes ;
2. Protection des systèmes d'approvisionnement en eau potable pour un million d'habitants ;
3. Protection des systèmes d'irrigation agricole sur 200 000 carreaux de terre ;
4. Assainissement des villes principales et protection des zones menacées par l'érosion, dont 300 km de ravines en particulier ;
5. Promotion du développement rural intégré.

Rappelons que le milieu rural emploie 63% de la population active et représente 17% du PIB. Le secteur industriel, par contre, emploie 5,7% de la population active et représente 15% du PIB. De concert avec le secteur privé, il nous faudra trouver la meilleure voie devant conduire à la multiplication des emplois à moyen et à long termes.





**Seule la restauration de la démocratie
peut protéger le pays contre
ce désastre écologique.
Du flux massif de boat-people,
n'en parlons pas.
Une fois de retour au pays natal,
nous rétablirons la paix. Ainsi, nos terres et
nos chairs ne s'en iront plus vers la mer.**

**Plus jamais de boat-people, avions-nous dit.
Plus de jamais de boat-people, dirons-nous,
après le retour.**

Depuis le coup d'État, nous avons perdu 30 000 emplois des industries d'assemblage à l'exportation. La relance du secteur touristique sera une source d'un millier d'emplois. La construction d'écoles et la réparation de 1 200 écoles situées dans les zones défavorisées, contribueront à diminuer le nombre de chômeurs.

La première charge de l'État et des collectivités territoriales est la scolarisation massive, seule capable de permettre le développement du pays. L'État et les collectivités territoriales doivent mettre l'école gratuitement à la portée de tous. (Art. 32.1 ; 32.2)

De même, garant du respect de la Constitution, le chef de l'État s'engagera dans la fortification des institutions démocratiques prévues par la Constitution.

Justice pour Tous.
Transparence en Tout.
Participation de Tous.

Le chef de l'État renforcera aussi bien l'indépendance du pouvoir législatif en aidant les parlementaires à s'équiper et en alimentant les rapports harmonieux des deux pouvoirs. Il faudra bientôt le Conseil électoral permanent devant organiser les élections législatives en 1994.

J'en profite pour encourager les partis politiques et les membres de l'opposition à dynamiser le jeu démocratique pour le bonheur de la nation.

Président de chaque Haïtien et de chaque Haïtienne, je vous encourage tous à bâtir, au-delà des différences politiques, l'unité dans la diversité.

**L'Union fait la Force !
Fouchèt divizyon pa bwè soup demokrasi.**

Au seuil d'une ère nouvelle, la tolérance et la bienveillance active sont au profit de toute l'humanité. L'évolution de la géopolitique dépend tant des rapports des forces économiques que de la croissance démocratique.

Oui, de l'humanité peut surgir un nouvel ordre mondial, fondé sur le respect mutuel et de nouvelles structures destinées à garantir la paix, la sécurité et le dialogue. Dialogue entre hommes et femmes, placés au sommet des priorités nationales et

internationales. Dialogue entre hommes et femmes dont l'intelligence oriente la civilisation démocratique.

Vis consilii expers mole ruit sua.

**La force sans l'intelligence s'effondre sous sa propre masse,
s'écria Horace.**

Guidés par la lumière de cette intelligence, l'homme et la femme haïtiens comprendront aisément que :

Nou kase randevou lakay
Lakay se lakay
Ane pa tiye n, jou paka tiye n.
Lakay se lakay !

Nou kase randevou lakay
Pititkay k ap pasetray lakay,kouray.
Nou kase randevou lakay
Jou sa a va bèlpou noutout.

Jou va, jou vyen, jou sa a ! aaa

et découvriront le fil conducteur de cette analyse politique, à savoir :

1. Nous avons respecté l'accord de Governors Island.
2. Un blocus total et intégral s'avère nécessaire.
3. Si demain matin, le général Cédras, les membres du Haut Commandement et du Haut État-Major, le colonel Michel François et ses alliés partent, le même jour, dans l'après-midi, je convoquerai le Parlement, de concert avec les présidents du Sénat et de la Chambre des députés, pour le vote de la Loi sur la police et celle relative à l'amnistie, conformément à l'article 147 de la Constitution, à l'accord de Governors Island et au Pacte de New York.
4. Le premier ministre et les membres du cabinet ministériel à qui nous adressons nos vives félicitations sont invités à ne pas démissionner en solidarité avec le peuple haïtien.
5. Le 30 octobre n'oscille pas entre le retour et le non-retour.
6. Le 30 octobre oscille entre le départ et le retard.
7. Balon retou a nan pye nou tout.
8. Woule l sou teren mobilizasyon an.
9. Lonje l nan filè demokrasi a paske Abraham di sètase.
10. Tout priyè gen Amen.

**Haïtiens, Haïtiennes, les horizons de l'avenir sont ouverts !
Debout comme le palmiste surmonté du bonnet de la liberté,**

Marchons unis !

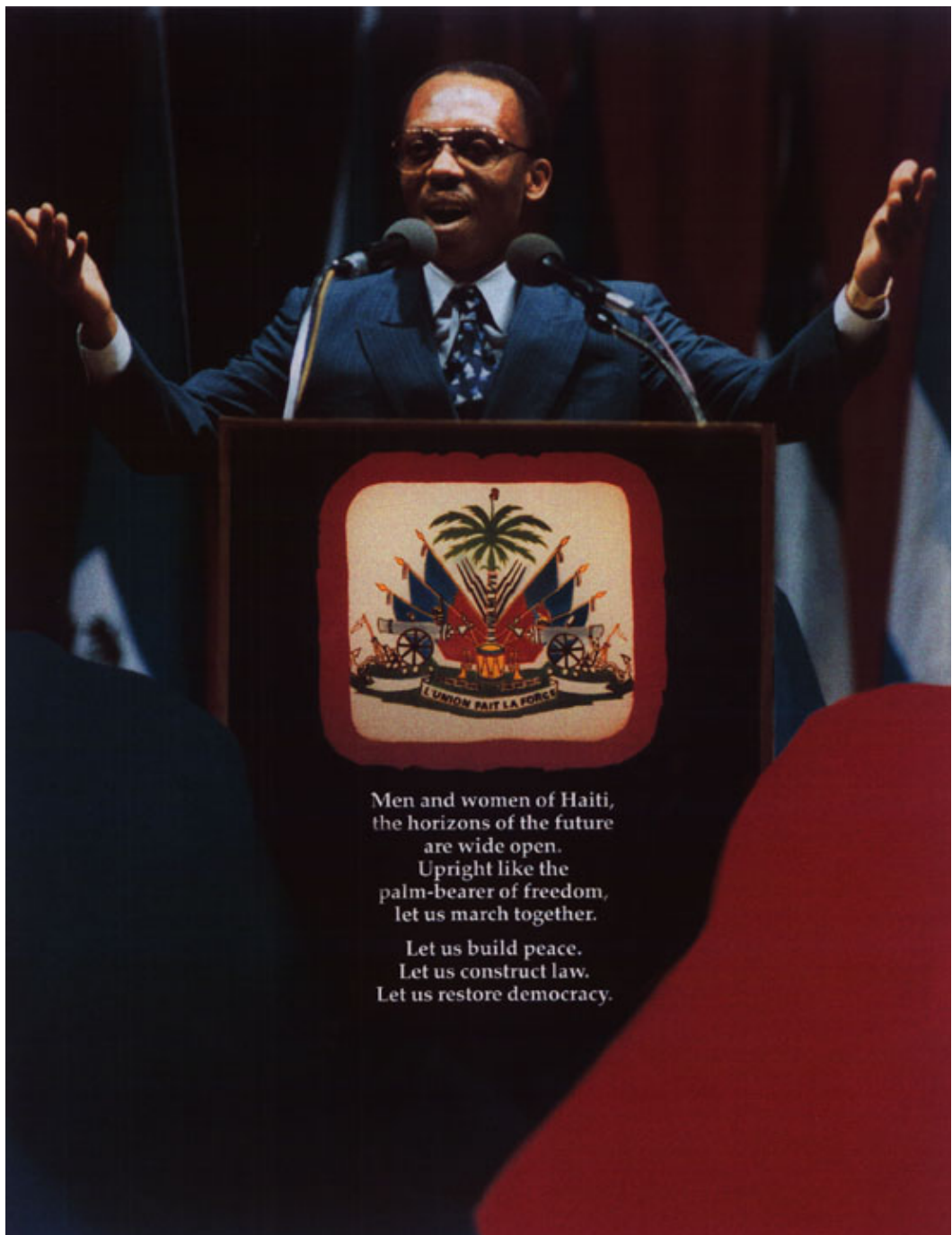
**Bâtissons la paix !
Construisons le droit !
Restaurons la démocratie !**

Tous, fils et filles de la patrie de Toussaint Louverture et de Jean-Jacques Dessalines, Unissons-nous pour la renaissance de la Nation.

À vous tous, Paix, Amour et Bonheur !

Se pou you lavalas rekonsilyasyon
ak you lavalas jistis
desann sou nou tout.

Yon sèl nou fèb,
Ansanm nou fò,
Ansanm, ansanm,
nou se lavalas.



**Haïtiens, Haïtiennes,
les horizons de l'avenir sont ouverts !
Debout comme le palmiste
surmonté du bonnet de la liberté,
Marchons unis !
Bâtissons la paix !
Construisons le droit !
Restaurons la démocratie !**



Fanm vanyan,
Pale mwa d sa !
Gason vanyan,
Pale mwa d sa !



Tout priyè gen amen.
Li lè pou n di amen.

Jou sa a !a a a



Actualité

Alliance Québec - Haïti

BILL A RI et voici la lumière !

Archives



English



Contact

Contact
CANADA-HAÏTI

DÉDICACE

PRÉFACE

INTRODUCTION

CHAPITRE I

La paix des Étoiles

LETTRE AU
PRÉSIDENT ARISTIDE

CHAPITRE II

Lettre au
Pape Jean-Paul II

CHAPITRE III

Lettre au Professeur
Carl Sagan
La théorie de Newton
Couleur, optique
et racisme
Ère spatiale, optique
et racisme

CONCLUSION

Haïti à l'épreuve

ANNEXE I

ANNEXE II

ANNEXE III

ANNEXE IV

ÉPILOGUE

LETTRE AU
PRÉSIDENT CLINTON

L'AUTEUR
DE CE LIVRE

COLLABORATEURS

ANNEXE IV

DANS 11 JOURS, JE SERAI EN HAÏTI

*Discours du Président de la République d'Haïti
Jean Bertrand Aristide
à la 49^{ième} Session ordinaire de
l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies*



NATIONS UNIES, LE 4 OCTOBRE 1994

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,

Distingués Délégués,
Mesdames, Messieurs,

Que je suis heureux de vous saluer au nom du **Peuple Haïtien** et d'adresser, avec joie, mes plus chaleureuses félicitations à Monsieur **Amara Essy**, Ministre des Affaires Étrangères de la Côte d'Ivoire, pour son élection à la présidence de la 49^{ème} session de l'Assemblée générale. Monsieur le président, tout en vous souhaitant du succès, je tiens à vous assurer de l'entière collaboration de la délégation haïtienne.

À Monsieur l'Ambassadeur **Samuel Ensanaly**, j'adresse mes compliments pour son exemplaire présidence des travaux de la 48^{ème} session de l'Assemblée générale.

Nos félicitations et remerciements s'adressent également au Secrétaire Général des Nations Unies, Monsieur **Boutros Boutros-Ghali**, pour les liens de solidarité tissés avec le peuple haïtien. Merci de tout cœur, Monsieur le Secrétaire Général.

À vous tous, chers amis de la Communauté internationale, merci mille fois, pour le soutien apporté au Peuple Haïtien tout au long de ces trois années.

Permettez-moi d'adresser un merci particulier au Président **Bill Clinton**, aux amis spéciaux : États-Unis, Canada, France, Vénézuëla, Argentine et à tous les États, notamment ceux de la CARICOM qui ont offert leur contribution pour la mise en œuvre de la résolution 940 et l'application de l'Accord de l'Île des Gouverneurs.

Mesdames et Messieurs,

Que je suis heureux de vous saluer aujourd'hui et de vous remercier lavalassement.

Enfin, dans onze jours, je serai en Haïti.

Grâce au courage héroïque du Peuple Haïtien et grâce à votre solidarité, bientôt, nous serons de retour. Vos yeux et les nôtres y contempleront l'éclosion des fleurs démocratiques. Dans onze jours, je vous invite à célébrer cette fête de la Réconciliation, de la Démocratie et de la Paix, chez nous, en Haïti.



Déjà, avec le déclenchement pacifique de l'opération « Uphold Democracy » le 19 septembre dernier, un sourire tropical illumine les visages des amoureux de la Paix, Peacemakers, Peacekeepers et Peacelovers. Ensemble, le Président **Clinton** et nous, avons pu dès lors forer un tunnel d'espérance à travers tant de souffrances.

Ochan pou Pèp Ayisyen !
Onè ! Respè !
Pou 5 000 viktim nou yo !
Pè **Jean-Marie Vincent** mouri
Pou Ayiti viv !

La résistance du Peuple haïtien plonge ses racines dans un passé historique où huit jour et nuit le phare de la liberté. Avec raison, **Toussaint Louverture** déclara au moment où on l'embarquait pour la France :

« En me renversant, vous avez seulement abattu le tronc de l'arbre de la liberté. Ses racines repousseront, car elles sont nombreuses et profondes. »

Au seuil du bicentenaire de notre indépendance, ces racines nous nourrissent de la sève démocratique.

Jamais le Peuple haïtien ne cessera de lutter pour garantir ses droits inaliénables et imprescriptibles à la Vie, à la Liberté, au Bonheur.

Jamais, nous ne cesserons de lutter pour constituer une nation haïtienne socialement juste, économiquement libre et politiquement indépendante.

Aussi, la Première République Noire du monde, aujourd'hui déchirée par le coup d'État du 30 septembre 1991, marche résolument et définitivement vers l'instauration d'une société démocratique.

Nan bat dlo diplomasi
Nap fe be demokrasi.

Face à ce drame lugubre que représentent ces 3 ans de souffrance, l'épine de la douleur perce nos cœurs. Toutefois, notre Peuple excelle à peindre le paysage de l'espérance.

Les braves vivent d'espérance
et les poltrons de la peur

Mieux vaut tard que jamais. En suivant le fleuve, on parvient à la mer, disait **Plaute**, déjà au 2^{ième} siècle avant notre ère. À cet effet, malgré les structures démocratiques mises en place par **Solon** et **Pittacos** au VI^{ième} siècle avant notre ère, il fallut attendre **Ephialtès**, **Clisthène** et **Périclès** pour achever la démocratie de la vie politique à Athènes.

Espwa fe viv !

De l'Haïti de l'an 2004, nous n'avons pas peur.

Au delà du spectacle navrant que symbolisent ces trois dernières années, nous marchons vers l'an 2004 avec optimisme. La route qui y conduit passe nécessairement par ce carrefour historique où s'entrecroisent les élections du 16 décembre 1990 et notre retour en Haïti.

Dans 11 jours j'y serai. Ceci, grâce à la détermination du Peuple haïtien et à votre solidarité. Une histoire digne d'attention, car il n'y a d'histoire digne d'attention que celle des peuples libres ; l'histoire des peuples soumis au despotisme n'est qu'un recueil d'anecdotes.



Dans 11 jours, nous y serons. Une lumière éclatante éblouira tous les yeux : celle de la Réconciliation.

Entre la violence et la vengeance, s'interpose la Réconciliation.

Entre l'impunité et l'iniquité, s'interpose la Justice.

En d'autres termes, nous, Président de la République d'Haïti, disons clairement et fermement :

Oui à la réconciliation
Non à la violence
Non à la vengeance
Non à l'impunité
Oui à la justice

Nap koule kafe rekonsilyasyon an
Nan greg lajistis
Pou-l pa gen ni ma vyolans
Ni ma vanjans.

Par la réconciliation, il faut que l'enthousiasme embrase tous les cœurs. Riches et pauvres. Civils et militaires.

Par la réconciliation, il faut que des torrents de larmes n'inondent plus nos yeux de fierté.

Vous, parents et amis de nos 5 000 victimes. Vous qui subissez ce joug écrasant. Vous tous, riches et pauvres, militaires et civils. Bientôt, un flot de lumière inondera les tréfonds de votre cœur : il s'agit bien de la lumière de la Réconciliation.

Autrement, comment dissiper les ténèbres de la misère infrahumaine ? Comment passer de la misère à la pauvreté dans la dignité ?

Une exploration des pays du Tiers Monde nous laisse voir que 1/5 de la population en développement connaît chaque jour la faim ; 1/4 est privé de moyens de survie essentiels ; 1/3 végète dans la misère extrême. Le Sommet pour le Développement social prévu en 1995, à Copenhague, devra offrir de nouvelles possibilités de réduire la détresse de plus d'un milliard d'êtres humains en proie à la faim, la maladie, au dénuement total.

En Haïti, en 1994, le nombre d'enfants allant à l'école est de 750 000. Plus d'1 million 250 mille enfants restent chez eux ou travaillent dans les parcelles agricoles. Pourtant, notre Constitution stipule que l'Éducation est un droit pour tous les citoyens. C'est un devoir auquel l'État ne saurait se soustraire. Aussi, dans 10 ans, il faudra accueillir les 3 millions d'enfants scolarisables. Ceci suppose une augmentation des enseignants de 35 000 à 100 000 et des écoles, de 8 000 à 20 000.

Une fois de retour, nous allons entreprendre une campagne d'alphabétisation permettant d'atteindre un taux d'analphabétisme insignifiant : 5 à 10%. La Réconciliation entre tous, on comprend bien, s'impose. Réconciliation et Paix s'entrelacent. Toujours et partout.

La dissolution du bloc soviétique favorise l'ouverture d'une ère nouvelle après des décennies de bipolarisation. Toutefois, il nous incombe la responsabilité de protéger la Paix au cœur de nos États. Entre 1989 et 1992, on a enregistré 82 conflits armés dont 3 seulement opposaient des États.

Chez nous, la violence institutionnalisée n'a pas déclenché de guerres civiles, mais bien un génocide. Aujourd'hui encore, malgré la présence de la Force Multinationale, les actes de violence à l'endroit de la population se poursuivent. Le désarmement des groupes paramilitaires, notamment FRAPH, et leurs attachés est indispensable pour que la Paix règne à travers le pays.

Lavalas se mesaj lapè
Pou nou gen lapè
Fòk zam yo bèbè !

La professionnalisation d'une armée de 1 500 hommes et la création d'une Police séparée de l'Armée s'inscrit dans ce processus de Paix. Paix à protéger. Paix à garantir. Et ceci pour le bonheur de toutes les Haïtiennes et de tous les Haïtiens.

Les Forces Armées d'Haïti, stipule l'article 265 de notre Constitution, sont apolitiques. Elles sont instituées pour garantir la sécurité et l'intégrité du territoire de la République. Art. 264.

La Police doit assurer le maintien de l'ordre public, la protection de la vie et des biens des citoyens. Art. 269-1.

Il est temps de créer un environnement stable permettant la réconciliation nationale sur cette terre où nous n'aurons plus une armée de 7 000 hommes absorbant 40% du budget national. À l'échelle mondiale, les dépenses militaires diminuent considérablement depuis 6 ans, en moyenne, de 3,6% par an. Pourquoi pas chez nous où il existe 1 soldat pour 1 000 Haïtiens et 1.8 médecins pour 10 000 habitants, alors que les pays industrialisés comptent en moyenne 1 médecin pour 400 habitants.

De retour, nous mettrons en œuvre notre programme de santé pour corriger la situation actuelle : 1 000 médecins pour 7 millions d'habitants, 1 infirmière pour 2 200 habitants, 1 lit d'hôpital pour 1 300 habitants. Notre objectif pour l'an 2004 est de servir les 8 000 000 d'Haïtiens avec 2 000 médecins, 8 000 infirmières. D'augmenter les lits d'hôpitaux à 1 pour 400 habitants. Il faudra ouvrir un centre de santé par arrondissement, nous en aurons alors 52. Chaque section communale aura son dispensaire. Les mesures à prendre au niveau sanitaire nous permettront une diminution du taux de mortalité infantile de 135 à 40/1000. La population verra sa durée moyenne de vie prolongée de 54 à 65 ans.

Réconciliation et reconstruction ont une corrélation étroite.

Nap koule kafe rekonsilyasyon an Nan greg lajistis
Pou-l pa gen ni ma vyolans
Ni ma vanjans.

Au-delà de nos frontières nationales, les tragédies de Rwanda, du Burundi, de Bosnie-Herzégovine nous interpellent jour après jour. La souffrance d'un homme est la souffrance de l'homme. Tout homme est un homme. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, plus de 23 millions de personnes ont été tuées dans des conflits armés.

Comment demeurer indifférents face aux tempêtes de violence qui traversent tant de pays frères, tels le Libéria, la Somalie, la Géorgie, le Soudan, l'Arménie, pour ne citer que ceux-là ?

Heureusement, certains conflits ont évolué vers la paix au cours des années 1993-1994. Nous saluons avec espoir les horizons de paix ouverts au Moyen Orient entre Israël et la Palestine, de même en Afrique du Sud où ont eu lieu les premières élections non raciales libres.

Ni barrière de race. Ni barrière de classe. Au seuil de l'an 2004, la diaspora haïtienne ou notre 10^{ième} Département, focalise le lieu par excellence où l'on célèbre la réconciliation entre Haïtiens et Haïti.

Bravo pou 10e Depatman nou-an.
Pi gwo richès Ayisyen se Ayiti.
Lakay se lakay.
Randevou lakay
Nou ka fe-l bèl
Kou lakansyel.

Le retour de la Paix en Haïti nous permettra de nous consacrer à la reconstruction d'Haïti, de ses infrastructures, de son économie. De réconcilier Haïti et les Haïtiens.

Maintenant, il existe 17,4%, c'est-à-dire, 740 km de routes pavées. Le reste des routes, soit 2 960 km, est en terre battue. Dans 10 ans, toutes les villes principales et secondaires seront reliées par un réseau routier de 2 500 km de voies pavées. Les nouvelles pistes communales qui seront percées représentent 3 000 km.

En 1994, il ne reste plus que 1,3% de couverture forestière. À ce rythme, il n'y aura plus de forêts en Haïti en 1998. Avec la grande campagne de reboisement que nous allons mettre en place, plus de 6 000 000 d'arbres seront plantés chaque année. En l'an 2004, le 1/3 de notre territoire sera alors reboisé.

Il va de soi que ce climat de stabilité politique nous permettra de promouvoir la croissance économique. En 1991, la politique économique et la discipline fiscale adoptées par le gouvernement Lavalas ont rapporté 500 millions 200 mille dollars en recettes douanières, recettes internes et transfert des entreprises publiques. Une performance dans l'histoire du pays. D'ici l'an 2004, à un taux de croissance de 10% par année, les mêmes recettes apporteront 1 milliard 260 millions de dollars.

Au plan monétaire, les résultats étaient aussi satisfaisants : augmentation des réserves de change de 20 millions de dollars, décote de la gourde de 58,7% en octobre 1990 à 47,6% en juillet 1991, inflation ramenée de 20% de décembre 1990 à 12% en septembre 1991.

Que reste-t-il de ces réalisations après trois années de pillage ? Le plafond monétaire a été relevé deux fois. L'inflation est estimée à 60%. La décote de la gourde est de 300% par rapport au dollar. Les finances publiques sont en banqueroute. Le trésor public a enregistré une perte de 100 millions de dollars pour les années budgétaires 1992-1994.

D'où le besoin incœrcible de cette réconciliation entre Haïtiens et Haïti. Condition sine qua non pour créer un État moderne par la reconstruction de l'économie. Il nous faudra ouvrir l'économie pour attirer des investisseurs étrangers et fournir des biens à de meilleurs prix aux consommateurs haïtiens. Des relations synergiques s'avèrent indispensables entre le secteur privé et l'État.

Au niveau des pays en développement, la dette extérieure accumulée a été multipliée par 15 en deux décennies. Le poids de la dette constitue un frein énorme au développement des pays du tiers monde. En 1992, ces pays ont dû assumer un service de la dette de \$ 160 milliards, soit plus de deux fois le montant de l'aide publique au développement. Cependant, on observe des signes d'inversion de cette tendance. Chez nous, les arriérés de paiement s'élevaient à \$ 42 millions en septembre 1993 et passeront à \$ 81 millions en décembre 1994. Dès mon retour, \$ 13 millions seront débloqués comme contribution du Gouvernement à l'apurement de ces arriérés.

L'établissement d'un État de droit implique aussi la réconciliation entre Haïtiens et Haïtiens. Citoyens d'un pays où tout homme est un homme. Égaux devant la loi. L'administration d'une justice saine nous épargnera le cycle infernal de la violence et de la vengeance. Aujourd'hui, la population haïtienne n'a pas accès au système de justice. Pour nos 565 sections communales, il n'existe que 174 tribunaux de paix et 300 avocats. Or, la règle du droit demeure un outil indispensable à la reconstruction du monde auquel nous aspirons pour l'an 2004. D'ici là, chacune des sections communales devra posséder son tribunal de paix. Le nombre d'avocats doublera pour atteindre le chiffre de six cents. Un système judiciaire réformé, secondé par la police civile nationale indépendante, forte de 10 000 agents rendra confiance au citoyen dans cette institution. Ainsi, la restauration de la démocratie apportera respect et justice pour tous.

En 2004, après dix ans de bonne gestion démocratique, nous devons parvenir à une société civile structurée où le pain de la tolérance se partage entre partis politiques, Parlement, élus locaux, syndicats, organisations socio-professionnelles, paysannes, populaires, communautés ecclésiastiques de base, protestants, catholiques et vaudouisants, coopératives et organisations non gouvernementales, etc.

Au seuil du troisième millénaire, le principe « One man one vote » ne peut qu'accélérer la marche démocratique à l'échelle planétaire. Entre la moitié et les trois quarts de la population mondiale vit dans le cadre de régimes relativement pluralistes et démocratiques. En 1993, des élections ont été organisées dans 45 pays, parfois pour la première fois.

Chez nous, en l'an 2004, nous aurons déjà réalisé 4 élections municipales, 6 élections législatives et 3 élections présidentielles. L'administration publique se sera déjà renforcée par la modernisation des ministères et des institutions publiques. La vie politique sera plus active au niveau local car la majorité des décisions importantes seront prises à partir des 565 sections communales et des 135 communes.

Monsieur le Président, distingués diplomates, chers amis de la Communauté Internationale, grâce à votre soutien et à la détermination du Peuple haïtien, nous verrons bientôt ce lendemain meilleur.

Créée pour éviter au monde le fléau d'une nouvelle guerre mondiale, l'Organisation des Nations Unies a vu, au fil des ans, son rôle s'élargir et ses responsabilités devenir de plus en plus importantes dans un univers international complètement différent. Réunis dans le cadre de cette 49^{ème} session qui prélude à la commémoration du cinquantenaire de notre organisation, je formule des vœux pour qu'elle puisse toujours répondre efficacement aux défis nouveaux qui se présentent au Monde.

Peuple haïtien,
Vous Jeunesse d'Haïti
Semence de notre fierté et de notre dignité

Vous tous, pour sauver notre Haïti chérie, soyons tous unis sous le palmiste surmonté du bonnet de la liberté et ombrageant de ses palmes ces mots écrits en lettre d'or : **L'Union fait la force.**

Notre univers est en expansion. Les 100 milliards de galaxies qui le composent s'éloignent de plus en plus au moment où nous Haïtiens, Haïtiennes, nous nous rapprochons de plus en plus.

Réconciliation entre tous
Et justice pour tous

Décrivant une ellipse autour du soleil, la Terre file à 30 km à la seconde. Puisse la Terre d'Haïti tourner autour du soleil de la Justice à une vitesse proportionnelle.

Tous, au rendez-vous de la Réconciliation
Tous, en marche vers l'an 2004
Pour le bicentenaire de notre indépendance.

Bouchan bouch,youn di lòt
Bri kouri,nouvèl gaye :
San vyolans
San vanjans,
Pase plim poul demokrasi
Ni nan zòrèy gòch,
Ni nan zòrèy dwat.
M'konte sou ou
Ou mèt konte sou mwen
Na wè talè paske
Jou va jou vyen,
Jou alejou vini
Jou sa-a mhou ! se talè konsa
Yon sèl nou fèb,
Ansanm nou fò,
Ansanm ansanm nou se Lavalas !

Président Jean Bertrand Aristide



Actualité

Alliance Québec - Haïti

BILL A RI et voici la lumière !

Archives



English



Contact

Contact
CANADA-HAÏTI

DÉDICACE

PRÉFACE

INTRODUCTION

CHAPITRE I

La paix des Étoiles

LETTRE AU
PRÉSIDENT ARISTIDE

CHAPITRE II

Lettre au
Pape Jean-Paul II

CHAPITRE III

Lettre au Professeur
Carl Sagan
La théorie de Newton
Couleur, optique
et racisme
Ère spatiale, optique
et racisme

CONCLUSION

Haïti à l'épreuve

ANNEXE I

ANNEXE II

ANNEXE III

ANNEXE IV

ÉPILOGUE

LETTRE AU
PRÉSIDENT CLINTON

L'AUTEUR
DE CE LIVRE

COLLABORATEURS

ÉPILOGUE



LE DISCOURS DU RETOUR



Haiti's Coat of Arms

Monsieur le Premier Ministre **Robert Malval**

Monsieur le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique **Warren Christopher**

Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères du Canada, **André Ouellet**

Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères de l'Argentine, **Guido di Tella**

Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères du Suriname, **Charles Mungra**

Madame la Conseillère de la Confédération Helvétique, **Ruth Dreyfuss**

Monsieur le Vice-Ministre des Affaires Étrangères de la Jamaïque, **Benjamin Clare**

Monsieur le Conseiller Spécial du Président **Bill Clinton** sur Haïti, **Williams Gray**

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Distingués Officiels et Amis de la Communauté Internationale

Mesdames et Messieurs les Ministres du Gouvernement Constitutionnel

Messieurs les Président du Sénat et de la Chambre des Députés

Mesdames et Messieurs les Membres du Congrès des États-Unis d'Amérique

Mesdames, Messieurs les Membres du Congrès de l'Argentine

Monsieur le Commandant en Chef intérimaire

Chers amis, Peuple Haïtien,

Onè ! Respè !
Anba chapo lonè pèp Ayisyen
Nan respè youn-n pou lòt,
M'louvri ni kè-m, ni bra-m
Pou salye nou **lavalaseman**

Sè-m, Frè-m,
Se pa ti kontan m'kontan
Anbrase-w pandan map depoze
Yon kouròn konpliman
Sou tèt nou menm Pèp Ayisyen.
Nou menm bò isit
Kòm nou menm nan dizyèm depateman

Bra d'sou, bra d'sa avè-n
Mwen fon-n vwa-m nan pa-n
Pou swete tout zanmi Pèp Ayisyen
Bienvenue ! Welcome !
Feel at home ! You are home !

Nou lakay ! Lakay se lakay !
Feel at home !

Bra d'sou, bra d'sa avè-n
Nou kontan ofri
Yon bèl bouke flè remèsiman
Bay Kominote Entènasyonal-la
Pafun remèsiman sa-a ap monte dirèk
Jwenn Prezidan **Clinton**.
Ak rezon !

Depi 19 septanm 94,
Gras a operasyon « pote kole »
Pou kore demokrasi-a,
Nou gen plis kè poze
Mwens kè sere
Plis kè kontan
Mwens kè sote
Se nan menm jaden remèsiman-an
Nou ap keyi kèk flè espesyal pou Sekretè Deta
Warren Christopher
Ou se yon nèg save
Lè-w pa pale, tèt ou ap travay
Mèsi pou prezans ou nan mitan-n

Anpil remèsiman pou peyi Etazini, Canada, France,
Venezuela, Argentine

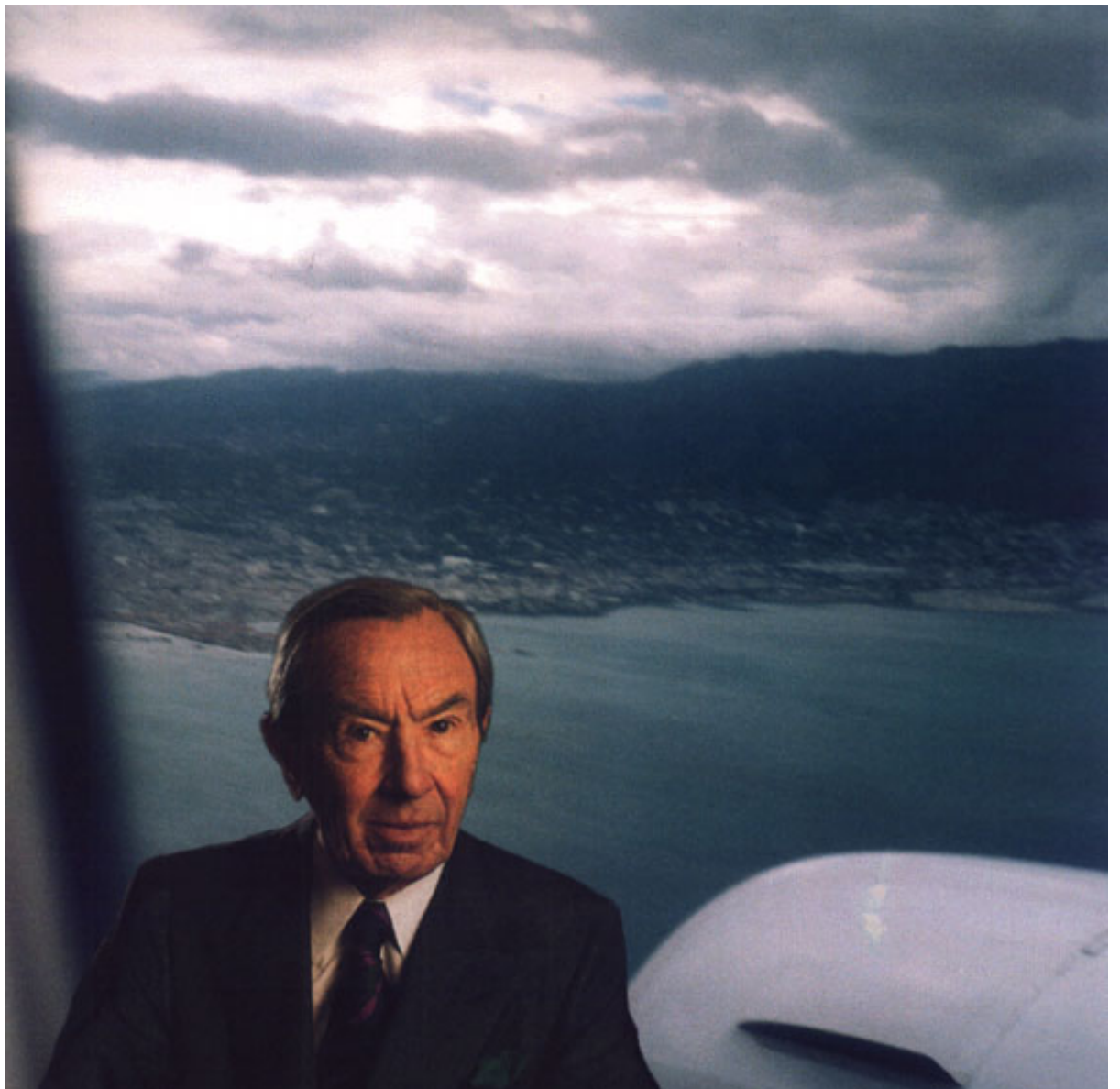
Tout peyi ki pote kole
Pou reyalize Rezolisyon 940 Nasyon Zini-an

Kòmanse ak Karikom

Nou rezève plizyè meday donè
Pou plizyè defansè Pèp Ayisyen
Espesyalman frè nou **Bill Gray**

Kanta pou senatè
Akdepiteamerikenmenm, se pa pale !
Anplis Blak Kokus, gen lòt gwo depite bèl zetwal
Ki pa janm bouke plede pou Ayiti
Nou genavèknouDepite **Joe Kennedy**
Kiteisit-la avèk nou7 fevriye91
E retounen sèt fwa-si ak madanm li Bèt
Depite **Foglietta, Oberstar** kanpe tennfas avè-n

Yon gwo kout chapo pou frè **Randall Robinson**
Ak madanm-li **Hazel**
Yon gwo kout chapo pou Reveran **Jesse Jackson**
Yon lavalas kout twonpèt pou **Taylor Branch**
Lonè !Respè !pou **Jonathan Demme, Ed Saxon,**
Harry Belafonte, Amy Willenz
Ak yon latriye òganizasyon ameriken
Ki toujou pote kole avè-n





**Depi 19 septanm 94,
Gras a operasyon « pote kole »
Pou kore demokrasi-a,
Nou gen plis kè poze
Mwens kè sere
Plis kè kontan
Mwens kè sote
Se nan menm jaden remèsiman-an
Nou ap keyi kèk flè espesyal
pou
Sekretè Deta
Warren Christopher
Ou se yon nèg save
Lè-w pa pale, tèt ou ap travay
Mèsi pou prezans ou nan mitan-n**

Et du Canada
Quelle joie indiscible !
De leur solidarité
Je me souviens
Du Premier Ministre **Jean Chrétien**
Je me souviens !
Du Ministre **André Ouellet**,
Je me souviens !
De l'ex-Premier Ministre **Brian Mulroney**,
Je me souviens !
Et naturellement des Haïtiens
Des Haïtiens qui y vivent
Je me souviens !

À la France, Paix et Bonheur
Au Président **François Mitterand**
Et à sa femme **Danielle**
Mes vœux de Bonheur
Succès continu !

Comment ne pas honorer

Le courage héroïque de
L'Ex-Président **Carlos Andrez Perez**
Et de l'Ambassadeur **Jean R. Dufour**

Bon tan, move tan
Gen yon moun ki toujou la avè-n :
Se **Baena Soares**
Pou li, pou nouvo Sekretè Jeneral-la
Pou l'OEA, pou Sekretè Jeneral Nasyon Zini-an
Boutros Boutros-Ghali, pou l'ONU ak ansyen reprezantan
Sekretè Jeneral Mr. **Kaputo**
You kokenn c henn MÈSI

Nou tout peyi etranje
Ki prete pitit gason-n ak pitit fin-n
Pou fè Rezolasyon 940
Nasyon Zini an donnen bèl fwi lapè
Sou tè Dayiti
ABOBO POU NOU !

Se pou yon lavalas kè poze
Desann sou peyi-a
E sou tout zanmi Pèp Ayisyen.
Monseyè Romelus renmen di
Mayi-a ap mi, l-ap sèch
E n-ap rekolte-l
Jodi-a, nou rekolte
Mayi retou-a
Mounn ki mete mayi nan solèy
Se li ki veye lapli !
Se mèt kò ki veye kò !



Pandan limyè vijilans la ap gide-n

N-ap pwofite remèsye Gran Mèt la
Pou jan-l manifeste nan
Rezistans Pèp-la
Nan fidelite yon lavalas Pè, Mè, Frè
Espesyalman Pè **Jean-Marie Vicent**
Pè **Jean-Marie Vincent** mouri vivan
Jean Boul, oumouripouAyitiviv
Onè ! Respè ! pou ou
Onè ! Respè ! pou memwa 5000 viktim nou yo
Kapitèn **Fritz Pierre-Louis**
Minis **Guy Malary**
Frè nou **Antoine Izméry**
Tankou tout lòt inosan ki tonbe yo
Nou se ero kap klere tankou zetwal

Konsolasyon pou nou menm paran ak zanmi
Ansanm avè-n e nan respè youn-n pou lòt
Nap mache nan tèt ansanm ak tout Pastè,

Monseyè, Pè, Mè, Frè, Ti Legliz,
Vodouyizan, Pwotestan, Katolik
Kap priye san rete
Pou priyè-a monte
Pou gras la desan-n

Jou va, jou vyen
Jou ale, jou vini
Jou sa-a ! aaa !
Se jodi-a, 15 oktòb 1994
Jodi-a, se jou solèy demokrasi-a
Leve pou-l pa janm kouche
Jodi-a, se jou limyè rekonsilyasyon-an
Djayi pou-l toujou grandi
Jodi-a, se jou zye lajisits louvri
Pou-l pa jan-m fèmen
Jodi-a se jou pou sekirite blayi
Maten, midi, swa

Maten, sekirite agogo,
Midi, sekirite manch long,
Aswè, sekirite gratis ti cheri.
Sekirite bay la pè
La pè sa-a se oksijèn
Pou pati politik devlope,
Miltiplie, travay lib-e-libè
Se oksijèn pou Senatè
Depite, Majistra, Manm Kazèk
Akonpli misyon-yo
Jan Konstitisyon-an reklame-l.

La pè sa-a, se oksijèn
Pou tou òganizasyon sosyopwofesyonèl,
Oganizasyon peyizan,
Oganizasyon popilè

Sendika, TKL,
Platfòm dwa moun
Ki vle ponpe sewòm delivrans
nan tout mwèl Peyi-a.

Plis eleksyon ap pwoche sou nou
Plis nou bezwen oksijèn sa-a
Eleksyon pou Senatè ak Depite pa lwen
Eleksyon pwezidansyèl ap rive sou nou
Anvan lontan
Pou gen la pè, fòk gen tolerans
Tolerans pa sitirans
Tolerans se youn respekte dwa lòt.
Se nan debobinen bobin-n fil respè sa-a menm
Nou rive debouche sou **jounen 15 oktòb sa-a**.
Pandan twa zan, jou sa-a fè-n filalang
Men nou rive akouche-l
Nan respè youn-n pou lòt.

A-la yon jou ki bèl se jou sa-a !
Jou va, jou vyen
Jou ale, jou vini
Jou sa-a !

Se jodi-a, 15 oktòb 1994

Jodi-a, men-nan-men, antrenou
Men-nan-men ak Kominote Entènasyonal-la,
N'ap selebre yon jou delivrans
Yon delivranssan vyolans
Ki deplòtonnen fil rezistans nou san vanjans
Pandan twa zan, nou tan-n
Men, nou pa tounnen pwatan-n
Pito-n mize nan wout
Nou pote bon komisyon

Eske retou-a pote bon komisyon ?
Eske retou-a pote kemokrasi ?
Eske retou-a pote kè poze ?
Eske retou-a pote rekonsilyasyon ?
Eske retou-a pote espwa ?
Lespwa fè viv
Retou-a ban-n anvi viv
Plis chalè retou a chaje batri lespwa-n
Plis zetwal esperans ap file monte desan-n
Seplisnou dwesèmante 77 fwa 7 fwapou :
JAMÈ ! JAMÈ ! JAMÈ ! Yon gout san pa koule nan peyi-a !
JAMAIS ! JAMAIS ! JAMAIS PLUS une goutte de sang !
NEVER ! NEVER ! NEVER again must one more drop of blood flow !

Nou tout swaf la pè
An nou tout viv an pè
Donk, fòk tout zam bèbè
Afè koudeta, fòk pa gen sa pyès !

Ak konstitisyon nou kòm bousòl,
N'ap bati yon Ayiti ki chita sou la-lwa

La-lwa se La-lwa
Se pou sa premye deklarasyon Konstitisyon-an di :
Tout Ayisyen gen dwa pou jwen lavi,
Dwa pou viv lib-e-libè,
Dwa pou viv alèz
Se men-m dwa fondannatal sa-a-yo
Nou jwen ankò nan Atik 4 Konstitisyon-an ki di :
Tout Ayisyen se frè ak sè.

A great man once declared, "I have a dream". Twenty-eight years later and over thousand miles away, word of that dream echoed in Haïti as this proud nation dreamed of democracy. Deferred, but never abandoned, this beautiful dream lived on the hearts of the nation. From Rev. **Martin Luther King's** homeland in the United States we continued to say that "we too have a dream". Hometoday in our beloved Haïti, we say that we "had a dream" and ***that our dream of democracy has become a reality.*** This restoration of democracy is bringing peace for all, reconciliation among all, respect and justice for every single citizen.

Caribbeans, North Americans, Latin Americans, Europeans, Africans, Asians, the world in united to witness the restoration of democracy in Haïti. I grasp this opportunity to thank the international community for its commitment to stand by the people of Haïti in this moment of democracy.



We are grateful to President **Clinton** for his leadership in implementing the principled resolutions of the United Nations and the Organization of the American States. This leadership has helped to redefine the relationship between Haïti and the United States, offering Haïti the opportunity to

build a state of law and offering the United States an opportunity to reaffirm a national pledge to uphold democracy in the world. Yesterday morning, in a moving celebration at the White House, President **Clinton** said : "The return of President **Aristide** is a victory for freedom in the world". Thank you President **Clinton** for your commitment to democracy in Haïti.

Men and women of the International Community your presence here in Haïti is welcomed. It is proof of the world's commitment to democracy. We thank you for your support, for the sacrifices that you have made to be with us.

To all those who question their dreams, remember **October 15th**. To all those who are discouraged in the pursuit of their dreams, remember **October 15th**. **October 15th** affirms the strength of solidarity, the fortitude of conviction, the power of dreams. The individual efforts of all world citizens committed to democracy share responsibility for the great hope for the future that today symbolizes. You who travelled with us home to Haïti demonstrate that your journey with the people of Haïti continues. Your words, your energy, your enthusiasm, your spirit are rewarded by this momentous first step toward lasting peace.



With you, again and again, we will continue to say :

No to violence !
No to vengeance !
Yes to reconciliation !

Today we embark on a new beginning, ready to share peace, reconciliation and respect among all our citizens. The success of this mission in this small corner of the universe will reflect the kind of new world order that we can recreate. In the words of President **Clinton**, « Bonne Chance, Haïti Thomas ! ».

To our neighbors in the CAFRICOM and in Latin America, how great it is to be participating in a process that will strengthen the historic bonds that tie us, and to promote together the cause of democracy in the Western Hemisphere.

Au seuil de l'an 2004,

Année du Bicentenaire de notre Indépendance,
Nous, Haïtiens, Haïtiennes,
Unis à la Communauté Internationale,
Pouvons relever un défi de taille :
Celui d'améliorer de façon sensible
La qualité de vie de notre population.
D'où le besoin incoercible de passer de la misère infrahumaine
À la pauvreté dans la dignité.
Ce défi nous interpelle tous.
Car, la misère nous blesse tous.

Heureux de marcher en votre compagnie vers cette nouvelle Haïti,
Permettez-moi de renouveler
Le serment que j'ai prêté devant l'Assemblée Nationale
En ce beau jour du 7 février 1991 :

« Je jure, devant Dieu et devant la Nation, d'observer et de faire observer fidèlement la Constitution et les lois de la République, de respecter et de faire respecter les droits du Peuple Haïtien, de travailler à la grandeur de la Patrie, de maintenir l'Indépendance Nationale et l'intégrité du territoire ».

Un amanecer resplandeciente y el sueño de millones hecho realidad !
Elsol de la Democracia brillasobre Haïti
Bajo, su luz, el arbol de la Libertad
que dio los primeros frutos en 1804
con la primera nación libre de América Latina
extiende su follaje, reverdece.

Brotan capullos de esperanza.
Las palomas de la Paz comienzan a construir sus nidos.
La savia circula por el tronco al ritmo de tam-tam haïtiano.
Las raíces beben las aguas de la fuente inagotable de la vida
donde se unen el origen y el futuro.
Un instante que se convierte en infinito.
Hoy, con el día y la noche reconciliados,
se abre un nuevo futuro para nosotros.

Plantemos juntos mujeres y hombres, pobres y ricos, militares y civiles, niños y ancianos un bosque de tolerancia y de justicia, y construyamos puentes entrelazados de amor y solidaridad. Y cosechamos juntos día a día los frutos sagrados de la felicidad, en comunión con nuestros hermanos dominicanos. Porque Haïti y la República Dominicana son dos alas extendidas de un ave, dos flores gemelas, dos naciones que comparten labella Isla de Hispañola.



Se pou sa menm jodi-a
 Nou kontan retounen
 Vin koule kafe rekonsilyasyon-an
 Nan grèg lajistis
 Pou-l pa gen ni ma voyolans,
 ni ma vanjans.
 Ak kafe rekonsilyasyon sa-a,
 N'ap jwenn ladrès pou konbat lamizè
 kwape lavi chè
 Trase vèvè pwogrè ekonomik,
 Simen travay tribò-babò nan Peyi-a

Se yon defi, men nou ka leve-l
 Men anpil, chay pa lou

Yon sèl dwèt pa manje kalalou
 Konsa, se pou lanp demokrasi-a
 Limen 48 è sou 48 è.

Kijan pou-n limen lanp demokrasi-a ?
 Dabò mete gaz lajistis ladan-l,
 Answit mete yon mèch rekonsilyasyon
 Epi, top top, limen-l.
 Limyè-a ap djayi.
 Esperans ap bouyi.
 Ayi t i ap sour i .
 Lè sa-a, nou gen limyè rekonsilyasyon pou piyay
 Menm si nou pa nan piyay
 Lè-w nan piyay
 Ou san lè nan deblozay.
 Lè-w nan deblozay,
 Ou deja nan ayayay.

Paske mouchwa diyite nou
Toujounan pòch prestijnou,
N'ap relaks sou konpa met lòd nan dezòd.

Lòd ak disiplin ! Yes.
Lòd anwo ! Lòd anba ! Yes.
Lòd ak disiplin tout-tan, tout-kote ! Yes
Nan respèyounn poulòt ! Yes.

Eben, nou mèt relaks ! Relaks !
Vide siwo relaks lavalasman !
Douseman ! Kalmeman ! Relaks !
Veye anwo, veye anba !
Gade devan, gade dèyè,
Kadanse sou konpa demokrasi-a,
Douseman, kalmeman, Cool !
Kadanse, balanse, Cool !

Vide lapè antrenou !
Lapè nan Peyi nou !
Lapè toupatou.

Si yon atache ak zam
Tonbe anba men-w
Remèt-li bay militèn yo
K-ap mete sekirite.

Chak jou,
Kontinye mache men nan men
Ni ak militè Ayisyen ki vle lapè,
Ni ak militè Ameriken k-ap vide sekirite agogo
Ni ak fòs miltinasyonal
K-ap bay sekirite gratis ti cheri !

Ofisye, Souzofisye, Solda
Mwenvin pote kèpoze pounou.



Men nanmen avè-n
Ansanm nap rebati peyi nou-an,
Nan bonjan vanrekonsilyasyon.

Lemond antye ap swiv Ayiti pazapa.
Pami pèp ki chanpyon
Nan fè sa ki bon,
Nou se yon pèp echantiyon.

Vyolans, pa !

Vanjans, pa !

Rekonsilyasyon, wi !
Jistis ak la pè, se sa nèt !
Abobo pou pèp Ayisyen !
Chapo ba pou jenès dAyiti Toma.
Pou tout ti-mounn nan 9 depatman nou yo
Kòm nan dizyèm depatman nou an.
Anpil lanmou ak anpil bo
Ti-mounn yo, kote nou ?
Ti-mounn yo, men mwen !
Ti-mounn yo, mwen renmen nou tout !
Mwen kontan wè nou anpil

Je vous aime tous.
I love all of you.
JenèsPeyi dAyiti Toma,
Konpliman pou bèl vèvè solidarite
Nou pral kontinye trase.

Fanm dAyiti
Fanm vanyan Peyi dAyiti
Kote nou ?

Nou menm fanm vanyan ki pa janm bouke
Fè zantray dizyèm depatman-an bouyi
Noumenm fanmvanyan k-apponpelavi
Nan zantray 9 depatman nou yo,
Pèmèt mwen bese do-ba, do-ba,
E mache ti-pa, ti-pa,
Pou-m wete chapo devan kouraj nou !
Wi medam !
Kanta pou genyen an
Nou gentan gensou nou.
Jodi-a, meyè fason pou-n tire lareverans devan-n
pandan lemond antye
Fikse je-l sou nou,

Se ban nou yon ochan pwetik.
20 janvye 1992,
Lè Prezidan **Clinton** tap prete sèman,
Yon gwo powèt fanm te la
Pou pouse bon son pwezi

15 oktòb 1994,
Nan non tout gason ki konn valè manman
E kap pote kole ak fanm pou yon delivrans total kapital,
M'vin redi :

FANM SE FANM
Fanm se fanm ki enganm
Fanm se fanmki gen nanm
Fanm se fanm ki byen djanm



Fanm se fanm ki vanyan
Fanm se fanm ki gen fanm sou yo
FanmDayiti se fanm tout bon

Nan soufrans, yo gen rezistans.
Nan fè manzè mizè lagè,
Fanm dAyiti se rèn
Ki mache ak sirèn
FanmdAyiti gen fyèl.



Dlonanje, renmare, tètchaje,
Kè sere, rèl pete, vole ponpe,
Fanm dAyiti la.
La pou di ola.
La pou di nou la.
Nou la tennfas
Nou la pi rèd.
Nou la tèktègèdèk !

Fanm se fanm,
Fanmpa kann.
Siwo kann rale founi
Siwo fanm rale lavi ;
La-vi pou Ayiti kap redi pa mouri
Lavi pou demokrasi bouyi an Ayiti
Lavi pou n-sòti nan diktati.

Si fanm dyanm ak gason enganm
Pa met ansanm, nou bannann.
Si fanm dyanm ak gason enganm met ansanm
Ansanm, ansanm,
N'a fè yon Lavalas fanm ak gason
Ki se yon pil ak yon pakèt
Yon pakèt ak yon bann
Yon bann akyondal

Yon dal ak yon foul
Yon foul ak yon lavalas rekonsilyasyon,
Kè poze, kè kontan,
Lajistis ak lapè,
Pou ou, pou mwen

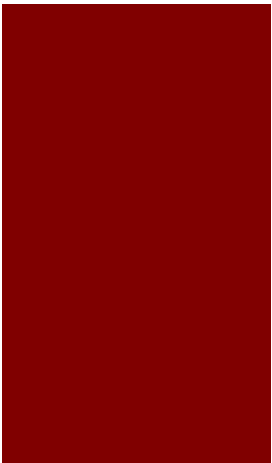
Pou nou
Pou nou tout.

Rich, pòv
Militè, sivil,
Pou ou, pou mwen
Pou nou, pounou tout,
K-ap souri younn ak lòt
Zye nan zye
Men nan men, kòtakòt
Bra-d-sou, bra-d-sa, paske
Nap koule kafe rekonsilyasyon
nan grèg lajistis
Pou-l pa gen ni ma vyolans
Ni ma vanjans.



Yon sèlnou fèb,
Ansanm nou fò,
Ansanm, ansanm
Nou se LAVALAS .

Jean Bertrand Aristide





Actualité

Alliance Québec - Haïti

BILL A RI et voici la lumière !

Archives



English



Contact



Contact
CANADA-HAÏTI

DÉDICACE

PRÉFACE

INTRODUCTION

CHAPITRE I

La paix des Étoiles

LETTRE AU
PRÉSIDENT ARISTIDE

CHAPITRE II

Lettre au
Pape Jean-Paul II

CHAPITRE III

Lettre au Professeur
Carl Sagan
La théorie de Newton
Couleur, optique
et racisme
Ère spatiale, optique
et racisme

CONCLUSION

Haïti à l'épreuve

ANNEXE I

ANNEXE II

ANNEXE III

ANNEXE IV

ÉPILOGUE

LETTRE AU
PRÉSIDENT CLINTON

L'AUTEUR
DE CE LIVRE

COLLABORATEURS

LETTRE AU PRÉSIDENT CLINTON





Montréal, le 22 mars 1995

Monsieur William Jefferson Clinton
Président des États-Unis d'Amérique
La Maison Blanche
1600 avenue Pennsylvania N.W.
Washington D.C. 20500
É. U.

Monsieur le Président,

Qu'il me soit permis de saisir l'occasion de votre visite en Haïti en tant que Président des États-Unis d'Amérique, le 31 mars 1995, pour vous adresser, à vous et à votre épouse si distinguée, Madame Hillary Rodham Clinton, mes plus sincères hommages.

Vous honorez Haïti et le peuple haïtien de votre présence et de votre soutien.

Grâce à vous et à vos alliés des Nations-Unies et de l'Organisation des États Américains, le processus du retour à la Démocratie en Haïti s'est bien manifesté. Rétabli dans ses fonctions, le Président légitime Jean Bertrand Aristide vous y accueille avec fierté, une fierté des plus légitimes. Pour vous, pour nous, l'opération « Uphold Democracy » est toute une page d'Histoire.

Je viens, Monsieur le Président, de ce pays sous-développé.

Avec des moyens sous-développés, une caméra et quelques films, j'ai voulu, pour servir la cause de mon pays, aider à démystifier le mot « Lumière » et dénoncer la théorie de Newton sur les couleurs.



C'est avec la même volonté d'être utile à la légitimité constitutionnelle dans mon pays que j'ai cru bon d'écrire le présent ouvrage en couleurs intitulé : « **BILL A RI : et voici la lumière !** ». Permettez-moi aujourd'hui de vous faire parvenir, à vous et à Madame Clinton, cet exemplaire de confection tout-à-fait artisanale, spécialement conçu pour vous, à l'occasion de votre voyage en Haïti.

Dois-je vous le dire, Monsieur le Président ? J'ai suivi de très près, avec un vif intérêt, votre campagne électorale, votre élection, et votre assermentation à titre de 42ième Président des États-Unis d'Amérique. Quel grand pays ! Votre courageux engagement visant, entre autres, à rétablir la Démocratie dans mon pays, n'a, croyez-le, échappé à personne. Voilà pourquoi, le jour même de votre assermentation, j'ai voulu vous faire parvenir mon livre « **BILL ARI : et voici la lumière !** » destiné à remettre en question la théorie de Newton sur les couleurs. Je me suis dit en la circonstance qu'une version anglaise serait plus appropriée.

Alors, je n'ai pas donné suite à cette idée. Je me suis contenté de rêver. Rêver et vous imaginer, un de vos premiers soirs à la Maison Blanche, assis dans le Salon Ovalé, entouré de Madame Clinton et de votre fille Chelsea, lisant « **BILL A RI : et voici la lumière !** ». Dans sa version anglaise anticipée, que prépare aujourd'hui un non-voyant polyglote haïtien, vous lisiez quelques passages du livre dont vous disposez aujourd'hui. Il est question dans ces paragraphes de la

partie visible de l'Univers, mais aussi de sa quantité dite manquante, de l'obscurité dans l'Espace, des Trous Noirs ; en un mot de la masse invisible du Cosmos. Vous relevez, dans la masse sombre de l'univers les travaux sur l'ADN, les recherches en Exobiologie du Docteur Carl Sagan. Il vous vient à la mémoire un article du TIME du 10 avril 1978 sous le titre : « BLACK HOLES AND MARTIAN VALLEYS », disant :

"A while later, astronomer Carl Sagan (The Dragons of Eden) found himself lugging his slide box into the Vice President's big new house and, after coffee, taking the Mondale and Carter families on a journey through the heavens.

Jimmy Carter is the closest thing to a scientist we have had in the White House since Thomas Jefferson.

Nixon could not run a tape recorder.

Johnson could not fully figure out his alarm wristwatch.

Not Jimmy. He was fascinated by the discussion of "Black Holes" and the speculation that they might provide answers to what holds the Universe together."

Bon ! Disiez-vous. D'accord pour l'ex-Président Carter. Il est normal pour un Président de la République étoilée de vouloir choisir entre « LA PAIX DES ETOILES » ou « LA GUERRE DES ETOILES ». Quant au penchant de l'ex-Président Carter pour la Physique d'Einstein et la théorie des Quanta ou des Probabilités dans l'Espace mise au jour par Planck en 1900, la tentation est grande d'appliquer certaines lois du Cosmos en Politique comme en Diplomatie. Là se manifeste « l'Effet Tunnel », à la manière de l'énergie qui s'échappe des « Trous Noirs ».

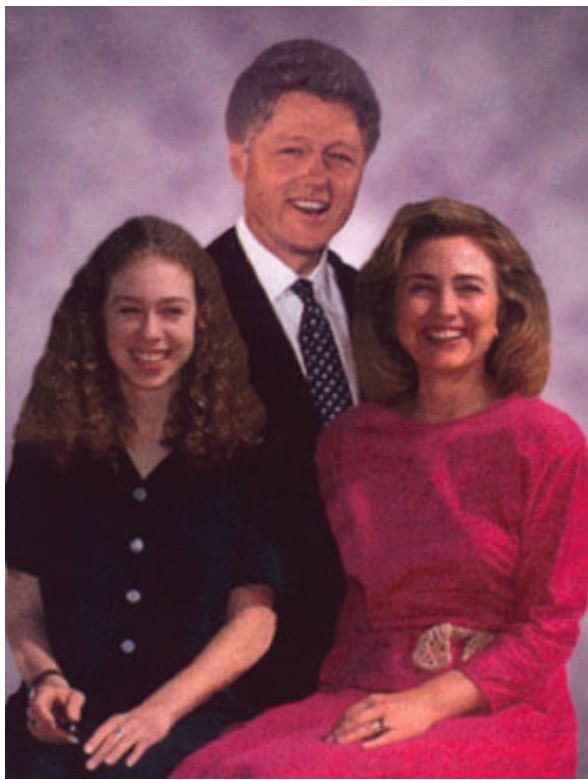
Carter s'inspire et se ressource à sa manière et me rappelle Aristide, bien à l'aise l'un comme l'autre dans le Monde occidental ou le Monde noir. Le visible et l'invisible. Avec une différence. Les Haïtiens suivent Aristide partout, comme la queue d'une comète. Si on considère Aristide comme un Soleil noir, alors les Haïtiens deviennent les réfugiés de l'Espace.

Oui. Haïti ! Ca ramène vite sur terre : La Démocratie. L'exode des « Boat People ». Tout ça, confronté à la Loi des probabilités, qu'on songe à Planck ou à Carter, la solution ne semble pas pour demain. Et les Haïtiens se retrouvent tous dans le même bateau.

Que Diable les Haïtiens viennent faire dans cette Galère ? Dites, là-haut, le jumeau noir ! Fait-il toujours plein jour à l'ombre du Soleil noir ?

Oh ! God ! Dites-vous alors tout haut, à l'adresse de Madame Clinton. Euréka ! J'ai trouvé ! Let there be light ! Fiat Lux ! Que La Lumière soit !... Les Trous Noirs, Le Soleil Noir, L'Effet Tunnel, L'Effet Aristide, les Réfugiés de la mer, les Réfugiés de l'Espace, Carl Sagan, Jimmy Carter... Tout ça, c'est blanc bonnet ou bonnet blanc !

Le bel éclat de rire dans le Salon Ovalé !



**Bill a ri
Hillary a ri
Chelsea a ri aussi**

**Bill laughed
Hillary laughed
Chelsea laughed too**

L'humour est américain, Monsieur le Président. Le rêve aussi. Permettez qu'aujourd'hui « **BILL A RI : et voici la lumière !** » en soit la « **Matière noire** » et plaide pour le développement du Monde noir — le visible et l'invisible.

Dans le domaine de la Science, de la Haute technologie, de l'Innovation créatrice comme de l'Exploration spatiale il n'y a rien, je crois, à l'épreuve de l'Amérique. Voilà pourquoi, **dans cette Galère de l'Energie universelle**, je m'aventure avec un rêve.

Ce rêve, c'est celui de votre premier voyage présidentiel, à bord de votre AIR FORCE ONE DE L'ESPACE, propulsé à l'énergie d'une « Matière noire », invisible et concentrée sur le modèle des « Trous Noirs ». Un « Mini Trou Noir » de conception avant-gardiste dont la séquence motrice développe *Inertie, Vitesse spectrale, Vitesse égale et Vitesse supérieure à la Vitesse de la Lumière et Réversibilité du phénomène savamment contrôlée.*

Quelle synthèse nouvelle ! Mais aussi quelle libération !

Synthèse et analyse sont les deux ailes du même oiseau. Le rythme cardiaque de l'Univers, apprivoisé dans l'infiniment petit ayant une masse, contracté et déployé successivement au profit de l'humanité. « **Un petit pas pour l'homme, un pas de géant pour l'humanité.** »

Telle serait, Monsieur le Président, la contre-partie naturelle et constructive à la Loi de Newton sur la Lumière et les Couleurs qui freine cette impulsion. Amendement nécessaire au nom du Développement et du Progrès humblement soumis en fonction d'Haiti. Témoignage de reconnaissance et de gratitude à l'égard de l'Humanité. Pour qu'on aille plus loin. De l'autre côté de l'Univers. Comme le suggère un témoin oculaire, LE TELESCOPE HUBBLE, lui aussi, avec sa caméra.

“Hubble focused on the centre of the Galaxy M87 an area 500 light-years across.

The picture revealed a spiral structure formed by fast-moving gas cloud, being drawn toward the centre, rather like water going down a drain.

Dr. Harms said the Hubble spectrographic camera was then focused on points 60 light-years across on opposite sides of the spinning disc. This camera breaks down light into its wavelength parts, rather like a prism separates colours in sunlight. (The Globe and Mail, Thursday, May 26, 1994)”

Remplaçons éventuellement la Caméra par le Moteur à l'ENERGIE DES ANNÉES 2000 qui transforme LA MATIÈRE NOIRE de l'invisible au visible et vice-versa, mettant ainsi à profit la séquence des vitesses lumineuses colorées et incolores. Pour mieux visiter l'Univers là où transcendent la Loi et l'Ordre. Comme en Démocratie.

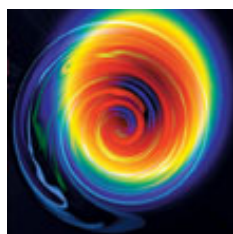
Si aujourd'hui, Monsieur le Président, je vous adresse cette lettre, c'est que, votre leadership, telle une source d'énergie incontournable, m'a pratiquement aspiré pour me permettre de m'exprimer.

De votre leadership témoigne aux Nations-Unies l'écho d'une voix perçue le 4 octobre 1994 et qui retentira pour vous en Haïti, disant, en d'autres mots :

« Déjà, avec le déclenchement de l'Opération «UPHOLD DEMOCRACY », un sourire tropical illumine les visages des Amoureux de la Paix, Peacemakers, Peacekeepers et Peacelovers. Ensemble, le Président Clinton et Nous, avons pu dès lors forer un tunnel d'espérance à travers tant de souffrances ».

Cette constatation faite par le Président Aristide à l'ONU souligne les grands efforts déployés pour que se réalise un tel heureux dénouement.

Votre actuel voyage en Haïti confirme au plus haut point la séquence de ces événements et illustre un chapitre sans précédent dans les annales d'Haïti comme dans la vie du peuple haïtien.



Merci, Monsieur le Président, d'associer ainsi désormais Haïti à votre Initiative de Développement stratégique (IDS) à l'Aube de « La Paix des Etoiles ».



Lucien Bonnet

Ont collaboré à cette édition :

Corbeil, Maurice	graphiste
Sorel, Jean	traducteur
Verrando, Carlos	édition électronique
Brien, Mélanie	webdesigner / webmestre

Les tableaux sont l'œuvre du peintre haïtien bien connu, Guerdy Préva

DÉDICACE

PRÉFACE

INTRODUCTION

CHAPITRE I

La paix des Étoiles

LETTRE AU PRÉSIDENT ARISTIDE

CHAPITRE II

Lettre au Pape Jean-Paul II

CHAPITRE III

Lettre au Professeur Carl Sagan
La théorie de Newton
Couleur, optique et racisme
Ère spatiale, optique et racisme

CONCLUSION

Haïti à l'épreuve

ANNEXE I

ANNEXE II

ANNEXE III

ANNEXE IV

ÉPILOGUE

LETTRE AU PRÉSIDENT CLINTON

L'AUTEUR DE CE LIVRE

COLLABORATEURS



L'auteur de ce livre : Lucien Bonnet

Je suis du groupe d'âge du Premier Ministre du Canada qui a présidé aux destinées du pays de 1993 à 2003.

Oui ! Je l'ai côtoyé pendant un an, vers 1954-1955, comme étudiant et finissant au Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières. J'étais le seul étudiant haïtien trifluvien à cette époque et sans doute il s'en souvient... Peut-être ! Mais alors moi, le petit gars d'Haïti, je me souviens et comment du Petit Gars de Shawinigan ! Comment voulez-vous que cela s'oublie, l'image visuelle qui m'est restée de lui ? Il était pour moi à cette époque le seul étudiant que j'ai connu qui faisait des blagues en cour de récréation avec au coin des lèvres son inséparable pipe !



Bien sûr, de nos jours, il s'en est séparée, alors que moi, c'est de 1959 à 1962 que je me suis séparé du Québec et du Canada pour rentrer en Haïti, travailler à Télé-Haïti. Cela, ce séjour de trois ans à Port-au-Prince, a certainement modifié le cercle de mes amis et connaissances. Du côté trifluvien comme ailleurs. Ce va et vient, j'allais dire obligé dans le temps ou le passé entre Haïti et le Canada, a sûrement été pour moi l'occasion d'expériences qualifiées aujourd'hui d'inhabituelles.

De Trois-Rivières en particulier comme si c'était d'hier certains faits me reviennent à la mémoire.

Le Directeur du collège, avec grande courtoisie, me trouva non loin une pension de famille. Pour suivre mes cours au collège, il fallait bien que je sois logé et nourri. J'avais dix-neuf ans. J'aspirais, dans mes loisirs de fins de semaine, à me distraire avec les jeunes de mon âge. Mes compagnons de classe étaient sympathiques. Comme en période de récréation, quand arrive le samedi je souhaitais échanger et frayer avec eux, les revoir dans leur milieu familial. Ainsi, les copains de Trois-Rivières m'ont-ils fait visiter les Bournival à Saint-Étienne-des-Grès, les Chrétien et les Trudel à Shawinigan.



Lucien Bonnet



PRIME MINISTER • PREMIER MINISTRE

Ottawa (Ontario)
K1A 0A2

Le 15 avril 1997

Monsieur,

J'ai bien reçu votre aimable lettre et je vous remercie de vos félicitations et de vos encouragements.

De toute évidence, je ne peux pas me souvenir de toutes les personnes que j'ai rencontrées au cours de ma vie. Cependant, tout comme vous avez été frappé par mon «inséparable pipe», j'ai le souvenir d'un unique étudiant noir au séminaire de Trois-Rivières il y a de cela plus de 40 ans.

À mon tour, je tiens à vous féliciter de votre désir de défendre l'unité nationale et de contribuer à assurer l'avenir du Canada. C'est grâce à des personnes dévouées comme vous que notre pays est aujourd'hui parmi les meilleurs du monde.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in dark ink, which appears to read "Jean Chrétien".

Monsieur Lucien Bonnet
4390, boulevard Samson
Laval (Québec)
H7W 2G9

Comme le montre ce site, Lucien Bonnet se révèle ici comme étant un adepte éprouvé de ce qu'il est convenu d'appeler, **en Sciences de la Communication**, l'Économie du Don.

On le voit ici :

1. tantôt en compagnie de ses condisciples lors de la collation des grades à l'Université de Montréal le 19 juin 2002 ;
2. tantôt entouré des membres de sa famille qui se joignent à lui en cette soirée de remise des diplômes ;
3. tantôt au milieu du Recteur et de la Vice Doyenne qui président cette cérémonie haute en pensées et en couleurs qui clotûre ces années d'études et de formation à la Faculté des Arts et des Sciences de l'Université de Montréal.

Curriculum Vitae

Renseignements personnels

Nom : Lucien Bonnet
Adresse : 4390, boulevard Samson App.1
Laval, Québec, Canada
H7W 2G9
Téléphone : (450) 687-8406
État civil : Marié (2 enfants)
Lieu de naissance : Moron (Jérémie) - Haïti

Formation

Études Universitaires :

1998 - 2002 : **Université de Montréal, Québec, Canada**
 **Faculté des Arts et des Sciences**
Baccalauréat spécialisé en Science de la Communication.

1965 - 1967 : **Université de Montréal, Québec, Canada**
1956 - 1958 : **Département de Sciences Politiques**
 **Études et crédits accumulés**
en vue de baccalauréat en Sciences Politiques.

1955 - 1956 : **Séminaire des Missions Étrangères, Pont-Viau, Laval, Québec**
Études théologiques et Oeuvres des Vocations du Diocèse de Montréal.

Études Secondaires :

1954 - 1955 : **Séminaire de Trois-Rivières, Québec, Canada**
Cours supplémentaire de Philosophie.
1946 - 1951 : **Petit séminaire Collège St-Martial, Port-au-Prince, Haïti**
Baccalauréat 1e et 2e Parties.

Études Primaires :

1941 - 1946 : **École des Frères de l'instruction Chrétienne, Moron (Jérémie), Haïti**
Certificat d'études primaires.

Études spécialisées

1971 - 1998 : Études et Recherches dans le domaine de l'optique, appliquées au concept traditionnel de « Lumière » et relative à la photographie, l'imprimerie, le cinéma et la télévision.

avril - mai 1974 : Télévision de Radio-Québec, Montréal, Québec, Canada
Stage en technique audio-visuelle et médium télévisé.

août - septembre 1959 : Télévision de Radio-Canada, Montréal, Québec, Canada
Stage en journalisme.

juin - juillet 1959 : Office National du Film, Montréal, Québec, Canada
Stage en Technique Cinématographique,
Réalisation et narration de films documentaires.

EMPLOIS ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLES

Enseignement :

1967 - 1971 : Université de Montréal, Montréal, Québec, Canada
Bibliotechnicien à la bibliothèque des Sciences Humaines et Sociales.

1963 - 1965 : Collège St-Denis, Montréal, Québec, Canada
Professeur de Science Religieuse.

1962 - 1963 : Collège des Pères Eudistes, Montréal, Québec, Canada
Professeur de Littérature et assistant-préfet de discipline.

Journalisme :

1961 - 1962 : Télé-Haïti, Port-au-Prince, Haïti
Technicien, reporter et commentateur

1959 - 1961 : Télé-Haïti, Port-au-Prince, Haïti
Créateur, animateur et réalisateur de programmes divers, particulièrement du programme « Arts et culture ».



English



Contact



Actualité

Alliance Québec - Haïti

BILL A RI et voici la lumière !

Archives

DÉDICACE

PRÉFACE

INTRODUCTION

CHAPITRE I

La paix des Étoiles

LETTRE AU
PRÉSIDENT ARISTIDE

CHAPITRE II

Lettre au
Pape Jean-Paul II

CHAPITRE III

Lettre au Professeur
Carl Sagan
La théorie de Newton
Couleur, optique
et racisme
Ère spatiale, optique
et racisme

CONCLUSION

Haïti à l'épreuve

ANNEXE I

ANNEXE II

ANNEXE III

ANNEXE IV

ÉPILOGUE

LETTRE AU
PRÉSIDENT CLINTON

L'AUTEUR
DE CE LIVRE

COLLABORATEURS

Ont collaboré à cette édition :

Corbeil, Maurice	graphiste
Sorel, Jean	traducteur
Verrando, Carlos	édition électronique
Brien, Mélanie	webdesigner / webmestre

Les tableaux sont l'œuvre du peintre haïtien bien connu, Guerdy Préva

| Navigation |

| Actualité |

| Alliance |

| BILL A RI |

| Archives |

| Contact |

| English |